

à lire

Les compagnies de finance sont en perte de vitesse

Les caisses populaires, sociétés de fiducie et de prêts hypothécaires ainsi que banques d'épargne n'ont cessé, en dépit de la révision de la loi des Banques en 1967, d'accroître leur importance dans le système financier canadien, mais surtout aux dépens des "compagnies de finance" et autres sociétés financières similaires. C'est ce qui ressort de statistiques publiées à l'occasion du dépôt du Livre blanc sur la législation bancaire canadienne.

page D-2



Un menu au poil...pour les "nouveaux" abonnés

Les téléspectateurs de la région de Québec ont le choix, depuis le 15 août, entre "La Onzième Heure" de TVA, le "Ciné-Club" de Radio-Canada et... le "Télé-Sexe" du Canal 9, s'ils sont abonnés, bien sûr, au service de Télécâble de Québec Inc. En vue de promouvoir des abonnements dans son nouveau territoire câblé, Télécâble de Québec Inc. diffuse "Télé-Sexe", du 15 août au 3 octobre. La police de Québec, qui a saisi la première émission de cette série dite "érotique", ne croit pas, à ce stade-ci, qu'il y ait matière à poursuite, le mot "obscénité" restant à définir...

page B-4



M. Yvon Charbonneau

Des appels qui sonnent "drôles"

Si le message du président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau a reçu un accueil chaleureux de la CSN et de la FTQ, ses appels à l'unité et à la formation d'un parti des travailleurs, sonnent drôles quand, dans les commissions du 25e congrès, les délégués s'interrogent sérieusement sur la déconfiture du Front commun 1975-1976.

page B-1

Un règlement, oui, mais à quel prix demandent les commissaires

Pour la régionale Tardivel, les dernières offres patronales déposées dans le secteur scolaire signifient une hausse de dépenses inadmissibles de près de un demi-million de dollars pour l'année 1976-1977 et de \$200,000 pour l'année 1977-1978. Cette situation a fait sursauter les commissaires.

page A-17

Lacombe de retour

Le joueur de défense François Lacombe a été échangé aux Nordiques de Québec, par les Cowboys de Calgary, de l'AMH, en retour de considérations futures. Lacombe, qui a déjà évolué avec les Nordiques, a porté les couleurs des Cowboys, la saison dernière.

météo

Ensoleillé aujourd'hui et demain. Possibilité d'un orage en fin de journée demain. Maximum demain: 25 à 27.

Détails, page A-2

sommaire

A Québec aujourd'hui	B-5
Arts et lettres	D-7 à D-15
Arts et lettres	B-5 à B-7
Boréales dessinées	D-15
Bridge	D-14
Carrières et professions	C-7
Consommation	A-16
Dans nos régions	A-8
Décès	D-16
Economie-finances	D-2 à D-5
Feuilleton	D-13
Horoscope	D-15
Monsieur Québec	A-7
Mot mystère	D-7
Mots croisés	D-10
Patron	D-11
Sport	C-1 à C-7
Télévision	B-4

Baie James LG-2 paralysé

par Léonce GAUDREAU

LG-2, le plus important chantier de la baie James est complètement paralysé depuis ce matin et le plan d'évacuation des quelque 4,500 travailleurs est déjà en opération.

La fermeture de ce chantier est devenue irrémédiable ce matin à la suite du vote de grève pris hier soir par les opérateurs de machinerie lourde. Ce vote favorable à la grève à plus de 65% s'ajoute à ceux déjà pris par les électriciens, les journaliers et les menuisiers. D'autres groupes de travailleurs de la FTQ-Construction devaient tenir des réunions semblables aujourd'hui et demain mais celles-ci sont devenues inutiles du fait de l'importance du groupe de travailleurs favorables à la grève.

On ne sait pas encore si ce mouvement de débrayage s'étendra à d'autres chantiers comme LG-3, mais il semble déjà assuré que les travailleurs syndiqués à la FTQ-Construction

voteront en faveur de la grève. Quatre réunions de divers corps de métier sont prévues aujourd'hui à LG-3. Fortement majoritaire à LG-3 (à plus de 80%), la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) se partage à peu près de façon égale avec la CSN l'adhésion syndicale des quelque 1,000 ouvriers.

C'est la troisième fois depuis le début des travaux à la baie James que cet immense chantier est paralysé.

En mars 1974, le chantier avait été complètement vidé de ses travailleurs à la suite du saccage de LG-2 relié à des problèmes syndicaux. Le travail n'avait repris que 51 jours plus tard. Ces incidents violents avaient de plus donné lieu à la création de la commission d'enquête Cliche.

Le chantier avait été fermé une première fois pendant dix jours à la suite du jugement Malouf touchant l'injonction obtenue par les Indiens.

Evacuation

Un porte-parole de la Société

d'énergie de la baie James (SEBJ) a déclaré, ce matin, au SOLEIL que des vols supplémentaires de Nordair et de Québecair seraient disponibles dès aujourd'hui afin de permettre l'évacuation complète du chantier. La SEBJ a de plus mis à la disposition de ces compagnies ses deux appareils Convair.

Certaines rumeurs voulaient que la SEBJ procède à un lock-out à la suite du débrayage des électriciens mais celui-ci n'est même plus nécessaire à la suite de l'importance des votes de grève.

Joint ce matin à LG-2, le coordonnateur de la FTQ-Construction a affirmé qu'il s'agissait-là de la plus grande victoire du syndicalisme. Les patrons vont commencer à nous respecter, a commenté M. Pierre Rivier.

Contrairement à ce qui s'était passé en mars 1974, tout s'est déroulé dans l'ordre, aucun incident n'a été signalé et les votes secrets de grève se sont déroulés régulièrement. Les tra-

vailleurs de la construction, y compris ceux de la baie James, ont droit de grève depuis le 1er août à la suite de l'expiration du décret qui régissait les conditions de travail de quelque 150,000 ouvriers. Les négociations sont interrompues depuis plus d'une semaine.

Assemblées décisives

Après les votes des électriciens et des journaliers de LG-2, le coup décisif a été rendu par les opérateurs de machinerie lourde au cours d'assemblées tenues hier matin et hier soir. Le coup d'envoi a été donné en matinée par les opérateurs de l'équipe de nuit. (Des 150 syndiqués de la FTQ (section 791) présents, 65% se sont prononcés en faveur de la grève en plus de rejeter les offres patronales à 87%.

Hier soir, quelque 400 opérateurs de machinerie lourde de l'équipe de

(Suite à la page A6, 3e col.)
Autres informations à la page B-2

Idi Amine chasse deux prêtres du Québec

NAIROBI (d'après PC, AP) — Deux prêtres catholiques canadiens ont été touchés par la nouvelle lubie anti-catholique du musulman Idi Amine Dada, président à vie de l'Ouganda. Après avoir été détenus par Idi Amine, les deux Canadiens ont été expulsés d'Ouganda le 13 août dernier, mais ils sont sains et saufs à Nairobi, a annoncé hier un porte-parole du ministère canadien des Affaires extérieures.

Les RR. PP. Marie-Louis Fournier, de La Guadeloupe (Beauce-Sud), et Jean-Paul Saint-Martin, de Saint-Nazaire, tous deux des Pères Blancs, ont dû subir les foudres d'Idi Amine, sans que celui-ci ne donne de raison pour ce geste.

Le président d'Ouganda a de plus ordonné la fermeture d'un journal catholique et fait arrêter ses employés, accusés d'avoir imprimé des tracts réclamant la démission d'Amine Dada.

Le journal kenyan "The Standard" rapporte que quatre journalistes ougandais ont été appréhendés après avoir été trouvés en possession des tracts mis en circulation.

Il y a quatre millions de catholiques en Ouganda et 800 prêtres, dont la moitié ne sont pas africains. Il y a encore 350 Pères Blancs, dont une certaine sont des ressortissants canadiens.

Le père Fournier exerçait son ministère depuis 20 ans et, au moment

(Suite à la page A6, 2e col.)



"Deux gros matchs" pour Lafleur

En remettant les pieds sur la glace du Colisée, ça va me rappeler une foule de bons souvenirs", déclarait hier Guy Lafleur alors qu'il présentait (notre photo), en compagnie de Bobby Orr, les chapeaux en fourrure qui seront remis à tous les officiels et joueurs qui participeront à la série de hockey coupe Canada, en septembre. Il est quasi assuré que Guy Lafleur, l'idole des Québécois à l'époque des "Remparts en or" sera des deux rencontres que l'équipe canadienne dispute ce soir et demain contre les Américains.

Détails, pages C-1 et C-2

Le PQ réclame une véritable enquête sur le coût des Jeux

par Pierre CHAMPAGNE

Il n'y a pas eu d'enquête, hier, à l'Assemblée nationale sur les coûts astronomiques des Jeux olympiques. Ce n'est qu'à la fin de cette commission parlementaire que l'on saura si le gouvernement accepte, à la demande du Parti québécois, de faire toute la lumière sur cette escalade olympique en créant une véritable commission d'enquête dotée de tous les pouvoirs nécessaires à son bon fonctionnement.

La séance d'hier était terne. Un grand absent: le maire Drapeau de Montréal. Il a bien indiqué, par écrit, sa disponibilité, mais ce n'est qu'au crépuscule de ces assises extraordinaires de la commission permanente des Affaires municipales que les députés entendront les autorités de la ville de Montréal.

Hier, politiciens et spectateurs ont eu à digérer un rapport de 35 pages du Comité organisateur des Jeux olympiques ne contenant pas moins de 1,332 nombres alignés sur une cinquantaine

de colonnes et mentionnant tant le total des repas servis (645,000) que le nombre de bingos (360) ou le budget d'opérations du COJO (\$204,350,000).

Une véritable enquête

Craignant à juste droit d'être enterré par une montagne de statistiques et de chiffres le Parti québécois demandait, hier après-midi, au tout début des assises de la commission parlementaire des Affaires municipales, une véritable enquête sur le coût des Jeux.

"L'Opposition n'a aucunement l'intention de cautionner un simulacre d'enquête", disait M. Marcel Léger, whip du Parti québécois et critique officiel de l'Opposition dans ce dossier.

"En réalité, si le gouvernement n'accepte pas de donner à cette commission les moyens de faire une véritable enquête, il vaudrait mieux que l'étude de tout ce qui touche le coût des Jeux soit confiée à une

commission d'enquête de type judiciaire, conduite par des commissaires nommés en vertu de la loi des commissions d'enquête, et que la présente commission parlementaire limite son mandat à étudier le présent et l'avenir", disait encore M. Léger.

Une commission sénatoriale

L'enquête que l'Opposition réclame du gouvernement devrait être à l'image des commissions sénatoriales américaines.

Pour enquêter véritablement sur le coût des Jeux olympiques un comité directeur, composé de deux représentants du parti ministériel et d'un représentant de l'Opposition serait secondé par une équipe d'enquêteurs spécialisés comprenant des comptables, des ingénieurs, des architectes et des avocats.

Pour faire une véritable enquête sur le coût des Jeux olympiques, il faut, selon M. Léger, poser les bonnes questions. Et ces questions sont suggé-

rées par les enquêteurs qui ont scruté les dossiers. "Il ne peut y avoir d'enquête sans enquêteurs et une commission parlementaire ne peut se charger d'une enquête au sens précis du terme sans pouvoir compter sur l'aide technique d'enquêteurs spécialisés", devait déclarer M. Léger.

Une ou l'autre

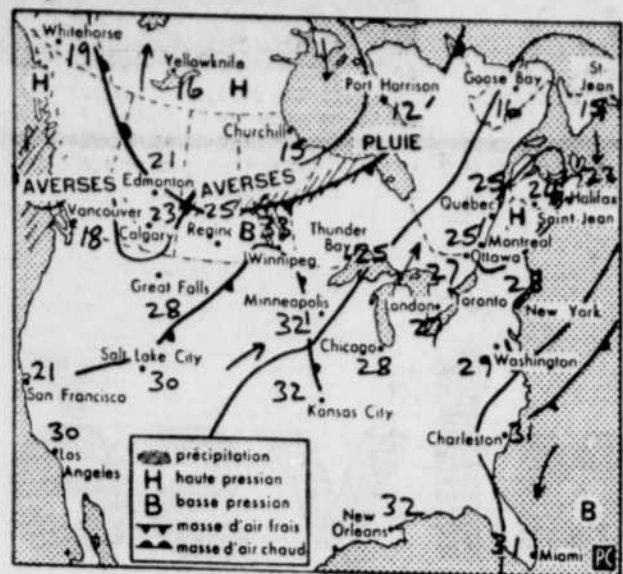
Cette demande de l'Opposition a été prise en délibéré. Si le gouvernement la refuse, les Péquistes demanderont alors une véritable enquête judiciaire, style CEQ ou Cliche, mais la réponse pourrait être la même.

En attendant, les membres de la commission permanente des Affaires municipales pourront toujours se faire confirmer que la Bolivie n'y avait délégué qu'un seul athlète aux Jeux; que neuf personnes ont assisté à une manifestation religieuse du culte bouddhiste; que l'on a vendu en Orient que

(Suite à la page A6, 2e col.)

Autres informations à la page B-1

la météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques:

Une crête barométrique qui domine le centre du Québec occasionne aujourd'hui du temps ensoleillé dans toutes les régions de la province. Cette crête se déplace lentement vers le sud et continuera demain d'influencer le secteur sud. Les régions plus au nord et le Bas-du-Fleuve connaîtront cependant demain du temps nuageux avec des averses et un risque d'orage à l'approche d'un système frontal.

Régions de l'Outaouais et de Montréal. Aujourd'hui et demain: ensoleillé. Maximum aujourd'hui: 24 à 26. Minimum cette nuit: 12 à 14. Maximum demain: 27.

Régions de Québec, de Trois-Rivières, des Laurentides, du Pontiac-Témiscamingue et de la Haute-Mauricie. Aujourd'hui: ensoleillé. Demain: généralement ensoleillé et venteux par moments; possibilité d'un orage en fin de journée. Maximum aujourd'hui: 22 à 24. Minimum cette nuit: 12. Maximum demain: 25 à 27.

Région des Cantons de l'Est. Aujourd'hui et demain: ensoleillé. Maximum aujourd'hui: 23. Minimum cette nuit: 9. Maximum demain: 25.

Régions du Saguenay-Lac-St-Jean, de Baie-Comeau et de Sept-Îles. Aujourd'hui: ensoleillé. Nébulosité croissante cette nuit. Demain: nuageux avec quelques averses et risque d'orages; venteux par moments. Maximum aujourd'hui: 18 à 20. Minimum cette nuit: 10. Maximum demain: 20.

Régions de Rimouski et de la Gaspésie. Aujourd'hui: ensoleillé. Demain: nuageux avec averse et risque d'orages; venteux par moments. Maximum aujourd'hui: 17 à 20. Minimum cette nuit: 10. Maximum demain: 20 à 22.

températures

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans les principaux centres nord-américains:

	Min.	Max.
Dawson	2	20
Vancouver	12	17
Victoria	10	16
Edmonton	11	21
Regina	19	37
Winnipeg	13	32
Toronto	21	28
Kingston	19	27
Ottawa	20	25
Montréal	18	24
Québec	17	24
Fredericton	17	27
St-Jean, N.-B.	19	26
Moncton	17	25
Halifax	21	30
Charlottetown	18	22



HAUTE FOURRURE
RAFFINÉE, SOBRE
ET ÉLEGANTE

CREATIONS
Jeanne Hardy

MAIL ST-ROCH, QUÉBEC
461 est, rue Saint-Joseph
529-5756

soleil

MERCREDI
Lever 4.56 Coucher 18.38 Durée 13.42

marée

MERCREDI
Basse 2h10 Basse 14h45
Haute 7h00 Haute 19h25



Pourquoi continuer d'être gênée par ces poils faciaux?

Vous devriez régler ce problème sans tarder. Il pourrait affecter votre vie sociale et même votre santé mentale. Les livres sur la médecine, anciens ou nouveaux, fournissent de problèmes dus aux poils superflus.

C'est un problème qu'on ne règle pas avec des pincettes, un rasoir, de la cire, ou un dépilatoire. L'emploi répété de ces moyens ne fera que vous rappeler la présence des poils sans les enlever.

La seule solution c'est la thermolyse Gregory. C'est la méthode moderne d'enlever vos poils superflus de façon permanente... si rapide et peu coûteuse que de nombreuses femmes élégantes dans quatre pays se font épilier des surfaces aussi grandes que leurs bras et leurs jambes...

Clinique d'Épilation Permanente
stème gregory

Lun., mar., mer., 10-11; jeu., ven., 10-8
ST-ROCH — Place Laurier (Village Normand)
2700 boul. Sir Wilfrid Laurier — TEL. 651-7781

La médecine ne doit plus se contenter de guérir, mais elle doit aussi prévenir

par Ghislaine RHEAULT

Ni l'augmentation du personnel médical, ni l'augmentation des constructions hospitalières n'ont d'influence sur l'amélioration de l'état de santé des Canadiens. "Il faut plutôt accentuer le contrôle de notre environnement, par l'application des programmes destinés à purifier l'eau, l'atmosphère et le sol ou influencer sur les décisions des individus quant à leurs habitudes de vie."

C'est ainsi que le ministre

de la Santé à Ottawa, M. Marc Lalonde, a traduit hier pour les participants au congrès international d'histoire de la médecine qui se déroule à Québec, l'un des concepts (celui de la prévention) sur lesquels s'appuient les politiques fédérales en matière de santé depuis 1974 et du même coup les partages des coûts de santé entre Ottawa et les provinces.

Si la profession médicale ne s'est jamais tellement intéressée à la prévention, au-

jourd'hui, elle se trouve à un carrefour: elle devra continuer d'exercer son rôle dans le cadre limité des rapports entre le médecin et le patient ou élargir son champ de vision vers une conception plus globale de la santé, a poursuivi M. Lalonde.

De son côté, le sous-ministre québécois des Affaires sociales, M. Jacques Brunet, qui participait également à l'ouverture du congrès, a évoqué le renouvellement auquel est conviée la

profession médicale: elle doit se tourner vers une médecine axée sur la prévention, sur les maladies de l'environnement et les phénomènes du vieillissement.

M. Brunet a poursuivi en précisant que les initiatives des responsables de la santé publique en matière de prévention des maladies doivent être précédées de mesures destinées à assainir l'environnement et à modifier les habitudes de vie de la population.

Les médecins de demain devront mettre en lumière les conséquences pathogènes des conditions de vie et de travail et forcer ainsi une action sociale qui deviendra complément de l'action médicale, d'après M. Brunet.

Le ministre fédéral et le sous-ministre provincial s'adressaient aux 160 participants au 25e congrès d'histoire de la médecine. Les participants de ce congrès qui se déroule jusqu'au 28 août sont

originaires de 33 pays. Le plupart d'entre eux présenteront des communications sur des thèmes relatifs à l'histoire de la médecine. Un colloque sur la médecine sociale doit se dérouler toute la semaine, parallèlement à ces communications.

Au cours de la séance inaugurale présidée par le Dr La Broquerie Fortier, des représentants des cinq continents ont prononcé des allocutions.

Des changements prévus au Code du travail

CHICOUTIMI (PC) — Faisant en quelque sorte le bilan de la première année comme ministre du Travail, le député de Jonquière, M. Gerald Harvey, a donné, hier, devant des hommes d'affaires, le résultat de ses "réflexions" sur les relations patronales-ouvrières, résultat qui devait prendre la forme de législations lors de la

prochaine session du Parlement provincial.

En fait, le ministre du Travail a rendu publiques quelques bribes de la réforme du Code du travail que son gouvernement entend soumettre à la législature dès la reprise parlementaire.

Cette réforme, elle s'échelonnera éventuellement en

trois phases: a) les articles dont l'interprétation a été laborieuse depuis 1975, b) la sécurité et la santé des travailleurs c) la loi du salaire minimum.

Du droit de grève à priori, car ce serait là empirer la situation des relations de travail, le ministre Harvey entend proposer des amende-

ments sur les articles qui concernent les licenciements collectifs, la bonne foi des parties en négociation et le processus de concertation.

Sur ce dernier point, M. Harvey a précisé qu'il serait souhaitable qu'on se base sur l'expérience des États-Unis dans le domaine, tout en ayant soin de l'intégrer et de

l'appliquer au contexte québécois. M. Harvey croit que, comme dans le domaine du développement économique, le Québec se doit de profiter de l'expérience étrangère.

"Il faut éviter les demandes (syndicales) qui font baisser de plus en plus la productivité, et ainsi, annulent la capacité de concurrence des

entreprises", affirme le ministre.

D'autre part, le député de Jonquière entend soumettre une législation sur la sécurité et la santé des travailleurs.

Par ailleurs, M. Harvey souscrit aux récentes études qui prônent une révision de la loi du salaire minimum.

**Un goût unique
signé: "Jarman"... des
bijoux qui ont de la classe!**

Ces bijoux aux teintes naturelles du bois souligneront avec éclat vos toilettes d'automne! Des COLLIERS au gré de votre fantaisie: roses des bois, fèves, osselets, mini-fèves. Valeurs de \$2.00 à 4.00

BRACELETS assortis: l'un à \$1.75, l'autre: 4 pour \$3.

BOUCLES D'OREILLES s'harmonisant avec les colliers, pour oreilles percées ou non. Valeurs de \$2.00 et \$2.50

Aussi boucles en bois de formes variées, pour oreilles percées ou non. \$4.00 ch.

BIJOUX POUR DAMES (Rayon 251)
Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur

Pollack
• Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis.

Aumônier des pompiers, Louis Paré a le feu sacré

par Marcel COLLARD

"On va veiller longtemps" prophétise Louis Paré en accourant sur les lieux d'un incendie où une fumée opaque enveloppe déjà un édifice à deux étages, sur la première Avenue à Charlesbourg.

"Là les gars y goûtent", ajoute-t-il en attirant l'attention sur ces hommes aux yeux rouges, respirant la fumée à pleins poumons et cherchant par tous les moyens à circonscrire le foyer de l'incendie.

Ce Louis Paré, fils d'un pompier, confesse avoir contracté le feu sacré. Il dispose de son propre système de communication (pageboy et walkie-talkie) dont il ne se départit jamais; il a un uniforme de pompier et, dans les cas de nécessité, il se déplace avec clignotant et sirène pour se frayer un chemin à travers la circulation dense des rues de Québec. Ce Louis Paré n'est que l'aumônier à temps partiel (?) des pompiers de Québec, mais quel aumônier!

Vers la fin d'une entrevue avec un journaliste du SOLEIL, dans son bureau de directeur des adoptions au Centre des services sociaux de Québec, l'abbé Paré entend signifier une première alerte sur les ondes de son inséparable walkie-talkie. L'oreille tendue, il continue à parler de son rôle. Soudain, il bondit quand une deuxième alerte est signalée.

"Suis-moi si tu veux avoir une idée de mon rôle d'aumônier", recommande-t-il, alléguant son instinct de pompier. Il installe une lumière clignotante sur le toit de sa voiture.

Il démarre et fait rugir une sirène stridente qui suspend le temps; les automobilistes lui cèdent le passage; à peine ralenti aux lumières de circulation, le véhicule roule à une vitesse de 40, 50 et presque 60 milles à l'heure dans la rue d'Auteuil, dans la côte

d'Abraham, sur la Couronne et sur la 1ère Avenue à une vitesse que la sirène semble redoubler.

L'aumônier

Contrairement à bien des garçons, l'abbé Paré n'avait jamais souhaité prendre la relève de son père, ancien pompier à la caserne numéro 9. Un jour de 1962, son confrère, aumônier des pompiers, lui demanda de le remplacer durant ses trois jours d'absence pour un voyage à Montréal, et depuis, ça continue.

Il conserve en permanence un "pageboy"; 24 heures par jour, sept jours par semaine, il est toujours prêt à répondre dès la deuxième alerte.

"Je ne manque pas un feu. Je vais avec les pompiers sur les lieux des incendies car c'est là que je frappe de l'ouvrage, comme chaque fois que je me rends à leurs soirées. L'abbé, j'ai affaire à toi, passe à la maison ou à la caserne", ont l'habitude de me lancer les gars.

"La vie que je mène est difficile. Faut le feu sacré, mais les gars aussi y goûtent. Au mois de mai, j'étais brûlé bien raide après la pire succession d'incendies que j'ai connue.

"Je suis pas là seulement pour administrer les sacrements. C'est vrai que je dois officier à la messe de minuit, aux mariages et aux funérailles qui surviennent chez les pompiers et dans leurs familles; je visite les malades et les blessés tous les soirs."

"Ma paroisse, ce sont ces 450 pompiers, dans leur milieu de travail. Je suis attaché à eux. Je les connais par leur nom, je sais même dans quelle caserne chacun est assigné et sur quel quart de travail. Je suis choyé par eux."

Les pompiers

"Leur travail est dangereux. Beaucoup me disent après un incendie qu'ils ont eu la chienne et que ma présence les reconforte. Ils sont conscients des dangers, mais ils foncent. Ils sont contents quand ils ont du boulot."

L'abbé Paré continuait à exalter le comportement des pompiers quand la deuxième alerte interrompit brusquement l'entrevue. "Ici le 106. Compris", communique l'abbé Paré à la caserne, en courant avec son walkie-talkie à la main.

Puis c'est la descente bruyante jusqu'à Charlesbourg.

"Suis-moi", commande l'abbé. Déjà engagés dans la lutte contre les éléments, des pompiers crient au passage: "Salut l'abbé".

On va veiller longtemps, enchaîne l'abbé qui se dirige vers une roulotte pour revêtir son uniforme de pompier et coiffer le casque blanc l'identifiant comme l'aumônier.

"Viens constater par toi-même", ajoute-t-il aussitôt dehors. Des pompiers cherchent à inonder le sous-sol où l'incendie aurait ses origines. Une fumée âcre, noire et dense fuit de l'édifice par toutes les orifices. Les pompiers retiennent leur respiration, mais la fumée pénètre dans les poumons. Ils crachent et pendant quelques secondes il faut venir prendre une bouffée de bon air.

L'abbé éloigne des enfants venus trop près. Il distribue la gomme aux pompiers. Il incite à la prudence. "C'est ton mariage que je dois officier, samedi... pas tes funérailles", rappelle l'abbé Paré à un pompier en plein travail.

Il jase avec tout le monde, les journalistes, les enquêteurs de la police, le commissaire aux incendies

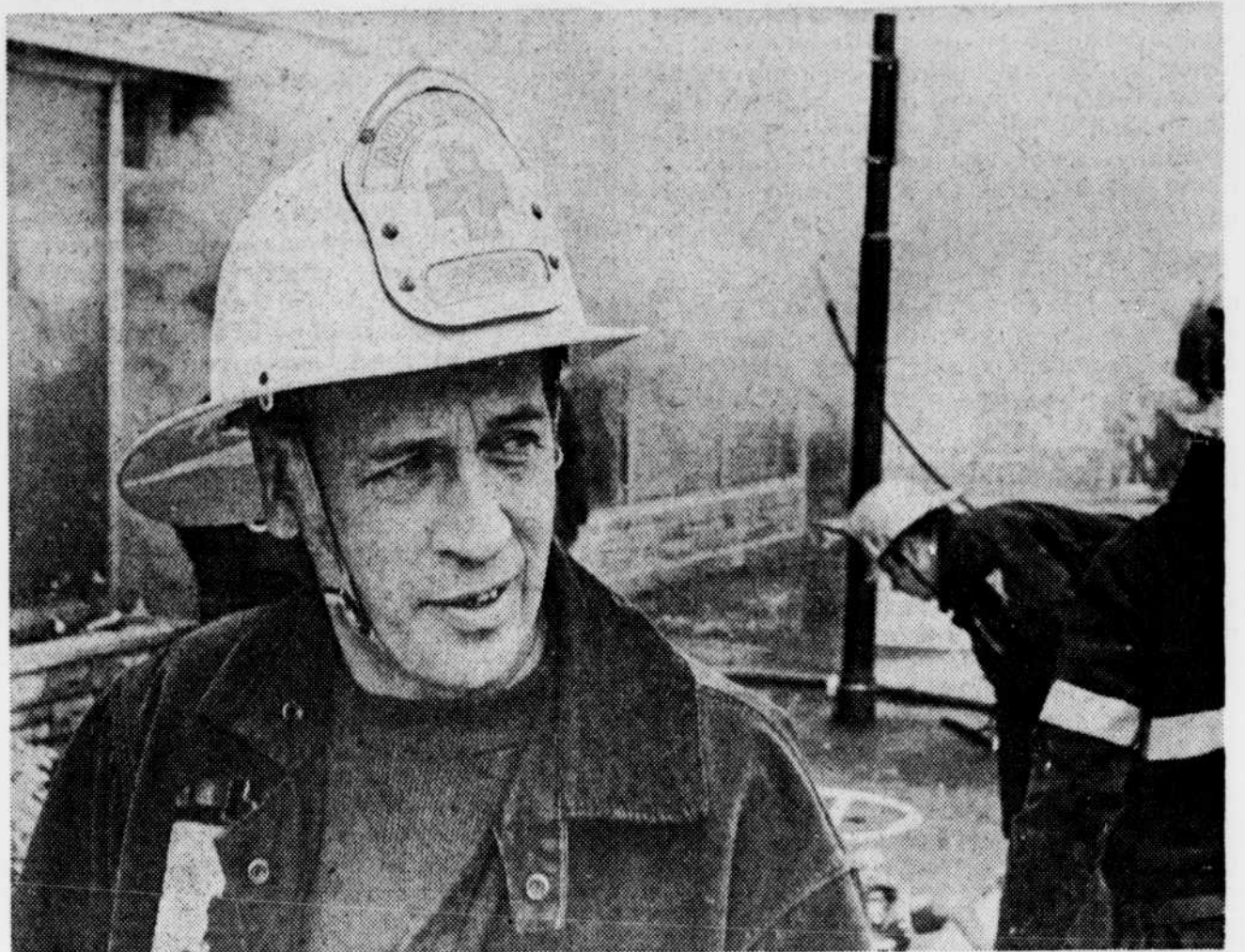
et il va s'entretenir avec l'épouse d'un pompier.

Mme Marcel Michaud observe son époux, chef de division qu'elle voit au travail peut-être pour la première fois. "C'est inquiétant et quand il y a un

feu, je suis le déroulement par les conversations échangées dans le walkie-talkie", confie Mme Michaud.

Le tout aura duré quatre ou cinq heures. L'abbé Paré aura, selon la coutume, distribué les cigarettes à la

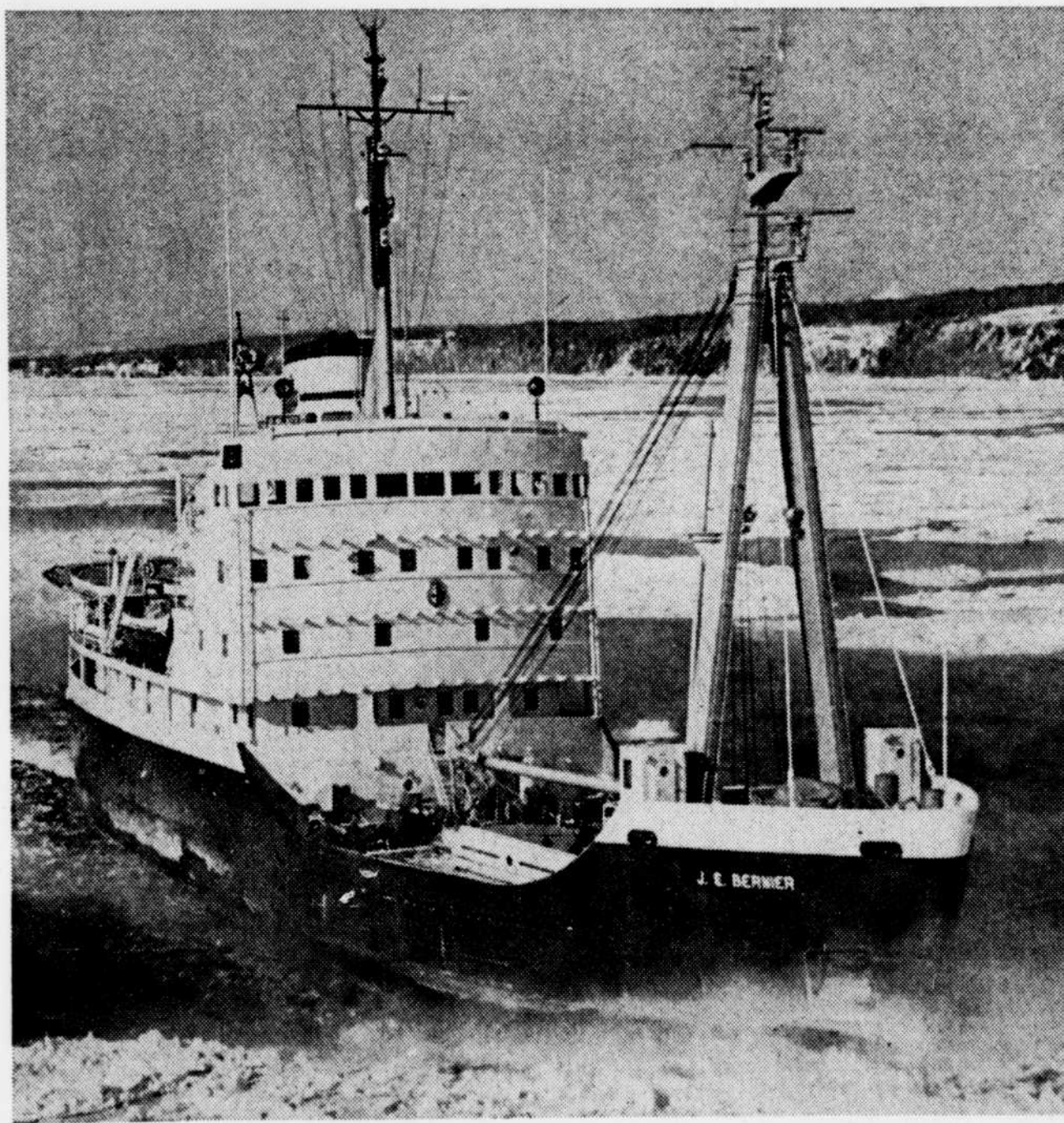
fin du sinistre. Moi, plusieurs heures après, j'ai encore des nausées. Les pompiers ont regagné la caserne un peu plus aguerris et l'abbé Paré, a retrouvé son bureau au Centre des services sociaux un peu plus engagé dans son ministère.



Le Soleil, André Belle-Isle

L'aumônier Paré est un genre de pompier, et sa présence rassure les hommes qu'il connaît par leur nom sur les lieux de leur travail, là où il "frappe de l'ouvrage".

Le brise-glace Bernier poursuit son périple en Arctique



Le brise-glace J.-E. Bernier, à ne pas confondre avec le voilier du même nom, qui lui aussi vogue dans l'Arctique, actuellement.

par Claude TESSIER
envoyé spécial du Soleil

EDMONTON — Le brise-glace J.-E. Bernier, de la garde-côtière canadienne à Québec, a de bonnes chances de réussir le tour de l'Amérique du Nord en passant par le golfe Saint-Laurent, l'océan Atlantique, le canal de Panama, l'océan Pacifique, le détroit de Béring, la mer de Beaufort pour revenir à Québec par le fameux passage du Nord-Ouest tant cherché par les explorateurs, la mer de Baffin, la Côte du Labrador et à nouveau le golfe Saint-Laurent.

Mais cela ne se sera pas fait sans douleur!

Parti de Québec à la mi-mai, le brise-glace J.-E. Bernier se trouve présentement dans la mer de Beaufort où il escorte un groupe de navires canadiens partis de Victoria en Colombie-Britannique et des barges descendus du fleuve Mackenzie pour accomplir des tâches de forage dans l'Arctique.

Une partie de l'équipage (20 membres et le capitaine Paul-Emile Pelland) sont arrivés à Québec en fin de semaine après avoir été pris en relèvement par d'autres marins québécois et le capitaine Chouinard. Ceux-ci espèrent ramener le Bernier à Québec à la fin du mois de septembre. Déjà, les brise-glace MacDonald et d'Iberville sont prêts à lui porter secours s'il y a lieu afin que le Bernier puisse rentrer à bon port.

Rencontrés dimanche matin à l'aéroport d'Edmonton, les marins québécois ont raconté que le passage du détroit de Béring qui sépare l'Alaska de la Russie avait été rude et spectaculaire à la fois à cause de la pression des glaces du pack polaire. Ces marins en route pour Québec avaient voyagé une partie de la nuit dans un avion spécialement nolisé qui les a ramenés du cercle arctique à Edmonton. Puis ils ont pris ensuite un vol d'Air-Canada jusqu'à Québec.

Le brise-glace Bernier a perdu une pale de ses hélices au cours de son équipée et d'autres pales ont été tordues. Mais le navire d'exploration hydrographique que le brise-glace escortait, le Parizeau, a été gravement endommagé. Il n'a pas pu accomplir sa mission ayant perdu une hélice, les autres pales ayant été tordues et son gouvernail ayant été mis hors d'usage. Le Bernier a été envoyé sur la côte du Pacifique parce que le brise-glace habituellement de service, le Camsell, doit subir des réparations.

Le brise-glace Bernier et trois puissants remorqueurs ont quitté Victoria le 5 juillet. Une dizaine de jours plus tard ils se trouvaient à la pointe extrême de l'Alaska où le convoi a dû affronter le pack de glace. Il a fallu une semaine pour franchir la distance de 30 milles.

Le préposé à la radio du brise-glace, M. Claude Deschênes, a dit qu'il n'avait rien vu de semblable après trois voyages dans l'Arctique. Les glaces dit-il étaient culbutées comme dans une véritable débâcle. C'est impressionnant de voir ces énormes banquises polaires ainsi charriées, exerçant de fortes pressions sur les

rives et sur les navires qui tentent de se frayer un passage.

Un convoi américain, composé d'une vingtaine de navires et de barges dont une remorqueuse et l'édifice de cinq étages, a aussi fait route par le détroit de Béring pour se rendre à Prudhoe Bay. L'an dernier le convoi américain fut pris dans ce pack polaire. Il y mit tant de temps à s'y rendre qu'il n'a pu revenir avant l'hiver.

L'équipage du Bernier suit avec intérêt mais scepticisme l'odyssée du petit voilier du même nom qui est sous le commandement de Réal Bouvier de Montréal. Ce voilier qui a quitté le Saint-Laurent il y a quelques semaines se trouve présentement à Godthaab au Groenland. S'il réussissait à traverser le cercle polaire, ce sera déjà un exploit disent les marins. Ils trouvent que le petit voilier met bien du temps à entreprendre la traversée qui doit le conduire de l'est à l'ouest par la mer Arctique.

Quant au brise-glace québécois de 4,000 tonnes, il ajoutera certainement à son retour à Québec un autre exploit à la garde côtière du Canada.

Les professeurs de Laval votent pour une grève d'ici le 7 septembre

par Marcel COLLARD

Le Syndicat des professeurs de l'Université Laval a obtenu un mandat de grève qu'il pourra exécuter d'ici le 7 septembre, afin de forcer la partie patronale à garantir aux professeurs une liberté universitaire mieux définie et des salaires plus convenables.

Au cours d'une assemblée générale, hier après-midi, les professeurs ont voté dans une proportion de 90 pour cent en faveur de la grève, soit 402 votes, avec 43 refus et

quatre abstentions. Le syndicat regroupe quelque 800 professeurs.

Selon le président du SPUL, M. Joël de la Noue, l'attitude des professeurs manifeste une détermination solide d'obtenir gain de cause sur des objectifs prioritaires, sans pour autant prendre les étudiants en otages. Si les négociations ne devaient pas déboucher sur un règlement, le SPUL donnera un avis de grève de huit jours, au plus tard le 27 août, tout en demeurant disponible à la poursuite des pourparlers

avec la partie patronale d'ici la rentrée universitaire.

Aujourd'hui, à 14h, les deux parties sont convenues d'une réunion, mais du côté syndical, le seul espoir réside dans l'instauration d'un climat de respect commandé par le vote décisif d'hier.

Le président du SPUL a expliqué à l'issue de l'assemblée que les professeurs revendiquaient des garanties

écrites quant à l'exercice de leur liberté universitaire comme, par exemple, la fixation de critères précis dans les cas de non-

renouvellement de contrat pour éviter, comme ce fut le cas en décembre 1975, de neuf renvois inspirés par des motifs arbitraires.

LOCAUX A LOUER

Place Jacques Cartier, 800 pieds carrés, 1,800 pieds carrés, 2,600 pieds carrés.
524-2869

CLÔTURES

- mailles de chaîne
- industrielles
- commerciales

CLÔTURES ORLÉANS LTÉE
849-2465

A Vendre LOCKERETTES

17 modules de 18 casiers - Dimension de chaque casier 1' x 1' - Dimension de chaque module 6' x 3' - Couleur jaune portes brunes - Marque: Bonex - Usagés à l'état de neuf.

Prix \$100 par module.

681-7768

Crédit Foncier

Fondé en 1880
Actif supérieur à \$800 millions

Obligations de 5 ans

Minimum \$500

10 1/4%

Intérêts payés semi-annuellement, mensuellement (Minimum \$5000) ou composés et payés à échéance

10 1/2%

Intérêts payés annuellement

Québec: 1135, Chemin St-Louis
(418) 681-0277 (Mme L. Brulotte)
Frais virements acceptés

Halifax, Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vernon, White Rock, Vancouver, Victoria

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

l'éditorial

Pour une enquête sur le coût des Jeux

La Commission parlementaire des Affaires municipales a entrepris, hier, l'étude des aspects administratifs et sportifs entourant la tenue des Jeux olympiques de Montréal, en tentant surtout de connaître les coûts précis de cet événement mondial et des équipements construits à cette occasion ainsi que l'utilisation future des magnifiques installations olympiques.

Dès le début des auditions, avant même d'entendre les représentants du Comité organisateur des Jeux (COJO) et son président, M. Roger Rousseau, de la Régie des installations olympiques (RIO) et son président, M. Claude Rouleau, et de la ville de Montréal et son maire, M. Jean Drapeau, le Parti québécois a réclamé la tenue d'une véritable enquête sur le coût des 21es Jeux olympiques.

Pour le porte-parole du PQ, M. Marcel Léger, une commission parlementaire, formée de députés du parti au pouvoir et de l'opposition, n'est pas le mécanisme approprié pour étudier dans le détail les dépenses de plus d'un milliard et demi qui ont été occasionnées par les JO.

L'enquête, modelée sur la formule américaine des enquêtes sénatoriales — comme celle sur le scandale du Watergate — permettrait d'engager des spécialistes, notamment des comptables, des ingénieurs, des avocats et des architectes, pour scruter à la loupe les dépenses qui ont été

affectées depuis quatre ans en prévision des Jeux. Le député de Lafontaine, M. Marcel Léger, a d'ailleurs soulevé le voile en fournissant quelques exemples de dépenses pour le moins exorbitantes.

Le gouvernement, par la voix du ministre des Affaires municipales, M. Victor C. Goldbloom, croit que la commission parlementaire est l'outil usuel pour l'étude de dossiers précis tandis que le premier ministre, M. Bourassa, a visiblement tenté de confondre le PQ en l'amenant sur le terrain de la procédure pour éviter de se prononcer catégoriquement sur la tenue ou non d'une véritable enquête. M. Bourassa se laisse le choix de décider à la lumière des premiers jours d'auditions de la commission parlementaire.

Après une première journée de discussions, il est déjà visible qu'une enquête plus approfondie est nécessaire mais avec un esprit autre que celui qui anime le Parti québécois.

Les rapports déposés par le COJO et la RIO sont tellement impressionnants, les chiffres cités sont tellement astronomiques, les données sont si complexes que les députés ne peuvent, à eux seuls, poser des questions significatives qui puissent permettre d'obtenir un éclairage sur l'ensemble des coûts et non seulement sur tel ou tel achat, sur telle ou telle construction, sur tel ou tel préparatif des Jeux.

Il est essentiel que tous les rapports soient déposés, que des spécialistes dans les diverses

matières puissent les étudier au nom du gouvernement pour qu'ensuite les membres de la commission parlementaire puissent convoquer, sous serment, tous les témoins désirés.

Mais, contrairement à l'esprit partisan qui a marqué les interventions des députés Marcel Léger et Claude Charron, hier, lesquels sont déjà prêts à parler de scandales, de catastrophe financière, de rapacité, de gaspillage et même d'illégalités, l'enquête réclamée devrait être plus constructive.

Une enquête du genre de celles effectuées par les commissions parlementaires américaines permettrait d'expérimenter cette formule au Québec pour un sujet bien précis et là où les fonds publics sont directement en cause.

Une telle enquête aiderait aussi à définir la part réelle jouée par l'inflation dans l'accroissement des coûts, l'importance des nombreux débrayages et les dépenses supplémentaires qu'ils ont entraînées, la portion des bénéfices perçus par les firmes professionnelles et les entrepreneurs dans ce projet d'urgence par rapport à ce qu'ils auraient été dans une situation normale.

Enfin, une enquête élaborée permettrait sûrement de découvrir de nouvelles façons de préparer les soumissions ou d'attribuer les contrats, de même que d'envisager de nouveaux procédés techniques mieux adaptés aux années 80 pour réaliser des projets d'aussi grande

envergure que la baie James, la construction du métro ou autres grands projets qui atteignent des centaines de millions sinon plusieurs milliards de dollars.

Le gouvernement Bourassa, qui a lui-même pris la relève de la ville de Montréal par l'intermédiaire de la Régie en invoquant l'extravagance des coûts, serait mal venu aujourd'hui de refuser une enquête qui porte sur le même sujet qui l'a décidé à exercer une certaine tutelle sur le maire Drapeau.

Alors que le gouvernement du Québec a multiplié ces dernières années les enquêtes publiques dans certaines municipalités (Saint-Léonard, Dolbeau, etc...) où quelques dizaines de milliers de dollars auraient été dépensés à mauvais escient, pourquoi refuserait-il à ce moment-ci une enquête parlementaire élargie à l'égard d'un projet qui dépasse le milliard de dollars?

A la condition que l'Opposition officielle n'en fasse pas uniquement un objet de politique partisane, il faut souhaiter que M. Bourassa se rende à sa requête de tenir une enquête plus élargie que l'actuelle commission parlementaire.

Sinon, on pourra se demander à bon droit ce que le gouvernement veut cacher dans "l'affaire des Jeux olympiques".

Claude MASSON

l'opinion des lecteurs

"Qui croit tout savoir a beaucoup à apprendre"

M. le rédacteur en chef,

La suspense ecclésiastique qui tombe sur Monseigneur Marcel Lefebvre, homme d'église pourtant émérite,



force à réfléchir. En cela, chacun pense selon ce qu'il sait ou croit savoir. Ce qu'il ne sait pas ou qu'il ne sait pas assez bien peut obscurcir ou fausser la vision, et finalement l'interprétation des choses. La volubilité avec laquelle monsieur ou madame "Tout le monde" donne son avis fait redire à Edmond Burke: "Celui qui croit tout savoir a beaucoup à apprendre".

Quoiqu'il en soit, il reste que faire acte de foi, c'est toujours adhérer et consentir à ce qu'on ne voit pas par soi-même jusqu'au fond, et cela uniquement sur la parole autorisée et digne de foi de celui qui parle. S'il en est ainsi avec Dieu à propos de ce qu'il nous révèle de sa vie intime, pourquoi en serait-il autrement avec le Pape, le mandataire par excellence du Christ sur la terre, à propos du mystère de l'Eglise? Qui peut dire que cela, c'est du nouveau? Qui ne l'a pas appris au temps du catéchisme?

Tous ceux qui suivent le Pape Paul VI et Vatican II, voient-ils tous, bien clairement, jusqu'au fond et jusqu'au bout des nouvelles exigences liturgiques et pastorales? Assurément, non. Parmi ces exigences nouvelles, il en est qui éprouvent la foi catholique du passé. A bien des âmes les décisions du Pape et du Concile font trop peur encore, tant elles surprennent, pour qu'on les comprenne bien, avec tout le bien-fondé qu'elles peuvent receler pour le présent, et surtout, pour l'avenir de l'Eglise et des âmes. En plusieurs milieux catholiques encore, ne dirait-on pas qu'on a tellement peur de perdre la foi qu'on devient incapable de faire l'acte de foi requis et nécessaire. Sans trop s'en rendre compte évidemment, on a tellement peur de devenir protestant qu'on se lève en protestant contre Paul VI et Vatican II. La peur, attitude négative la plus souvent inconsciente, est toujours misérable conseillère. "Hommes de peu de foi", dirait le Christ comme aux premiers apôtres inquiets de la tournure de la tempête sur le lac de Gènesareth. Bien au contraire, foi pleine et confiance totale en Dieu et en Celui qui parle en son nom, voilà l'attitude positive qui donne lumière et sécurité!

A nos frères dissidents sur la décision formelle de l'Eglise, dont Mgr Lefebvre est le chef de file bien connu, proposons de lire attentivement ce texte du saint pape Pie X. "Le pape est le gardien du dogme et de la morale; il reçoit en dépôt les principes qui rendent grandes les nations et saintes les âmes. Il est le conseiller des princes et des peuples. Il est un père dans le sens le plus profond du mot, qui réunit en lui tout ce qui peut exister de plus digne d'être aimé, de plus saint, de plus divin. Aimez le Pape! On ne peut préférer à l'autorité du pape celle d'autres humains, si savants qu'ils soient, qui ne sont pas sacrés, car celui qui est saint ne peut être d'un autre avis que le pape". (18 novembre 1912). Nobles sentiments et attitude de foi pure que le saint pape Pie X avait épousés bien avant d'être pape lui-même.

Le plus étrange dans ce phénomène de catholiques attardés dans la liturgie de 1572, c'est que les mêmes gens qui admettent que le pape est le gardien du dogme et de la morale, comme docteur ex cathedra, ont peur que le pape Paul VI ait laissé passer, dans notre liturgie nouvelle, quelque chose qui fausse le dogme, dans le cas qui les occupe. Contradiction subtile, n'est-ce pas? En passant, quelle importante intention de prière à faire valoir! Seule une grâce de lumière et d'humilité peut maintenant faire déboucher sur la vérité surnaturelle en cause. Trop de nos catholiques se laissent troubler par bobards et canards les plus invraisemblables, tous semeurs de panique et de désarroi. Que toute notre confiance aille entière au Vicaire de Jésus-Christ un peu comme va celle des passagers d'un gros avion au commandant de bord qui le gouverne.

C'est uniquement à Paul VI, en définitive, donc ni à vous, ni à moi, que le Christ glorieux demandera compte de la récente réforme liturgique et de ses conséquences. Celui qui adhère à l'autorité légitime ne se trompe jamais.

Jules Lavoie m.d.
C.P. 128
St-Georges, Beauce

Maurice Fortier, ptre
Lac Elchemin, Dorchester, P.Q.

"PIS, BEN, EST-CE QUE ÇA POGNE?"



Que signifie à perpétuité?

M. le rédacteur en chef,

Des contestataires continuent à rejeter la messe de Paul VI sous prétexte que Pie V a permis aux prêtres en 1570 de dire la messe tridentine "à perpétuité". Que vaut cette argumentation qui repose sur cette petite locution adverbale "à perpétuité"? Prenant cette expression dans son sens étymologique — toujours, sans fin, sans limite — ils triomphent et chantent victoire, mais, par malheur, ils oublient que cette locution à perpétuité (in perpetuum en latin) a aussi un sens juridique et que dans ce sens, cette locution signifie: pour une durée indéterminée, pour tout le temps que la loi ne sera pas révoquée par l'autorité compétente.

Ainsi en 1910, Pie X accordait à des prêtres le pouvoir d'indulger certains objets de piété et cela à perpétuité. Ne pensez-vous pas qu'un successeur de Pie X aurait pu révoquer cette concession? Le 12 mars 1930, Pie XI accordait des indulgences à ceux qui enseignaient le catéchisme et cela à perpétuité. Oseriez-vous soutenir que Pie XII ne pouvait pas supprimer ces indulgences? Le 23 octobre 1930, Pie XI accordait une indulgence plénière à la récitation du Bréviaire devant le Saint-Sacrement valable à perpétuité. Refuseriez-vous à Paul VI le droit d'enlever cette indulgence?

Revenons maintenant à Pie V. En 1570, il promulgue un nouveau Missel et accorde et même ordonne aux prêtres — exceptés les Ordres religieux et les diocèses qui avaient une liturgie remontant à 200 ans — de dire la messe tridentine et cette loi est donnée in perpetuum, c'est-à-dire à perpétuité. Pie V porte ici une loi. La loi, de sa nature, est perpétuelle,

puisque elle est portée pour le bien de la société et que la société ne meurt pas. Dans le dictionnaire de Droit canonique, la canoniste Naz fait remarquer qu'il ne saurait s'agir ici d'une perpétuité absolue, car les lois, pour correspondre exactement aux exigences du bien commun doivent recevoir les modifications successives qu'exigent les circonstances. Il ne peut donc être question de lois intangibles, dans l'ordre des lois humaines. La perpétuité des lois doit s'entendre seulement en ce sens que les dispositions législatives sont mises en vigueur pour une durée indéterminée, et demeurent obligatoires jusqu'à ce que le pouvoir législatif ait décidé le contraire. Dict. Can. Vol. VI, page 637.

Si un pape ne peut pas changer ce qui a été donné à perpétuité par un prédécesseur, que pourront faire les papes à venir, attendu que les décrets et constitutions apostoliques sont presque tous donnés à perpétuité? Tous les papes auraient les mains liées par cette petite locution adverbale et ce

serait alors l'immobilisme parfait. Halte là les intégristes, pas si loins.

Donc, cette petite locution "à perpétuité" n'enlevait pas à Paul VI le droit d'abolir la messe de Pie V et le Pape l'a fait comme on peut le lire à la fin de la Constitution Missale Romanum: "Nous voulons que ce que nous avons établi et prescrit soit tenu pour ferme et efficace, maintenant et à l'avenir (ici le pape impose l'obligation de dire la messe selon le nouveau Missel) nonobstant les Ordonnances données par nos prédécesseurs et toutes les prescriptions même dignes de mention spéciale et pouvant déroger à la loi (il abolit ici la messe de Pie V dite messe tridentine).

Ce ne sont pas les évêques qui ont interdit la messe de Pie V, mais le Pape Paul VI et il en avait le droit. Les évêques n'ont fait que rappeler la défense du Pape.

C.E. Raymond, C.S.S.R.

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:

Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:

Claude Beauchamp

Directeur de l'information:

Claude Masson

Président et directeur général:

Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:

Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:

Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

document



Le ministre des Institutions financières et de la Consommation, Mme Lise Bacon, a expliqué en commission parlementaire la semaine dernière son point de vue sur la publicité destinée aux enfants. Nous publions un passage de son intervention, alors qu'elle s'adressait à l'Association des radiodiffuseurs.

La publicité destinée aux enfants: voici ce que j'en pense

par Lise Bacon

Nous n'avons pas été étonnés que votre association s'oppose vigoureusement à l'insertion de l'article 163 qui interdit la publicité commerciale destinée aux enfants. Nous reconnaissons volontiers qu'à court terme l'application de cet article peut avoir certaines répercussions culturelles ou économiques d'une certaine importance aussi. Nous ne contestons sûrement pas que, dans l'immédiat, cette interdiction ne soit pas de nature à favoriser une programmation québécoise originale en matière de programmes pour enfants. Il est aussi vrai que, dans l'immédiat, le personnel de conception, de production pourra être obligé, dans une certaine mesure, à orienter ses activités dans d'autres domaines. Il n'est pas non plus impossible que certains budgets publicitaires soient dirigés vers d'autres juridictions. S'agit-il d'effets catastrophiques comme le laisse entendre votre mémoire?

Nous aimerions que vous le démontriez par rapport à l'ensemble de vos budgets de production. Au contraire les chiffres que vous citez dans le mémoire indiquent que les revenus pour les programmes d'enfants sont loin de couvrir les dépenses. De plus ces revenus sont concentrés sur une période de quelques mois, soit dans le dernier trimestre de chaque année. Nous prenons aussi note que la production et la radiodiffusion de programmes d'enfants est une contribution inhérente à votre mandat social.

Nous nous demandons si cette conscience d'un rôle social ne sera pas justement suffisante à maintenir tant la quantité que la qualité des émissions d'enfants. Nous demandons aussi, si les exigences mêmes d'une stratégie commerciale intelligente ne vous forceront pas à maintenir ces programmes. Nous doutons qu'un poste privé puisse souffrir que son image soit exclusivement mercantile et qu'il puisse aussi négliger un potentiel de téléspectateurs aussi important que les enfants de 2 à 13 ans.

Les arguments dits culturels ou économiques que vous invoquez doivent être placés en perspective et nous doutons qu'ils aient autant de poids que vous voulez bien le croire. Votre troisième argument en est un d'efficacité. Vous nous dites qu'une interdiction provinciale ne fera pas échapper les enfants au programme venant de l'extérieur du Québec. Vous ajoutez que, de toute façon, l'enfant serait soumis à une influence de la publicité destinée aux adultes. Cela est en grande partie vrai, mais à notre avis ne constitue pas une raison suffisante pour permettre la publicité destinée aux enfants.

D'ailleurs, il ne s'agit pas de placer l'enfant dans un vacuum, mais d'éliminer les interventions publicitaires qui, à notre avis, sont essentiellement et directement nocives. Jamais nous n'avons cru, par cette interdiction, soustraire l'enfant à son contexte économique et social. Enfin, l'argument principal que vous nous apportez est justement que le gouvernement n'a pas de justification d'introduire une pareille interdiction. On voudrait

que nous nous appuyions sur des études sociologiques et psychologiques, qui j'en suis sûre prendraient plusieurs années et immanquablement seraient contredites par d'autres experts aussi reconnus. Ainsi, on lit à la page 19 de votre mémoire: "Par ailleurs, ce qui nous trouble tous, autant que nous sommes, ce sont les motifs psychologiques et sociologiques sur lesquels peuvent s'appuyer les autorités du ministère, pour préconiser l'abolition de la publicité destinée aux enfants".

Je vois dans ces mots, l'expression — et vous me pardonnerez de la dire — d'une candeur très étendue. Je m'étonne même qu'une association ayant produit un mémoire par ailleurs d'une grande qualité, puisse tout à coup ne pas être sensible à des évidences morales qui pourtant n'échappent ni aux éducateurs, ni aux mères de famille. Vous me forcez donc à vous rappeler à des vérités élémentaires. Comme vous le savez, l'enfant ne dispose d'aucun pouvoir d'achat appréciable. De plus, nous savons tous qu'il n'a pas le développement psychologique et intellectuel pour juger à leur juste valeur ces besoins réels et les capacités financières de ses parents.

Nous savons tous aussi, que les seuls mobiles de la publicité commerciale destinée aux enfants est de faire vendre le produit annoncé. Il s'agit donc d'un moyen indirect de rejoindre les parents qui disposent du pouvoir d'achat véritable. Dans ce processus l'enfant ne peut être considéré que comme un agent actif à la solde du commerçant, et la communauté d'intérêt n'est plus entre parents et enfants, mais entre commerçants et enfants et il y a là un conflit qui à mes yeux est inacceptable.

Il s'agit d'une situation pour le moins inquiétante, puisque l'enfant devient en quelque sorte, le complice du commerçant et sinon un otage psychologique.

L'évidence qui me frappe est qu'une société à notre stade d'évolution n'a pas moralement le droit de livrer ainsi ses enfants en pâture aux marchands pour des fins lucratives.

Ceci est encore moins acceptable lorsque les publicitaires se servent de véhicules qui sont du domaine public comme les ondes. C'est le cœur même du problème dans lequel nous sommes.

Le gouvernement a certains devoirs envers les citoyens. En proposant une révision de la Loi de la protection du consommateur, je crois que le gouvernement manquerait à ses devoirs s'il maintenait la permission d'orienter la publicité destinée aux jeunes enfants.

C'est un peu ce que m'a laissé comme réaction le mémoire que vous nous avez soumis. Évidemment, vous y amenez aujourd'hui cette dimension de recherche, mais, comme je viens de le mentionner, nous pouvons perdre un temps considérable en recherche. Je pense que le gouvernement devait maintenant prendre ses responsabilités et agir, tout en protégeant l'ensemble des citoyens, ce qui est quand même la responsabilité première d'un gouvernement.

document

Pour plagier la publicité du ministère des Affaires sociales, il ne faut surtout "porter" la nouvelle carte d'assurance-maladie qui arrive chez vous sans même l'avoir demandée...C'est du moins l'avertissement sérieux que donne la Ligue des droits de l'homme, car elle porte atteinte à la vie privée, au secret professionnel et à la confidentialité. Le ministre Forget a promis d'étudier "la chose" en commission parlementaire....



Une atteinte grave à la vie privée

par la Ligue des droits de l'homme

Le problème

L'article 16 du projet de règlement modifiant le règlement de la loi 48 (Loi sur les services de santé et de services sociaux) publié le 2 juin dernier dans la Gazette officielle, ramène à la surface la question fondamentale de la protection de la vie privée.

Comment peut-on concilier la constitution de fichiers complètement codés et informatisés sur tous les aspects du comportement des citoyens et la nécessité de protéger efficacement les personnes contre toute atteinte à leur vie privée?

Le débat n'est pas nouveau ici. Déjà amorcé autour de l'existence des dossiers de police et des dossiers de crédit, il a été plus clairement posé encore il y a deux ans autour du dossier scolaire cumulatif que le ministère de l'Éducation voulait implanter dans le système d'enseignement québécois. Devant l'opposition populaire, le ministère de l'Éducation avait reculé.

Ailleurs aussi la discussion n'est pas close: aux États-Unis, le président Ford a créé une Commission d'étude spéciale sur tous les aspects de la vie privée. En 1973, à l'occasion du 25e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'homme, cette question devint rapidement au centre des discussions. On y affirma notamment: "L'intimité personnelle constitue le premier fondement de la liberté et de la dignité. C'est sur le respect de ce principe sacré que reposent les bases de la démocratie et de la justice".

En 1976, au Québec, ce problème demeure entier. Malgré les déclarations de principe contenues aux articles 5 et 9 de la Charte des droits et libertés de la personne (Loi 50) garantissant le droit au respect de la vie privée et du secret professionnel, l'offensive des institutions publiques et privées se poursuit et s'intensifie.

Un dossier social cumulatif

Aujourd'hui, c'est le ministère des Affaires sociales qui affirme son intention de constituer un dossier social cumulatif sur les 500.000 usagers annuels des centres de services sociaux et communautaires du Québec, selon le modèle du dossier scolaire cumulatif rejeté à l'époque par tous les milieux concernés.

Qui plus est! Il veut de surcroît imposer un système d'identification universel et permanent des fiches qui l'emmagasineront. Tout code ou numéro d'identification des dossiers doit représenter en soi des garanties de confidentialité que le CODE CP-12 (celui qu'on retrouve sur notre carte d'assurance-maladie) ne comporte pas. Au contraire, en recomposant les chiffres du code, il permet facilement l'identification de la personne, ce qui est contraire à l'éthique, largement répandue dans le milieu.

L'implanter à la sauvette

Mais pire encore! La méthode d'implantation d'un tel système par le

ministère est condamnable en soi. Le ministre Forget a décidé de procéder rapidement, en plein été, et par voie de réglementation. Or, à notre avis, les questions soulevées par le règlement du ministère, en particulier celles touchant la confidentialité, le secret professionnel, la conservation du dossier, son droit de propriété et son utilisation d'une part ne devraient pas relever des pouvoirs de la réglementation mais bien de la législation, et d'autre part devrait faire l'objet d'une vaste consultation et animation dans les milieux concernés, en particulier auprès des usagers des services sociaux et communautaires.

Comment après tout cela, ne pas être tenté de mettre en doute les intentions déclarées du ministère des Affaires sociales d'augmenter son efficacité: car, c'est bien sous le couvert des impératifs de rentabilité et de planification efficaces des services du ministère qu'est présenté à la population, le projet de constitution du fichier personnalisé sur les usagers des services. L'intention réelle cachée ne serait-elle pas plutôt de se doter d'un outil extrêmement puissant de contrôle social sur une catégorie importante de la population, qu'il veut avoir à l'oeil, jusque dans leurs comportements les plus intimes?

Comment "ça marche"

Article 16 e) "Toute personne désirant recevoir des services d'un centre de services sociaux ou d'un centre local de services communautaires doit compléter la formule d'enregistrement reproduite en annexe XVI du présent règlement.

Lorsqu'un centre de services sociaux ou un centre local de services communautaires dispense des services sociaux à un bénéficiaire, il doit remplir la formule apparaissant à l'annexe XVII du présent règlement.

Lorsqu'un centre local de services communautaires dispense des services de santé à un bénéficiaire, il doit remplir la formule de renseignements reproduite en annexe XVIII du présent règlement.

Dans le cas de placements d'enfants par le centre de services sociaux, celui-ci doit remplir la formule reproduite en annexe XIX au présent règlement.

Une copie de tous ces renseignements doit être envoyée au ministre"

Ainsi se met en marche le dossier social cumulatif! Par un petit article contenu dans un projet technique de modification au règlement de la Loi 48 de plus de cent (100) pages. C'est par le biais de cet article que le ministère sera autorisé à recueillir des informations personnalisées sur tous les usagers des services sociaux au Québec.

C'est donc cet article qu'il importe de retirer du projet de règlement car il ouvre la porte aux dangers réels de la perte de confidentialité des informations.

Le fameux code "magique"

Le CP-12 est un code universel et permanent composé de 12 éléments.

- Il comprend:
- les trois premières lettres du nom à la naissance,
 - la première lettre du prénom usuel,
 - la date de naissance à laquelle on ajoute 50 au mois lorsqu'il s'agit d'une femme,
 - un code pour distinguer les "jumeaux magnétiques" (c'est-à-dire deux personnes qui auraient le même CP-10),
 - un chiffre auto-valideur.

Ce code est déjà utilisé par la Régie de l'assurance-maladie et tous les Québécois le trouveront sur leur carte d'ici la fin de l'année 1976. Il est universel en ce sens qu'il peut être construit à partir d'informations recueillies facilement lors d'une rencontre avec un individu, et permanent, c'est-à-dire construit à partir de données qui ne changent pas.

On prévoit son implantation graduelle d'ici quelques années à travers tous les ministères et institutions publiques du gouvernement du Québec, si bien qu'en douceur, il serait possible de regrouper des fichiers actuellement décentralisés en un fichier unique.

Vers un fichier central

Ces réglementations, procédures administratives, systèmes qu'on voit apparaître ici et là, concourent à renforcer l'hypothèse qu'au Québec on s'achemine très vite vers la constitution d'un fichier centralisé, complètement informatisé qui en quelques secondes peut fournir à ceux qui y auront accès une information complète, coordonnée et cumulative sur tous les aspects touchant la vie privée de chaque individu.

Tel est le dernier défi à relever pour pouvoir encore donner un sens au droit à la vie privée et à l'intimité des personnes. C'est de loin la plus grave de toutes les atteintes connues à la liberté! Ce que Georges Orwell avait anticipé pour 1984 est maintenant à nos portes.

Cependant il n'est pas trop tard pour réagir. Devant les dangers que comportent un tel système, tels

- la perte de la confidentialité des informations livrées à des professionnels sociaux ou de la santé,
- la permanence des données une fois emmagasinées dans un ordinateur,
- les risques d'erreurs humaines dans la manipulation des données,
- les difficultés à garantir une utilisation exclusive de ces données et la possibilité réelle que ces fichiers soient éventuellement utilisés contre les individus,

il est urgent de doubler de vigilance et de prudence face à tous les protocoles-maison dont on accompagne toujours les règlements-maison.

Il suffit peut-être d'évoquer encore une fois le spectre de 1984 décrit par Orwell pour trouver en chacun de nous le ressort nécessaire pour nous défendre contre pareille invasion.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

tarifs d'abonnements

LIVRAISON À DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.10 PAR SEMAINE. SEPTIÈMES ET PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX À L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi	\$13.75	\$27.50	\$55.00
Sept-îles et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.25	\$62.50
PAR LA POSTE, lundi au samedi			
Province de Québec	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Autres provinces du Canada	\$17.50	\$35.00	\$70.00
Pays étrangers	\$37.50	\$75.00	\$150.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
647-3334

RENSEIGNEMENTS 647-3233
RÉDACTION 647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ
ANNONCES CLASSÉES **647-3311**
CARRIÈRES ET PROFESSIONS **647-3266**
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS **647-3435**
PUBLICITÉ GÉNÉRALE **647-3536**

AUTRES SERVICES
ACHATS **647-3241**
CRÉDITS ET RECOURS **647-3236**
PERSONNEL **647-3219**
PROMOTION **647-3342**

Des "termite" qui ont fait leurs preuves

NEW YORK (AFP) — Un quartier tranquille du Bronx, banlieue de New York, est depuis quelques mois la proie de termites d'un genre très particulier. Car les petits rongeurs qui minent les murs des boutiques et causent le désespoir de leurs propriétaires ne sont pas des insectes mais de jeunes cambrioleurs de 9 à 12 ans.

La police locale, qui leur a donné le surnom de "termite", avoue qu'elle ne peut faire grand chose contre ce phénomène. Les apprentis voleurs sont organisés et leurs méthodes ont fait leurs preuves. Ils s'introduisent le plus souvent par le toit et se fraient un chemin dans le magasin choisi en creusant, généralement avec des instruments trouvés sur place, d'étroits tunnels. Par le même moyen, ils passent dans la boutique voisine, emportant chaque fois avec eux le fruit de leur butin.

Dans une rue, ils ont ainsi "fait" quatre magasins successivement avant d'être arrêtés par le mur de brique d'un supermarché.

Tenaces, ils passent parfois une journée entière à creuser un trou et, explique un officier de police, "ils savent ce qu'ils font". Une nuit, raconte cet officier, une brigade de police anti-crime surveillait à la lorgnette une rangée de magasins lorsqu'elle aperçut, perché sur un toit, un jeune "termite" armé de jumelles qui observait la scène.

La police reconnaît que les pertes subies par les propriétaires sont mineures, mais les marchands se plaignent amèrement des dégâts causés par les jeunes cambrioleurs. Jusqu'à présent, en tout cas, aucun "termite" n'a encore été arrêté.

Les cadres du MAS demandent "justice"

SHAWINIGAN (PC) — L'Association des cadres intermédiaires des affaires sociales (ACIAS) entend recommander prochainement à ses membres l'utilisation de moyens énergiques s'ils n'obtiennent pas "justice" du gouvernement Bourassa.

L'ACIAS, qui compte environ 4.000 membres, répartis dans plus de 100 établissements hospitaliers et sociaux du Québec, déplore que des ajustements de salaire n'aient pas encore été autorisés en faveur de ses membres par le ministère des Affaires sociales.

Ce retard, note-t-on dans une communication écrite, est d'autant plus inacceptable que "le ministère procède actuellement au relèvement du salaire des salariés suite aux ententes intervenues dans ce secteur."

Quant aux "moyens énergiques" que l'association pourrait recommander à ses membres, ils incluent, a précisé un porte-parole, les journées d'étude et les demandes de réintégration au personnel régulier.

le saviez-vous?

Il y a plus de 3.000 variétés de thé à travers le monde. (UPD)

Idi Amine chasse...

(Suite de la première page)

de son départ forcé, se trouvait à Nkozi, à environ 50 milles à l'ouest de Kampala, la capitale.

Quant au père Saint-Martin, il se trouvait depuis 25 ans dans la paroisse de Mitaka-Maria, à une trentaine de milles à l'ouest de Kampala.

A la question de savoir si le gouvernement canadien chercherait à savoir pourquoi les deux missionnaires ont été expulsés, le porte-parole du ministère a répondu: "Il n'y a vraiment pas grand-chose à apprendre. Les deux prêtres n'ont pas été maltraités et quand on leur a demandé de partir... ils sont partis."

Meurtres

Par ailleurs, un religieux ougandais dépendant de l'évêque de Nkozi, le frère Pius, a été arrêté pour avoir protesté contre l'expulsion des deux Canadiens. On n'a pas entendu parler de lui depuis et on craint qu'il ne soit mort.

De plus, plusieurs semaines avant ces événements, un prêtre catholique de la ville de Masaka, le révérend Clemens Musaka, a été enlevé par des soldats alors qu'il célébrait la messe dominicale dans son église.

Plus tard, ses ornements sacerdotaux ont été retrouvés près d'une route et il n'y aurait plus beaucoup de chances qu'il soit encore vivant.

Il appert que le président à vie de l'Ouganda, un musulman, n'aime pas les catholiques.

Le PQ réclame...

(Suite de la première page)

35.187 billets alors que l'on en avait alloués 124.943; que l'on a préparé 7.202 boîtes à lunch; que 750 athlètes ont célébré leur anniversaire à Montréal durant la période olympique; etc.

Mais on ne saura jamais, à moins d'une véritable enquête, comme le réclame le PQ, si les argent dépensés l'ont été à bon escient.

Nomination au comité du statut de la femme

OTTAWA (PC) — M. Marc Lalonde, ministre responsable du statut de la femme, a nommé six nouveaux membres au comité consultatif du statut de la femme et annoncé le renouvellement du mandat de trois autres membres.

Parmi les personnes dont le terme a été renouvelé pour trois ans figurent Mme Grace Hartman, présidente du syndicat canadien de la fonction publique, qui compte 210.000 adhérents, et Mme Blanche Bourgeois, de Cocagne, au Nouveau-Brunswick.

Parmi les nouveaux membres qui ont été nommés, on relève les noms de Me Louis Remillard, avocat à Québec, et Mme Rita Ubriaco, de Thunder Bay, employée au Chronicle-Journal de cette localité.

Mme Yvette Rousseau, d'Ottawa, a été nommée adjointe au président du conseil.

M. Lalonde a indiqué qu'un président permanent du conseil serait nommé à l'automne.

Baie James...

(Suite de la première page)

jour ont décidé de déclencher la grève dans les mêmes proportions. Un vote à peu près identique (72%) s'est également pris par les quelque 150 opérateurs du camp Duncan. Les menuisiers de LG-2 ont, pour leur part, voté à 72% en faveur de la grève.

Ailleurs

Ailleurs, dans la province, la situation est relativement stable. La grève des électriciens est pratiquement totale. A peine 5% des électriciens, surtout ceux travaillant pour le compte de petits entrepreneurs, continuent à travailler. Une majorité de ferrailleurs et de monteurs de ligne sont en grève, tandis que les charpentiers-menuisiers (même s'ils n'ont pas pris de vote formel de grève) continuent à perturber les chantiers. A Québec, de 65 à 70% d'entre eux ne travailleraient pas. Dans la région, tous les gros chantiers sont fermés.

Les électriciens de la région ont resserré leur ligne de piquetage, hier, non seulement sur les chantiers de construction mais à la porte même de certains gros entrepreneurs, dont Claude Miville Inc., Guillot et Flamand. A ces endroits, les piquets empêchent les camions de service de ces diverses entreprises de quitter les lieux et de répondre aux appels pour réparation ou autres.

Célèbre énigme résolue

TORONTO (PC) — Deux mathématiciens américains croient avoir trouvé la solution de la célèbre énigme de la cartographie en couleur, qui consiste à démontrer s'il est possible ou non de colorier chaque pays de la carte avec quatre couleurs seulement sans qu'aucun pays n'ait la même couleur qu'un autre pays qui lui est adjacent.

Il a fallu quatre ans de travaux aux professeurs Kenneth Appel et Wolfgang Haken de l'Université de l'Illinois, à Urbana, pour aboutir à ce résultat qu'ils devaient exposer en détail, aujourd'hui, au congrès annuel de la Société américaine de mathématiques et de l'Association de mathématiques d'Amérique.

En réalité, les mathématiciens se soucient bien peu de savoir s'il faut quatre couleurs ou cinq pour colorier une carte géographique, a reconnu le Pr Haken, mais il n'en sont pas moins intrigués par ce problème qui a résisté pendant 124 ans à tous les efforts visant à en fournir une démonstration mathématique.

Il devint "de plus en plus gênant qu'une réponse ne puisse être apportée à une question aussi simple", a-t-il dit lors d'une interview.

Après 1.200 heures de traitement sur ordinateur, quelque 10.000 diagrammes repré-entant des régions ou cartes géographiques et des pages entières de calculs, il ressort de leurs résultats préliminaires que les diagrammes peuvent effectivement être coloriés avec pas plus de quatre couleurs "inférentes".

La solution, si elle est confirmée par des recherches ultérieures, apparaîtrait comme une étape significative dans le domaine des mathématiques pures, a déclaré de son côté M. Lipman Bers, président de la Société américaine de mathématiques.

M. Bers, de l'université Columbia, à New York, a ajouté que c'est la première fois qu'un tel progrès est accompli au moyen des ordinateurs électroniques.

LA BOUTIQUE AUX AUBAINES

Loretteville
264 Racine
tél.: 842-1945

Orsainville
Place Liray
tél.: 623-1546

Villeneuve
Place Orléans
tél.: 661-7330



pour le retour à l'école!
légers gilets

100% acrylique

Fin tricot offert dans les tons de brun, noir, vert sapin, bleu sarcelle, gris, beige, rouge vin, rouille.

dame, petite, moyenne et grande

322

messieurs, petit, moyen et grand

388

pour garçons et fillettes

Même modèle 100% acrylique "unisexe" dans les tons de beige, gris, bleu sarcelle, brun, vert, rouille.

Tailles 8 à 16

322



La Parisette



Populaire bottillon en suède

La meilleure valeur pour le retour à l'école! Ce bottillon La Parisette en suède de couleur tan avec semelle moulée. Un modèle très confortable qui chausse facilement l'enfant. Profitez de ce prix extra-spécial!

Peintures 5 à 4 et les demies

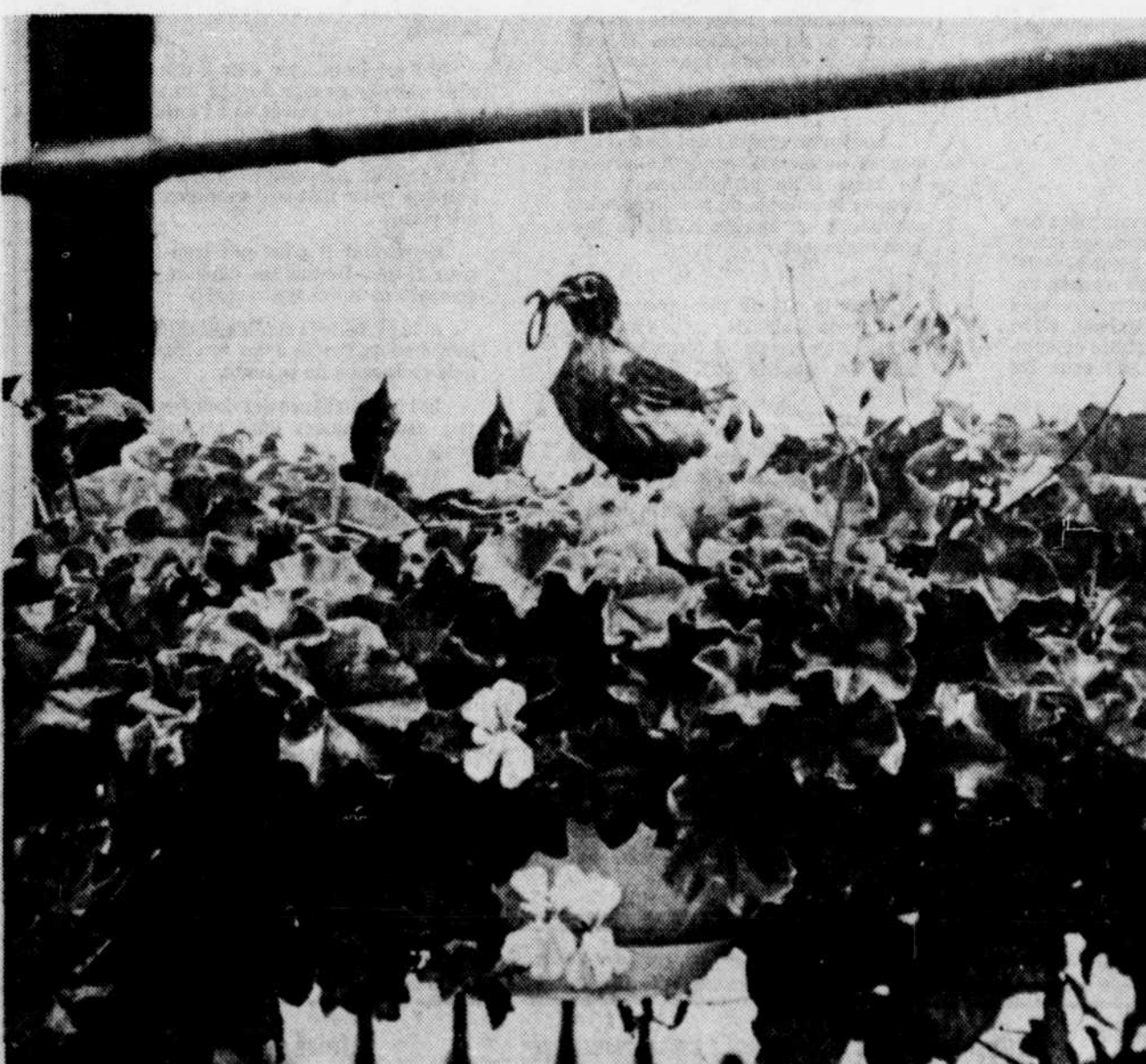
6 55
rég. 9.50

Même modèle en cuir de couleur tan avec semelle wedge similicrêpe.

4 à 8 8.95

9 à 4 9.95

Utilisez vos cartes Chargex et Master Charge



Jardinière d'oiseaux

La crise du logement qui sévit depuis plusieurs années au pays aurait maintenant atteint le royaume des oiseaux. Cette famille de merles s'est trouvé un nid dans un pot de géraniums à London, en Ontario.

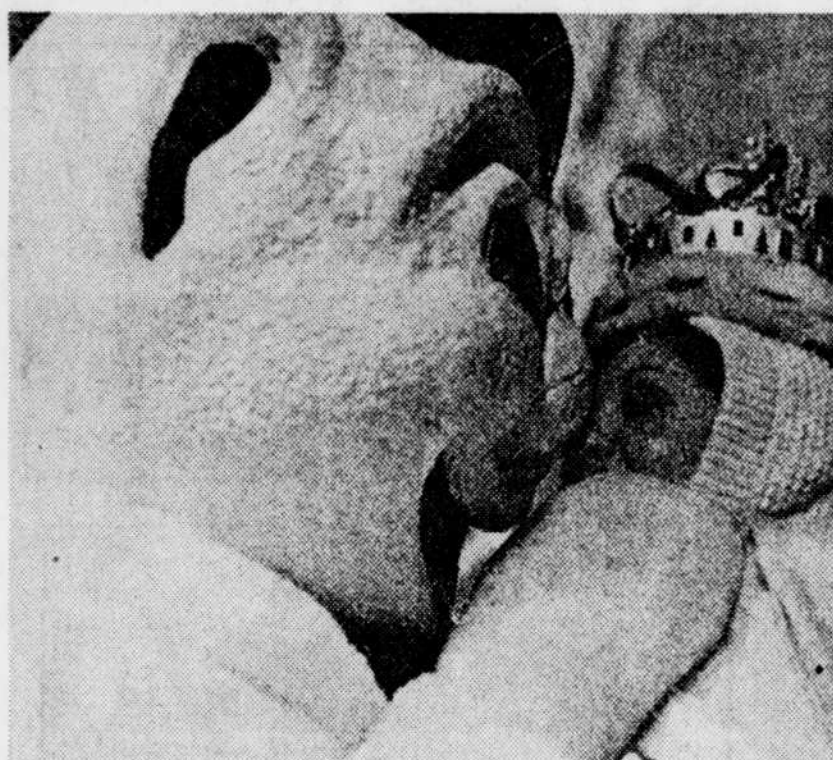


monsieur québec

par yves bernier

Déjà le concours des duchesses!

"Je crois qu'il y a encore de la place pour l'extraordinaire aventure que vivent les jeunes filles qui sont choisies duchesses du Carnaval de Québec". Mme Claudette Légaré nous dit que c'est pour cette seule et unique raison qu'elle, ex-duchesse, a accepté de présider cette année le Jury des duchesses, dont le concours a été lancé, hier midi, à La Tyrolienne, à Sainte-Foy. "Changement majeur cette année" nous dit l'exécutif du Carnaval, les candidates qui se présenteront devront faire face à sept jurys, (au lieu d'un seul), avant de se voir choisies finalistes. Il y a trois finalistes par duché, pour un total de 21. Le jury final est composé, cette année, de l'exécutif du Carnaval et de quatre femmes. Les autres jurys sont composés de trois hommes et trois femmes dont une ex-duchesse du Carnaval. (Remarque l'on veut impliquer de plus en plus de femmes dans ce concours). Sous le thème "Pourquoi pas toi?", le président du Carnaval 77, M. André Tranchemontagne, a lancé la campagne de recrutement des candidates qui durera jusqu'au 23 septembre inclusivement. L'âge des candidates doit être de 18 à 25 ans (deux ans de plus que l'an dernier). Les jeunes filles intéressées peuvent trouver les formules d'inscription dans les banques, les caisses populaires ou au bureau du Carnaval. Nous y reviendrons!



pourquoi pas toi?..

devenez duchesse du
CARNIVAL 1977
inscription avant le 23 septembre 1976



Fête foraine

Grande fête foraine au Marché de la Place et à Place de Ville, à Sainte-Foy le dimanche 29 août, de 12h à 22h. C'est ainsi que la Corporation Les Artisans Coop-Vie entend souligner son centenaire en invitant toute la population de la région à une fête. Jeux de groupes, expositions d'artisans, troc et vente de toutes sortes de choses coïncidant avec le Marché aux puces. Les danseurs Du Rocher, de 14h à 17h, et un immense pique-nique à 19h suivi d'un spectacle de musique canadienne. En cas de pluie, ce qui arrive fréquemment, la journée est malheureusement annulée sauf le spectacle en soirée qui aura lieu dans le gymnase du Pavillon Le Normand. A Sainte-Foy, on lâche pas, les activités se suivent à un rythme affolant.

Québécois mal protégés

Il est surprenant de constater que plus de la moitié (1,700,000) des travailleurs québécois n'avaient aucun fonds de pension en 1973, si ce n'est le Régime de rentes du Québec, qui est obligatoire, et la Sécurité de vieillesse. Cette statistique vient d'être rendue publique par la Régie québécoise. On constate de plus dans cette analyse que seulement 30.4 pour cent des femmes sur le marché du travail participaient à un régime de retraite, tandis que la proportion était de 43.3 pour cent pour les hommes. Plus loin, on remarque aussi une certaine discrimination puisqu'à cotisation égale pour les deux sexes, pratiquement aucun des 5,145 régimes de retraite ne prévoit de rente de veuf. Enfin, et point très important, 73.4 pour cent des cotisants n'ont aucune garantie quant à l'ajustement des rentes de retraite.

Le "vrai" sirop

L'Institut international du sirop d'érable (ne pas confondre avec le sirop de poteau ou l'Institut Pasteur) lance un concours pour développer un symbole, un logo, un sigle qui identifiera les "vrais produits de l'érable", permettant aux consommateurs de différencier le vrai des autres sirops de table. Ce symbole accentuera la promotion des produits à travers le monde. Le concours du dessin décernera un grand prix de \$1,000 et 10 de \$100. L'Institut est nouvellement formé et regroupe producteurs et emballageurs canadiens et américains et reçoit la collaboration des ministères de l'Agriculture du Québec, du Canada et des États-Unis. Pour participer au concours, écrivez à l'Institut, 643 Grosvenor, Montréal, H3Y 2S9. Les croquis doivent être soumis avant le 10 novembre.

Tronçon final

Enfin, le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, annonce la signature "prochaine" d'un contrat pour l'érection des systèmes d'éclairage et de signalisation sur le tronçon Québec-Val-Bélair du boulevard Henri IV d'une longueur de 6.8 kilomètres (4.2 milles). On ne connaît pas encore la date d'ouverture du tronçon à la circulation, mais ce contrat marque la phase finale des travaux commencés il y a un an. Les travaux de pavage sont déjà terminés à 80 pour cent.

Départ de Gérald Martin

Le directeur des communications du Carnaval de Québec, M. Gérald Martin, a remis sa démission à l'exécutif, le lundi 16 août dernier, pour se joindre à la compagnie Trans-Am Publicité et Promotion, de Saint-David. Après quatre ans de travail intensif pour les carnavaliers, Gérald a décidé qu'il était temps de se recycler un peu et de faire un retour dans l'entreprise privée. Travailler pour son propre compte sera pour lui un nouveau défi.



Gérald sera regretté

C'est avec tristesse que cette jeune carnavalaise embrasse celui qui souvent au cours des quatre dernières années on a surnommé "Monsieur Carnaval". Gérald Martin a en effet décidé de quitter l'organisation du Carnaval pour se lancer carrément à son compte.

faits divers et justice

Motards condamnés pour vandalisme

HULL (PC) — Vingt motards de la bande des Popeye ont écopé de peines, hier, allant de un jour à six mois d'emprisonnement.

Ils étaient accusés d'avoir saccagé l'hôtel Vieux-Pin, à

Saint-André-Avelin, le 16 août dernier.

Le juge Avila Labelle a de plus condamné les motards à rembourser le propriétaire de l'hôtel pour les dégâts, réduits de \$10,000 à \$4,000 à

la suite de l'enquête policière.

Les accusés, a-t-on appris, désiraient tenir une réunion à l'hôtel au moment où la bagarre a éclaté.

norman

Little Nuggat

SUGAR KAINE

alléchant comme une glace

un manteau enduit de polyuréthane doublé de peluche moelleuse, douce et chaude. Capuchon détachable. Poches avec rabat. Ceinture élastifiée, boucle dorée. Boutons métalliques. En tan ou chocolat de 7 à 14

\$52.98

un ensemble en velours côtelé. Pantalon avec braguette et triangle d'élastique aux hanches

\$14.98

avec débardeur garni d'un tissu imprimé quadrillé. Cordonnets noués.

\$9.98

Choix de 3 teintes: bleu, rouille, vert bouteille de 7 à 14.

LEBOFF

rayures sous couture

deux modèles à rayures différentes dont un ensemble deux-pièces et une robe par 'le boff'.

à gauche: ensemble jupe et tunique 100% polyester lavable à la machine. Manches courtes avec revers. Ceinture nouée. Couleurs assorties de 5 à 15.

\$34.98

à droite: robe en acétate et nylon, également lavable à la machine. Rayures de couleurs fines sur fond noir. Manches longues. Col boule. Lien. De 5 à 15.

\$29.98

Dites: 'portez à mon compte'.

● mail st-roch, place laurier, place fleur de lys, galeries chagnon ●

dans nos régions

Le Bas-Saint-Laurent

Du 27 au 29 août aura lieu au pavillon sportif de Rimouski le championnat provincial de crosse, catégorie Atome-Bantam. Les participants viendront de tous les coins du Québec.

La Côte-du-Sud

Le corps de majorettes "Les Marionnettes" de Montmagny s'est classé au 3e rang du championnat mondial des groupes féminins de tambours et de clairons, qui s'est déroulé récemment, à Lynn, en banlieue de Boston. Cet ensemble qui fait la fierté de Montmagny continue d'accumuler les trophées et d'afficher une autre saison remarquable, après avoir remporté le 2e rang au championnat de la Capitale canadienne, le 7 août, à Ottawa. Les "Marionnettes" ont notamment défendu leur titre de "championnes canadiennes féminines" les 3, 4 et 5 septembre, à Kitchener, en Ontario.

La Beauce

Le Dr Victor C. Goldbloom, ministre des Affaires municipales et de

L'Environnement, a informé le député de Beauce-Nord, Me Denis Sylva, qu'une aide financière au montant de \$314,950 avait été accordée à la municipalité de Saint-Bernard, paroisse, afin de permettre la construction d'un réseau d'égout et d'égouts sanitaires et pluvial avec protection contre les incendies. Cette subvention sera payée sur une période de dix ans, en versements annuels égaux.

L'Amiante

L'Assemblée nationale a apporté deux amendements à la charte de la ville de Black Lake, afin de lui permettre de verser une pension annuelle de \$1,200 à l'ex-secrétaire-trésorier, M. Jean-Marie Hébert, pour ses seize années de service, et de payer un montant forfaitaire de \$955,50 à l'ancien maire, M. Emilien Maheux. Cette municipalité n'a pas de fonds de pension structurés pour ses employés. Quant à M. Maheux, il ne pouvait pas, en principe, bénéficier des avantages de la loi sur le fonds de pension des édiles municipaux ayant rem-

pli un mandat de huit ans, n'ayant pas atteint l'âge de 60 ans au moment de son départ en 1974. Il était âgé de 58 ans.

Portneuf

La municipalité de Cap-Santé a entrepris un réaménagement complet de ses installations de sports et loisirs. A cette fin, elle s'est portée acquéreur d'un emplacement en vue de centraliser les terrains de jeux (balle-molle, patinoire, etc.). Ce projet sera complété par l'acquisition d'équipement adéquat pour permettre la pratique de divers sports. Le coût total prévu est de quelque \$80,000.

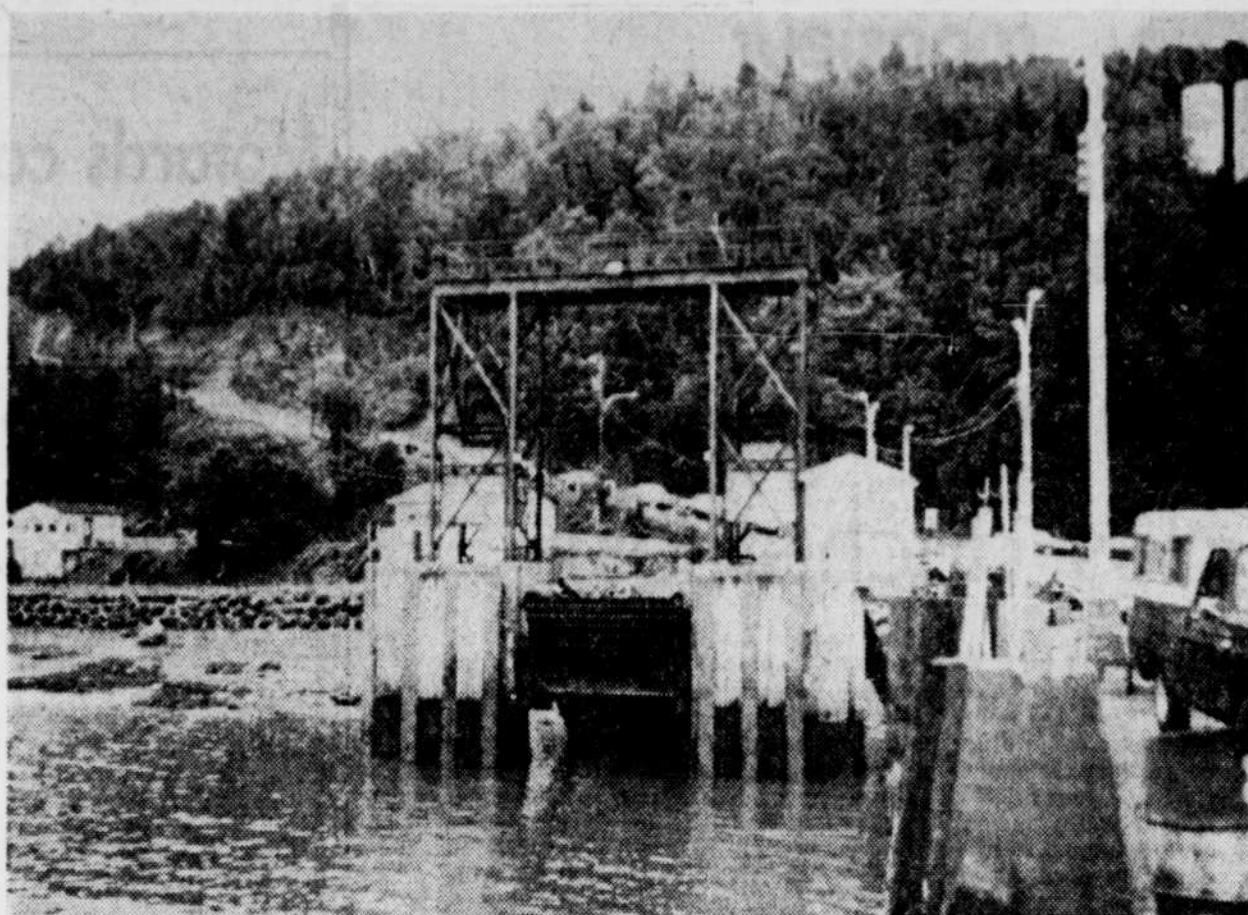
Charlevoix

Le conseil municipal de La Malbaie en a assez du peu de respect que les propriétaires ont du règlement de construction, et a

décidé de demander au chef de police de voir à ce qu'une ronde hebdomadaire complète soit faite pour examiner de près tout ce qui pourrait se classer dans le domaine de la construction ou de la réparation dans les limites de la ville. Un rapport devra être déposé au bureau du gerant municipal dans les quelques heures suivant cette ronde.

La Côte-Nord

La compagnie Sept-Iles Métal Works Inc. fabriquera un nouveau produit, soit des pièces de métal pour la machinerie utilisée par les sociétés minières et papetières. Un investissement de \$321,500 est requis, et le ministère de l'Expansion économique régionale a consenti \$96,575 pour l'agrandissement de l'usine. Six emplois seront créés.



Nouveau débarcadère

Le nouveau débarcadère du quai de l'île aux Coudres est partiellement utilisé depuis la fin du mois de mai, mais le gouvernement fédéral a dû effectuer du dragage pour donner une profondeur d'au moins 15 pieds à marée basse, à cet endroit. Selon le capitaine Réal Harvey, de la compagnie de navigation Cartier, le traversier Trois-Rivières n'a jusqu'à aujourd'hui, utilisé le nouveau débarcadère que lorsqu'il transportait des autobus ou des gros véhicules, parce que les travaux de creusage n'étant pas terminés, il devenait difficile de manoeuvrer avec sécurité. Ces travaux étant maintenant terminés, le nouveau débarcadère pourra être utilisé régulièrement, en attendant que le gouvernement accepte de construire un nouveau quai à Saint-Bernard.

HOTEL CAP-AUX-PIERRES L'ILE-AUX-COUDRES

offre à sa distinguée clientèle

60 unités de motel avec bain et douche dans une ambiance canadienne familiale avec des activités sportives et sociales.

Pour réservations, tél.:

(418) 438-2318 ou
Zenith 1 (800) 463-5163

ACHETEZ VOTRE PEINTURE DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

(spéciaux en vigueur à l'année)

LATEX BLANC

à partir de **\$3⁴⁹** le gallon

SEMI-LUSTRE A L'HUILE

à partir de **\$5⁷⁵** le gallon



Choix de 1,200 couleurs

Venez nous voir, l'économie que vous ferez en vaut le déplacement.

LES PEINTURES VALMONT INC.

1670, Avenue Notre-Dame, N.-D.-des-Laurentides
Charlesbourg - 849-3321

2%

ESCOMPTE SUR TOUT
ACHAT DE \$50
ET PLUS PAYE EN ARGENT
ET APORTE

Nous faisons la livraison à l'extérieur également.

LATEX SUPER BLANC
Intérieur et extérieur
La gallon **\$3⁹⁵**

FOAM S. E. #1
4' x 8' x 1" **\$7²**

DRAIN 4" TROU
Rouleau de 150 pieds **\$32⁰⁰**

TUYAUX EN CUIVRE 1/2"
Rouleau de 60 pieds **\$23⁹⁵**

TUILE A PLANCHER
Vinyle-marbre, pré-collé
1/2" x 12" x 12" **25^c**

VENEER 1/4"
Pour plancher La feuille **\$4⁰⁰**

TAPIS DE CUISINE **\$4⁹⁵**
100% nylon choix de couleurs

TUYAUX A.B.S. C.S.A.
1 1/2"
0.45 pl. - 1.20 pl. - 1.80 pl.

CHOIX COMPLET
Cuir Black & Decker
Ex. SCIE SAUTEUSE **\$15⁹⁵**

No 7515 - détail **\$15⁹⁵**
SCIE CIRCULAIRE **\$27⁹⁵**

Spécial **\$27⁹⁵**
LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE.
Aussi matériaux neufs de toutes sortes à prix d'adobaines.

POÊLE FRANKLIN
COMPLET

En fonte inclut porte bûche, réduit, chef, pare-étincelles, bûche de cuivre, pot à bûche et grille B.B.Q.

COMPLET **\$185⁰⁰**

MODERN PLYWOOD LTD.

1255, Courcellette - Val Belair - Tél.: 842-1911
• Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir

100^e ANNIVERSAIRE

VENTE EXCEPTIONNELLE



PHOTO DE LA PREMIERE MAISON DECHENE EN 1876
Regardez attentivement... vous verrez qu'à l'époque, on accrochait les manteaux de fourrure à l'extérieur!

POUR HOMMES Paletots en chat sauvage Loutre Castor Loup

à partir de **\$749**

	PRIX DE VENTE
Ocelot	\$6200
Renard blanc	\$1895
Seal d'Alaska	\$2195
Chat-lynx	\$3095
Loutre naturelle du Labrador.	\$2395
Vison Canada Majestic.	\$1695
Renard de Magellan.	\$1450
Vison chinois	\$495
Loup canadien	\$875
Chat sauvage américain.	\$995
Chat sauvage canadien.	\$995
Rat musqué du nord du Québec.	\$589
Loup du Montana	\$1295
Rat musqué blanc arctique.	\$995

	PRIX DE VENTE
Rat musqué blanc arctique.	\$795
Rat musqué blanc arctique.	\$749
Rat musqué blanc arctique.	\$749
Pattes de vison naturelles.	\$849
Queues de vison naturelles.	\$425
Martes de roche	\$2195
Mouton de Perse "breasted" blanc noir.	\$795
Renard roux canadien.	\$1495
Renard gris américain de Service.	\$1495
Renard bleu blanc "breasted".	\$649
Chat sauvage "breasted".	\$1795
Opossum australien de différentes couleurs.	\$995
Lapin teint	\$289

NOUS PAYONS LA TAXE DE VENTE
POUR VOUS MESSIEURS - DAMES

• Une fois par 100 ans.



NOUS PAYONS
LA TAXE DE VENTE
POUR VOUS
MESSIEURS - DAMES

Une fois par cent ans

ASSORTIMENT
DES PLUS
COMPLETS
DE CHAPEAUX

STATIONNEMENT GRATUIT
PAQUET - LALIBERTE

Nous avons un atelier très spécialisé pour vous bien servir.

GARANTIE D'UN AN AVEC ASSURANCE.
ENTREPOSAGE LA 1^{re} ANNEE. AJUSTEMENT GRATUIT.

Edgar

DECHENE FOURRURES

Ltee

634 EST, BOUL. CHAREST, QUEBEC - TEL.: 523-3313
FACE AU STATIONNEMENT PAQUET-LALIBERTE

Conditions faciles
de paiement

CHARGEX

MEMBRE OFFICIEL
DE L'ASSOCIATION
DES ELEVÉS DE
VISON DU CANADA
MEMBRE DES MAÎTRES
FOURREURS DU QUÉBEC.

Le tribunal saisi de la moralité de la revue "Vive les girls"

par J.-Claude RIVARD

C'est au juge Paul-Emile Fortin, de la cour des sessions de la paix, qu'a été dévolu, hier, le rôle de déterminer si le spectacle "international" de la revue Sam Germano est de nature à corrompre les mœurs québécoises ou non.

Le directeur de la troupe, Sam Germano (Oscar Edreira) et les six membres de sa troupe, étaient cités à leur enquête préliminaire pour répondre à l'accusation d'avoir enfreint le Code criminel en se montrant nus en public, au cabaret "Chez Gérard", pendant la nuit du 22 au 23 juillet dernier.

Dès le début de l'audience, l'avocat des danseurs, Me

Ross Goodwin, a présenté une motion pour rejet. Il a argumenté que le spectacle présenté par la troupe vénézuélienne de Sam Germano n'a rien de pornographique ou d'obscène, et qu'il est de la même qualité que tous les autres grands spectacles internationaux du genre.

Le juge ne crut toutefois pas opportun de retenir cette motion. Peu auparavant, la poursuite, Me John D'Arcy Asselin, avait fait entendre un policier de la sûreté municipale de Québec, qui a assisté au spectacle du 22 au 23 juillet.

Le sergent-détective Alman Kiley énuméra certains passages du spectacle où il lui a semblé que les gestes, les mouvements et la nudité des

danseurs lui semblaient dépasser le seuil de tolérance de la société québécoise.

L'avocat de la défense Goodwin essuya un second refus de la part du juge Fortin. Il l'avait invité à transporter le tribunal au cabaret "Chez Gérard" pour y assister à la présentation du spectacle, tel qu'il fut intégralement présenté le soir du 22 juillet. Sans le préciser de façon explicite, le juge Fortin laissa entendre qu'une telle visite au cabaret serait de peu d'utilité, les artistes ayant tout le loisir d'escamoter les parties de spectacles répréhensibles.

La défense

La défense s'est engagée sur la "qualité" du spectacle présenté à la population et aux touristes par l'imprésario et restaurateur québécois Gérard Thibault.

Ce dernier est lui-même monté dans la boîte aux témoins pour révéler qu'en 35 ans, il fut l'un des pionniers au Québec de l'industrie du cabaret et de la boîte à chanson. C'est grâce à "Chez Gérard" et à "La Porte Saint-Jean" que les Piaf, les Bécards, les Mariano, les Guétary, les Boyer, les Compagnons de la Chanson, etc., se sont révélés sur notre continent. "La Boîte à Chansons" a lancé les Vignault, les Ferland, les Léveillé, a-t-il révélé.

Il en est de même dans le domaine du spectacle à grand déploiement. M. Thibault a dit présenter dans ses établissements les mêmes spectacles ou des spectacles de la même qualité que ceux offerts par le "Café-Conc" du Château Champlain et de la

"Salle Bonaventure" au Reine Elisabeth, à Montréal.

M. Thibault a révélé que ces grands cabarets de la métropole ont même recourus à son expérience. Il a dit n'avoir aucun contrôle sur le contenu d'un spectacle, en ajoutant toutefois qu'au niveau de la moralité, la Revue de Sam Germano "Vive les girls" n'a attiré, jusqu'ici, que des éloges et que sa qualité lui semble conforme aux normes canadiennes de tolérance.

Dans son témoignage, Gérard Thibault a évoqué cette évolution qui s'est faite au cours des ans, dans le domaine du spectacle. Il a notamment évoqué le souvenir de cette revue de danse espagnole où, à la toute dernière minute, il fallut courir chez le fleuriste pour quérir de quoi camoufler... un décolleté trop audacieux.

M. Thibault n'était pas à Québec, le soir fatidique du 22 juillet. De ce qu'il a vu, toutefois, les autres jours, il estime que seul le tableau du "Beach party", sur quelque quinze ou seize tableaux en était un de nudité complète. Encore, précise-t-il, faut-il ajouter que cette nudité des danseurs, pendant moins de trois minutes, était fortement voilée par un jeu de lumières, avec projection rapide de diapositives bigarrées, n'ayant que le seul but de créer un effet visuel attrayant.

La cause doit se poursuivre demain après-midi. Le juge Fortin a demandé à tous les membres de la troupe d'être présents à cause de ce bon vieux principe de droit qui veut que nul puisse être condamné s'il ne lui est pas donné la chance de se faire entendre...

Vol d'oeuvres d'art évaluées à \$750,000

CALGARY (PC) — Vingt trésors artistiques du graveur de la Renaissance Albrecht Dürer ont été volés, durant la fin de semaine, à la galerie d'art de l'Université de Calgary. La police a précisé, hier, qu'il s'agissait là du plus important vol d'oeuvres d'art dans l'histoire de la ville.

Les spécialistes ont hésité à établir la valeur des hauts-reliefs en bois, esquisses et gravures mais ils sont tombés d'accord pour une somme d'environ \$750,000.

La police de Calgary a alerté les différents corps policiers à travers le Canada et une liste des

oeuvres dérobées a été transmise à Interpol.

On soupçonne des professionnels d'être les auteurs du forfait, qui a été perpétré entre 19h, vendredi, et hier matin.

Les voleurs ont pu pénétrer dans l'immeuble de la bibliothèque, abritant la galerie, en brisant un soupirail.

Un responsable de la sécurité à l'université a précisé qu'il n'y avait pas de système d'alarme dans l'édifice mais que des gardiens effectuaient des rondes régulières.

D'après les policiers, seuls quelques riches collectionneurs pourraient se payer des pièces du butin.

Incendie criminel

L'incendie qui a endommagé, avant-hier, la maison de Mme Yvon Légaré, située au 740, 74e rue Est, à Charlesbourg, est d'origine criminelle et une femme était toujours détenue, hier soir, sous mandat du notaire Cyrille Delage, du Commissariat des incendies du Québec.

Les enquêteurs de la police de Charlesbourg et ceux de la Sûreté du Québec ont établi que le feu avait débuté sur la rampe de l'escalier du sous-sol où un linge avait été enroulé.

Les pompiers ont été alertés vers 8h45 du matin et ils ont pu maîtriser les flammes assez rapidement. Les dommages sont tout de même estimés à \$3,000, en grosse partie causés par la fumée qui s'est infiltrée partout.

La suspecte a été confiée à la prison des femmes où elle

devait être détenue jusqu'à l'enquête devant le commissaire Delage.

Cause accidentelle

Par ailleurs, l'incendie qui a causé des dommages d'au moins \$80,000 dans les locaux de l'édifice Langelier, avant-hier soir, est d'origine accidentelle.

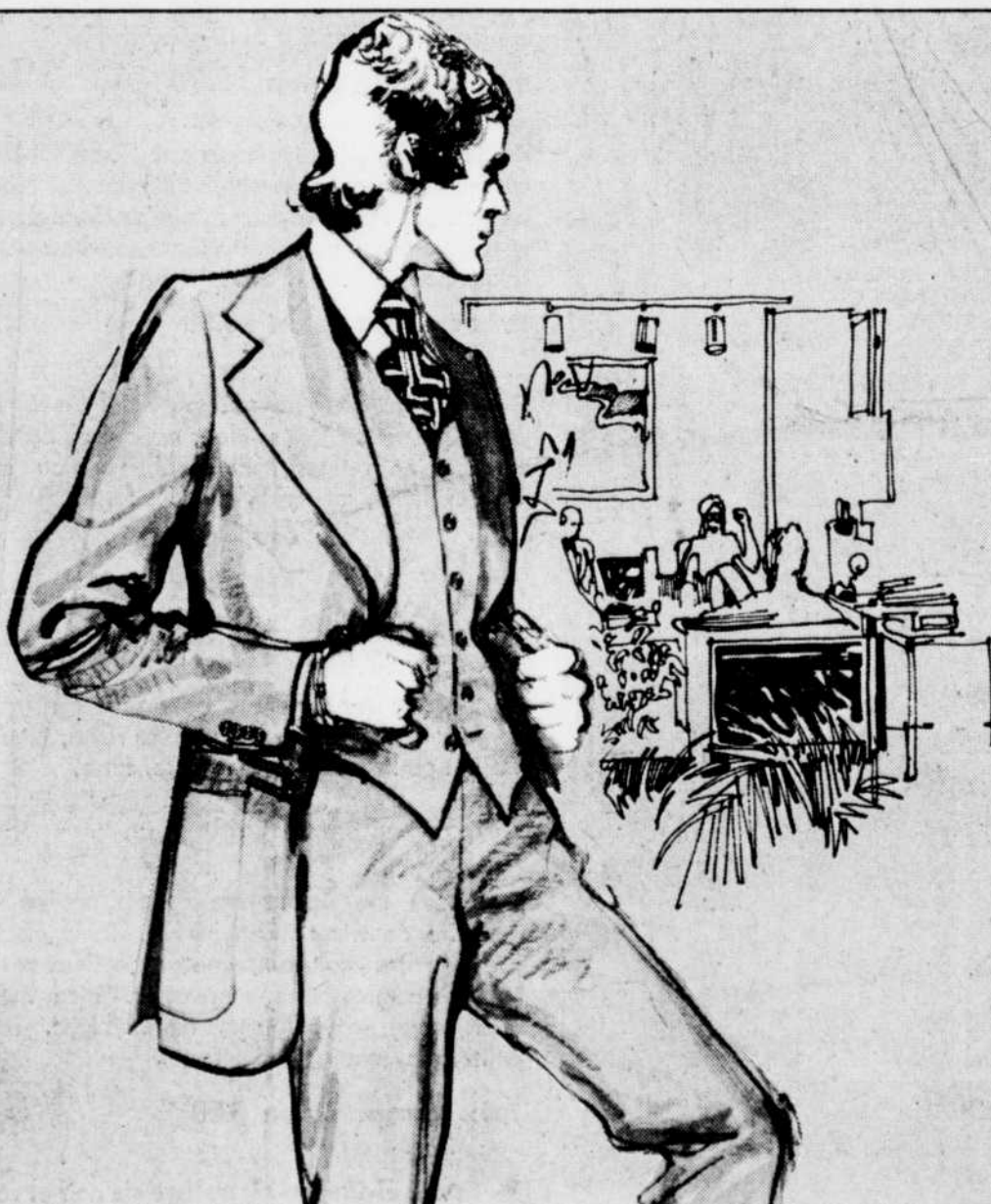
L'enquête du Commissariat des incendies a révélé que le feu avait éclaté au troisième étage, dans l'atelier de peinture de la firme Autovox Inc. Des linges imbibés d'huile de lin et placés dans un récipient en seraient la cause.

La combustion spontanée aurait provoqué l'incendie qui a couvé longtemps et c'est ainsi que sept têtes de gicleurs se sont déclenchées automatiquement, entraînant d'énormes dégâts par l'eau.

H.R. ouvert vendredis jusqu'à 21h.

OFFRE H.R. DE COMPLETS SUR MESURE \$174 ET \$189

Si vous voulez faire un placement sûr, demandez-nous de prendre vos mesures.



Un achat bien calculé! Un complet sur mesure de H.R. à prix compétitif. Qui recevra notre meilleure attention parce que commandé avant la bousculade automnale. Tissus de belle qualité. Plaids, tweeds, rayés, fins lignés, flanelles unies. Tons de gris, brun, bleu, vert, marine. Coupe contemporaine et carrure souple. Le grand style H.R. Impeccable. Ce qu'il vous faut.

Deuxième pantalon, \$59. Gilet, \$38. Supplément à partir de taille 47. Boutique Messieurs au rez-de-chaussée.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville, Place Ste-Foy, 2 hrs station. gratuit. Parc-Autos, Place de l'Hôtel de Ville.

ÉPARGNEZ LE PROFIT DU CONSTRUCTEUR, CONSTRUISEZ VOTRE MAISON VOUS-MÊME D'APRÈS LE FAMEUX CONCEPT "ME-CA-NO" DE MODULEX INC.



Série MODERNE 24' x 40' \$8,362



Série CHATELAINE 28' x 42' \$9,341



Série PRESTIGE 24' x 40' \$9,176



Série NORMANDIE 24' x 36' \$8,142

TOUS LES MATÉRIAUX SONT LIVRÉS SUR VOTRE TERRAIN, NUMÉROTÉS ET IDENTIFIÉS

FACILE COMME A - B - C

- MURS EXTÉRIEURS EN 10 SECTIONS USINÉES
- DIVISIONS EXTÉRIEURES EN 20 SECTIONS USINÉES
- FERMES DE TOIT ASSEMBLÉES ET NUMÉROTÉES

Incluant charpente complète: murs - planchers - toit - divisions - revêtement extérieur peinturé avec garantie 10-25 ans - fenêtres panoramiques doubles - isolation - revêtement des murs intérieurs - cheminée - plans fournis pour fondation, électricité, plomberie, chauffage.

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

NOS MAISONS SONT CONFORMES AUX NORMES DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES

VOYEZ ET VISITEZ NOS MODÈLES CHEZ

OUVERT
7 JOURS
PAR
SEMAINE

MODULEX INC.

PLUSIEURS
AUTRES
MODÈLES
DISPONIBLES

2524, BOUL. HAMEL, QUÉBEC - 681-0133

Prix sujets à changement sans préavis.



Les pêcheurs reçoivent instruction de surveiller la mer autour de Percé

par Lucien LATULIPPE

Les recherches dans l'espoir de trouver les 11 autres personnes qui se sont noyées au large de Percé, le 13 août dernier, se poursuivent officieusement. Les pêcheurs de l'endroit et des environs ont reçu instruction d'ouvrir l'oeil. Mais la garde côtière, l'hélicoptère et les hommes-grenouilles de la Sûreté du Québec ont été retirés.

Le seul espoir revient à la mer qui, on le souhaite, rendra les 11 victimes qui manquent encore. On craint que les corps n'aient été dévorés par les pucerons ou par des poissons voraces.

Le corps de Mlle Françoise Louette, âgée de 20 ans, de Nantes, le seul repêché jusqu'ici, a été confié à la maison Lépine et Cloutier, de Québec, qui doit l'expédier par avion en France, demain. Il a été embaumé.

Par ailleurs, le poste de la SQ à Chandler laissait savoir, hier soir, que le corps d'un noyé, repêché près de Ba-

thurst, au Nouveau-Brunswick, hier, n'était pas l'un des trois hommes, qui ont péri avec les neuf jeunes Françaises, lundi dernier.

Enquête du coroner

Tel que prévu, l'enquête du coroner sur cette pénible tragédie de l'onde s'ouvrira à Percé, après-demain. Elle sera présidée par Me Stanislas Déry, coroner itinérant, qui a eu le malheur de perdre sa mère, hier. Mme Déry sera inhumée à Québec, demain.

Me Déry était à Percé lorsqu'il a appris la pénible nouvelle. Il avait pris contact avec les enquêteurs et il a jugé que l'enquête était suffisamment avancée pour permettre la tenue de son enquête.

Un vingtaine de personnes doivent être appelées à témoigner. Le coroner tient surtout à entendre celles qui ont vu le groupe de 12 s'embarquer à bord d'une chaloupe à moteur de 14 pieds, alors que la mer était grosse et qu'il ventait fort.

Quant aux compagnons et compagnes des victimes, ils auraient déclaré qu'il ne fallait blâmer personne ni chercher à jeter le blâme sur quelqu'un. Le temps a joué

un gros rôle dans cette malheureuse tragédie.

Le groupe était à Percé depuis six jours et le temps a été maussade tout le temps.

C'est au cours d'une éclaircie que les victimes ont décidé de forcer le destin. Elles se sont embarquées pour une randonnée dont elles ne sont pas revenues.

Nombreux vols perpétrés à Québec

De nombreuses plaintes de vols ont de nouveau été portées à l'attention de la police de Québec depuis quelques jours. Il y a eu deux hold-up et de nombreux cambriolages.

Au restaurant Sandra Inc., situé au 2100 boulevard Leblond, un individu s'est fait remettre une somme d'environ \$125. Il était armé et il portait un bas nylon sur la tête.

Au garage Pharand Inc., du 115 boulevard Saint-Cyrille ouest, un individu armé d'un couteau a dérobé quelque \$170.

Le plus important cambrio-

lage a eu lieu chez St Lawrence Clothing, au 95 est rue Saint-Vallier. Des vêtements pour plus de \$6,000 ont été volés.

Il y a eu aussi vol de \$300 en argent à la pâtisserie Paolo, au 969 rue Cartier, et vol de \$300 en cigarettes au restaurant Cardinal, du 794 est boulevard Charest. Des bibelots ont de plus été dérobés au Temps Passé, antiquités, du 44 rue Sous-le-Fort.

La police note de plus que 22 autos ont été cambriolées et que quatre maisons ont été visitées par des cambrioleurs.

Des agents de la sûreté

municipale de Sainte-Foy ont appréhendé, en fin de semaine, deux individus âgés de 18 et 25 ans au moment où ils commettaient un vol par effraction dans une école de Sainte-Foy.

Le plus jeune malfaiteur, qui est bien connu des milieux policiers, de même que son coéquipier, bénéficiaient d'une libération conditionnelle depuis juillet dernier, après avoir été condamnés pour un vol par effraction et un autre à main armée.

Les deux jeunes gens devaient comparaître, hier après-midi, à la cour des sessions de la paix.

Retrouvailles

Diana Johnson, à gauche, est tout heureuse d'avoir retrouvé sa soeur Susan Bunch qui, après 26 ans, vient de réintégrer sa famille, à Winnipeg. Mme Bunch avait été adoptée alors qu'elle était encore enfant et c'est après de longues recherches qu'elle a finalement eu la joie de retrouver sa soeur et son frère.

Vos rabais, ça s'annonce dans Le **SOLEIL**

DEVENEZ RADIO-AMATEUR

Suivez nos cours complets en classe ou par correspondance, en français ou en anglais. Démonstration gratuite.

LES SERVICES V. E. INC.
4264, St-Félix, Cap-Rouge, Qué.
Tél.: 658-7388

Permis provincial # 669567

ARTICLES SCOLAIRES

T.J. MOORE LTÉE
2670 Dalton - Parc Colbert - Ste-Foy

SUCCURSALES: À 357 EST, ST-JOSEPH et PLACE LAURIER
Commandes téléphoniques: 658-4200

EN SPÉCIAL

STYLO POINTE MOYENNE

No M-25

BIC chacun **.12**

Larousse

Les dictionnaires de référence les plus pratiques à l'école, au foyer, au bureau etc...

PRIX 10.92 MOORE

Français seulement

1000

1014 Feuilles mobiles en paquet de 1000. Lignage étroit.

PRIX 4.92 MOORE

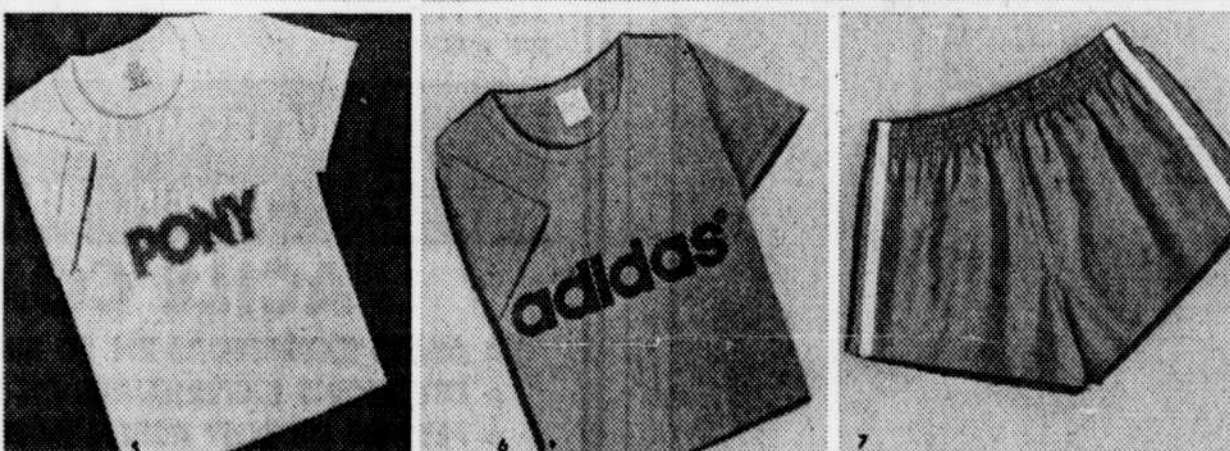
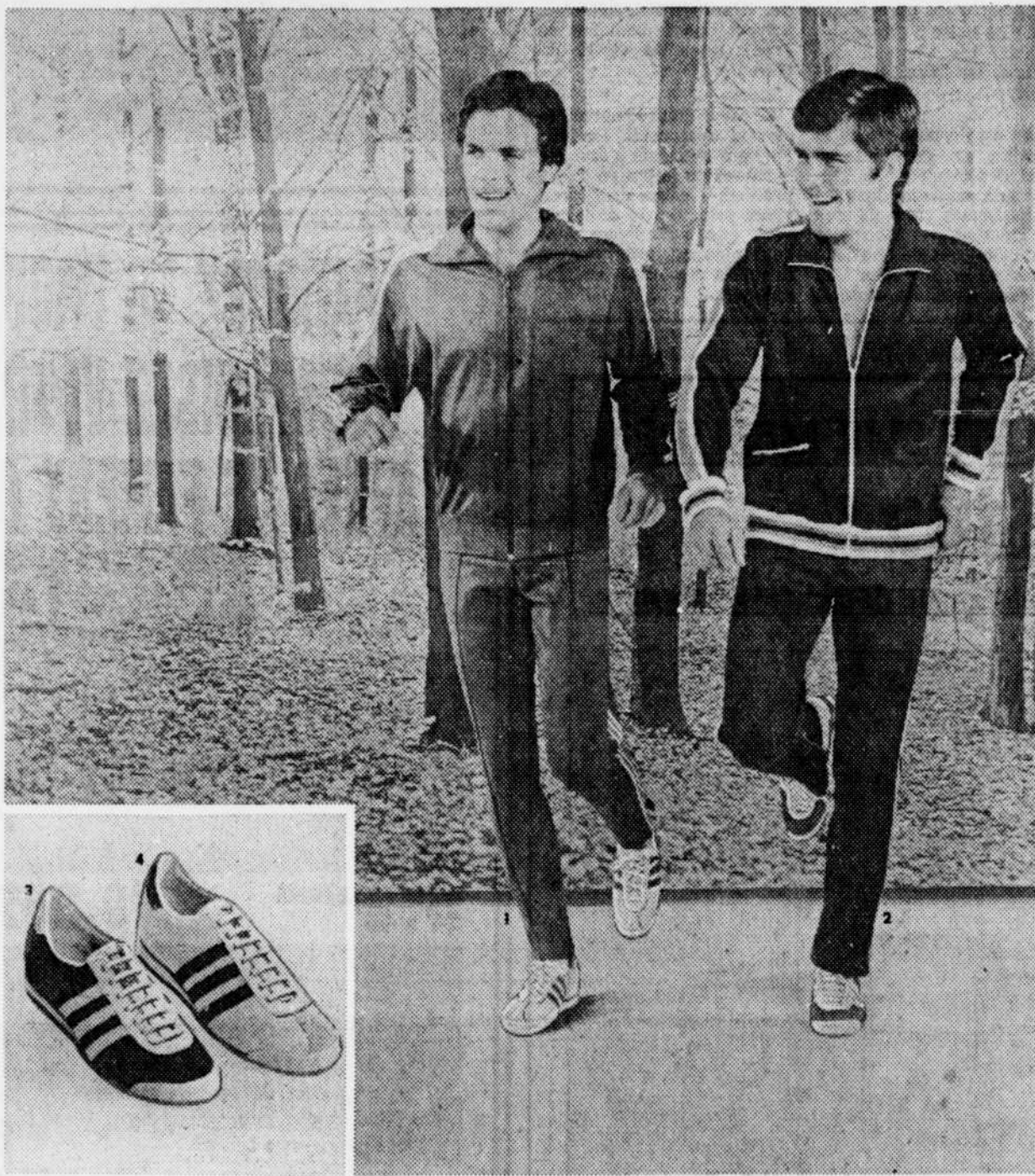
Couverture "Bis-fang" en papier de 3 # 100. Couleurs assorties. Enveloppes en poly.

PRIX 10.92 MOORE

Français - Anglais
Anglais - Français

T.J. MOORE
Tout pour le bureau LTÉE

Equipez-vous pour la rentrée! Profitez des prix spéciaux chez Eaton



1- Costume d'entraînement Adidas en nylon. Veste à glissière pleine longueur, pantalon avec poche et ouverture aux jambes. Rayures contrastantes. Marine/blanc, bleu royal/ton or, rouge/blanc. Tailles, adultes: petite, moyenne, grande, forte; adolescents: 8 à 16.

	Prix courant Eaton	
Adultes	19.98	17.99
Adolescents	17.98	14.99

2- Costume De luxe en tricot d'acrylique. Veste avec glissière pleine longueur et manches raglan avec bandes contrastantes. Pantalon avec bande de taille de 1 1/2", une poche à glissière, plis piqués devant, ouverture à glissière aux jambes, bandes contrastantes. Marine, vert ou blanc. Tailles petite, moyenne, grande, forte.

Prix courant Eaton	24.98	19.99
--------------------	-------	-------

3- Souliers d'entraînement "Blue Star" Adidas en cuir suédé bleu avec garniture de ton or. Entièrement coussinés, semelles durables et bouts renforcés. Pointures 4 à 12 avec demies.

Prix courant Eaton	19.99	17.99
--------------------	-------	-------

4- Souliers d'entraînement "Rom" Adidas en cuir blanc avec semelle antidérapante. Modèle entièrement renforcé pour mieux protéger chevilles et talons. Bout renforcé. Pointures, adultes: 6 à 12; adolescents 3 à 5 1/2, avec demies.

Prix courant Eaton	15.98	14.29
--------------------	-------	-------

5- T-shirt Pony en coton et polyester avec col et poignets côtelés. Blanc avec deux bandes à l'épaule en rouge, bleu royal, vert ou jaune. Tailles: petite, moyenne, grande, forte.

	Prix courant Eaton	
Adultes	3.99	3.19
Adolescents	3.49	2.99

6- T-shirt Adidas en coton et polyester confortable. Choix de rouge, bleu royal, bleu ciel. Tailles: petite, moyenne, grande, forte.

Prix courant Eaton	3.59	3.19
--------------------	------	------

7- Short de sport en coton croisé avec doublure de tricot indémaillable. Taille élastique avec cordon coulissant, une poche derrière et 2 bandes contrastantes aux côtés. Blanc/marine, blanc/rouge, rouge/blanc, marine/blanc. Tailles: petite, moyenne, grande, forte.

Prix courant Eaton	6.98	6.29
--------------------	------	------

9- Sac Adidas en popeline de noir et rouge. Environ 6" x 13" x 17 3/4".

Prix courant Eaton	6.99	5.99
--------------------	------	------

10- Sac Adidas en vinyle avec compartiment. Jaune/noir, bleu/rouge, bleu ciel/bleu foncé. Env. 18 1/2" x 11 1/2" x 8".

Prix courant Eaton	9.99	8.99
--------------------	------	------

Eaton Place Ste-Foy (261)

La carte-comptable Eaton, une façon moderne de magasiner

EATON

Commandes téléphoniques et magasin.

653-9331

HEURES D'OUVERTURE EATON, LUN. MAR. MER. 9H30-17H30; JEU. VEN. 9H30-21H; SAM. 9H-17H. STANDARD: LUN. MAR. MER. 9H-17H30; JEU. VEN. 9H-21H; SAM. 9H-17H.

Harcelé de menaces depuis son témoignage contre Robin Raymond Bissonnette se tire une balle en plein coeur



Raymond Bissonnette

par Lucien LATULIPPE

"Personne n'aura ma peau". Tels sont quelques-uns des mots que contient la note que Raymond Bissonnette a laissée, hier soir, avant de se loger une balle en plein coeur, presque sous les yeux de son frère Daniel.

Agé de 22 ans, Raymond Bissonnette était l'un des témoins à charge dans la cause de Serge Robin, accusé du meurtre de Lise Labadie, trouvée assassinée sur les Plaines d'Abraham, le 20 juin dernier.

L'enquête menée par les détectives Gilles Bélanger et Marcel Houde a, par la suite, révélé que Bissonnette avait en effet reçu des menaces depuis son témoignage à l'enquête du coroner sur la mort de Lise Labadie.

Bissonnette a déclaré qu'il avait prêté son auto à Serge Robin alors que tous deux

étaient au Cercle Electrique. Lise Labadie était également là. Le lendemain, Bissonnette a remarqué que la barre en métal du cric de son auto manquait et il ne l'a pas revue.

Le jeune homme a témoigné le 21 juillet dernier et c'est le 29 juillet que Robin a été tenu criminellement responsable de la mort de Lise Labadie.

Raymond Bissonnette, dont le dossier ne contenait que quelques peccadilles, demeurait au 3105 boulevard Père-Lelièvre, à Québec, une maison de rapport de plusieurs log. aents. Il y vivait avec sa mère et son frère Daniel.

Au téléphone

L'enquête de la police a également révélé que Bissonnette vivait sous tension de

puis quelques semaines et qu'il était plutôt dépressif.

Le jeune homme était au téléphone lorsqu'il a décidé de mettre son projet à exécution. Il avait tenu, semble-t-il, à parler une dernière fois à son amie qui, d'ailleurs, l'avait plaqué tout récemment.

La jeune fille était encore à l'écoute lorsque le coup de feu a claqué. Sur les entrefaites, Daniel Bissonnette est entré et il a aussi entendu le coup de feu. Il a bondi pour apercevoir son frère qui s'écroulait, le téléphone d'une main et un revolver 22 de l'autre.

Daniel s'est empressé de lancer l'alerte. Il a vu son frère respirer encore quelques instants et s'éteindre. Mme Bissonnette était absente et c'est avec consternation qu'elle a appris la nouvelle.

Autopsie

Après les constatations d'usage par les policiers, le corps de la victime a été transporté à la morgue provinciale pour fin d'autopsie.

Daniel Bissonnette a été conduit à la centrale pour donner sa version. L'ex-amie de Raymond a également été appelée à déposer.

Quant au reste du texte de la note, Raymond Bissonnette dit qu'il en avait assez de la vie et qu'il s'excusait auprès de ses parents.

Rappelons que Lise Labadie avait eu le crâne affreusement mutilé et que c'est probablement la barre du cric de l'auto de Raymond Bissonnette qui a servi à ce massacre. La dite barre n'a toutefois pas encore été trouvée. La police présume que

quelqu'un l'a fait disparaître.

Le présumé meurtrier de Lise Labadie est, pour sa part, incarcéré à Montréal depuis qu'il a été impliqué dans le soulèvement de sept prisonniers à la prison de Québec, il y a trois semaines. Trois gardiens avaient été tenus en otage par les sept mutins et c'est après une douzaine d'heures de tergiversation qu'un commando d'agents de la Sûreté du Québec spécialement entraînés avait pu les délivrer.

Substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la

croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H. En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des causes connues d'hémorroïdes. Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Préparation H

Cinq morts à la suite d'accidents divers

par Lucien LATULIPPE

Deux tragédies de la route, deux noyades et un accident mortel de travail étaient rapportés, hier. Les victimes sont Mme Louis Côté, âgée de 21 ans, du 9354 rue Ampleman, à Charlesbourg; Jacques Delisle, âgé de 24 ans, du 883 avenue Royale, à Saint-Jean, Ile d'Orléans; René Garneau, âgé de 47 ans, du 1860 boulevard Masson, à Québec; Jean-Louis Veilleux, âgé de 36 ans, de Sainte-Catherine de Portneuf; et Marc Michaud, âgé de 19 ans, du 1600 rue Ernest-Lapointe, à Québec.

Mme Côté, née Danielle

Bleau, a succombé à l'hôpital, avant-hier. Elle avait été blessée, le 16 août dernier, lors d'une collision d'autos survenue sur la 80e rue, à Charlesbourg. M. Côté s'en était tiré avec un bras fracturé.

Jacques Belisle est mort vendredi dernier. Il avait été blessé, la veille, lorsque sa moto a pris une embardée à Saint-Laurent, I.O.

M. Garneau s'était noyé dans le lac Sept-Iles, avant-hier soir, et son corps a été repêché, hier après-midi, par les agents André Vallée et

Jean Bernier, de l'escouade sous-marine de la Sûreté du Québec. Le moteur de la chaloupe de M. Garneau se serait emballé et l'embarcation s'est mise à tourner en rond.

Le corps de M. Veilleux a été repêché dans le lac Saint-Joseph, hier. L'homme avait été vu, la veille au soir, et l'on présume qu'il s'est noyé en se baignant.

Quant à Marc Michaud, il est mort à l'hôpital du Christ-Roi, samedi dernier. Il avait été blessé par un camion, le 13 août dernier, en face du 1535 boulevard Hamel.

La police précise que le jeune homme était aide à bord d'un camion. Pour guider le camionneur qui devait faire marche arrière, il s'était placé en arrière du camion et c'est ainsi qu'il a été coincé contre un mur.

D'autre part, la police révèle qu'il s'agit d'une autodestruction dans le cas de l'homme qui a été trouvé mort, hier matin, sous l'autoroute Dufferin dans les limites de la cour du Canadien National, à Québec. Une arme à feu se trouvait près du cadavre.

COLLÈGE O'SULLIVAN LIMOILLOU

maintenant!

COURS DU SOIR

- Sténo 512
- Dactylo 412
- Anglais 421

1008, 3e Avenue, Limoilou, Québec
523-4769

Holt Renfrew ouvert le vendredi jusqu'à 21h.

*Les
grands Soirs
vus par H.R.*



Par Frank Usher de Londres. Une silhouette au fluide séducteur pour des soirées douces et chaudes. Une touche langoureuse digne de votre grâce et de votre beauté.

Légère comme une brise sur votre peau... en doux tissu vaporeux célèbre dans le monde de la mode.

Effet ingénu de cape, grâce à l'attache du cou. Pourpre intime ou gris acier. Jersey de nylon-triacétate. 8-12. Seulement \$135. De notre collection de robes de soirée Frank Usher. Chaque robe est une invitation... Au Salon de la Robe, deuxième étage. Achat sur place!

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville, 2 hrs station. gratuit, Parc-Autos, Place de l'Hôtel de Ville.

“Il faut savoir ce qu'elle a décidé. Appelons-la par l'interurbain.”

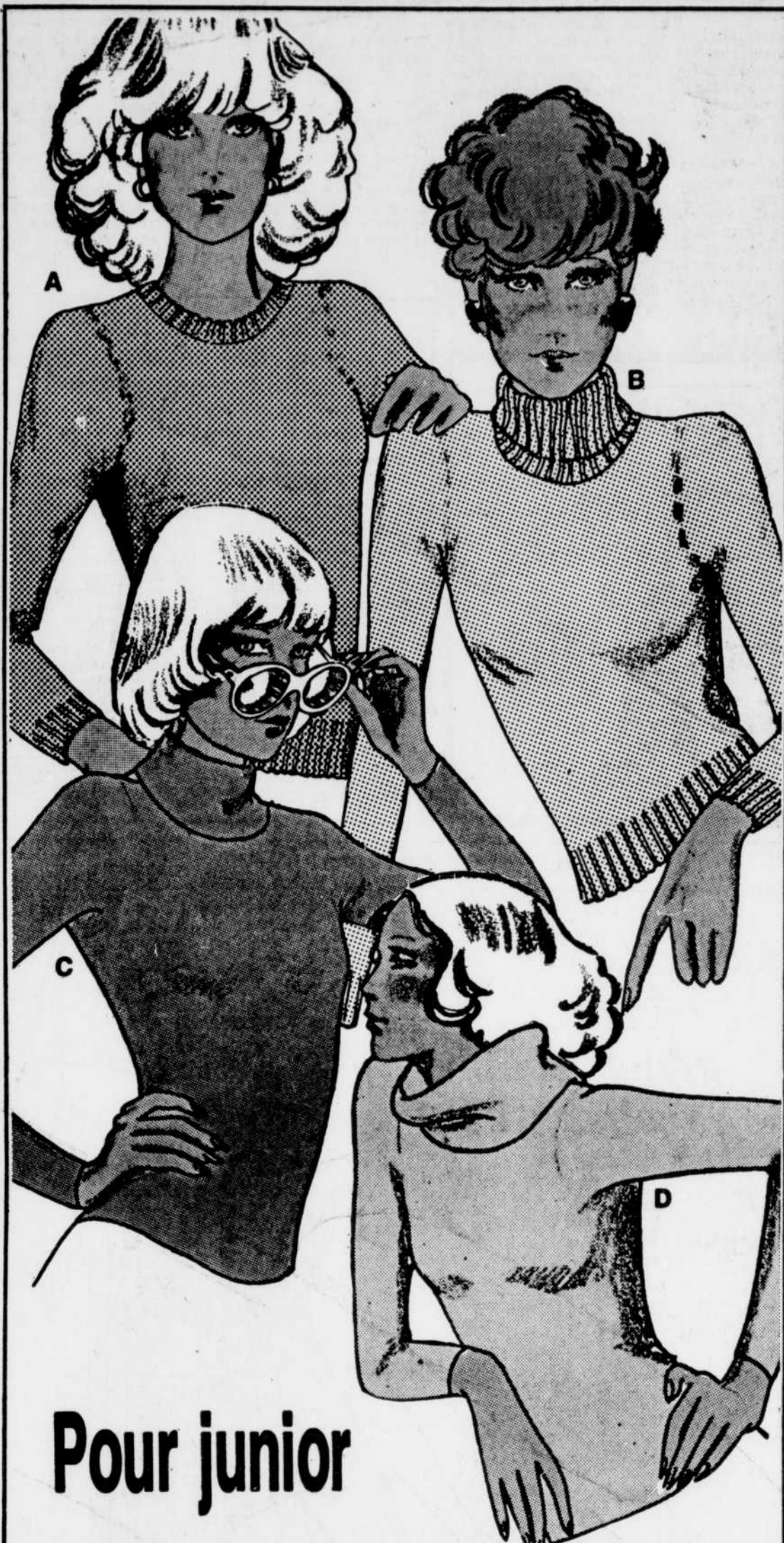
**Bell
Canada**

JOURS

Syndicat

DE QUÉBEC

• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS



Pour junior

A Gilet 'Shetland'

Gilet à encolure ronde et manches longues. En 95% laine et 5% nylon. Idéal pour porter avec une jolie blouse. Choix variés de teintes. P.M.G.

Rég. 11.00 **7⁵⁰ 2/14⁰⁰**

C Chandails

Chandails à manches longues et col roulé en 100% acrylique. Vaste choix de teintes. P.M.G.

Rég. 10.00 **7⁵⁰ 2/14⁰⁰**

B Gilet 'Shetland'

Magnifiques chandails 'Shetland' avec col roulé et manches longues. Mélange de 95% laine et 5% nylon. Un choix de 10 teintes assorties. P.M.G.

Rég. 13.00 **8⁰⁰ 2/15⁰⁰**

D Gilet

Gilet à manches longues avec col châle. Fibre 100% acrylique. Dans toutes les couleurs estivales. P.M.G.

Rég. 12.00 **8⁰⁰ 2/15⁰⁰**

Sport pour dames et juniors. Mail St-Roch, 3e étage.
Place Laurier. Place Fleur de Lys.



Spéciaux pour dames

A Chandails pour dames

Chandails 'Shetland' pour dames à col roulé. 100% laine. Coloris: vert pâle, rouille, bleu paille, naturel, jaune, rouge et bleu. P.M.G.T.G.

Rég. 14.00 **8⁵⁰ 2/16⁰⁰**

B Blouses imprimées

Blouses pour dames à manches longues, genre chemisier avec poignets à revers. Imprimées sur fond beige, brun ou marine. 100% polyester. Facile d'entretien. Grandeurs: 10 à 18 ans.

Rég. 14.00 **10⁰⁰**

C Chandails pour dames

Chandail pour dames avec col rond. 100% laine. Vaste choix de teintes: rouille, vert, jaune, rouge, bleu, foncé ou pastel. P.M.G.T.G.

Rég. 12.00 **7⁵⁰ 2/14⁰⁰**

D Blouses pour dames

Style chemisier, à manches longues, boutonné devant et centré. Uni en 100% polyester. Laver et porter. Coloris: blanc, beige, café, vert paille ou rose. Grandeurs: 10 à 18 ans.

Rég. 11.00 **8⁰⁰**

E Jupes pour dames

Jupe légèrement évasée avec taille élastifiée. 100% polyester. D'entretien aisé. Teintes: vert forêt, bourgogne, coco, brun et noir. Tailles: 10 à 20 ans.

Rég. 10.00 **7⁰⁰**

F Pantalons pour dames

Pantalon avec taille élastifiée. 100% polyester et lavable à la machine. Coloris: noir, bourgogne, brun, vert ou coco. Tailles: 10 à 20 ans.

Rég. 11.00 **8⁴⁰**

G Pantalons pour dames

Pantalon élastiqué à la taille et glissière devant. En 100% polyester et d'entretien facile. Teintes: vert forêt, bourgogne, coco, brun et noir. Tailles: 8 à 16 ans.

Rég. 17.00 **13⁵⁰**

Souliers pour enfants



Groupe de souliers à courroies ou flâneurs. En cuir de première qualité et de plus très confortable. Teintes: tan, blanc ou brun. Pointures: 8½ à 4 dans le lot.

12⁸⁸



Chaussures pour enfants. Mail St-Roch, 4e étage.
Place Laurier. Place Fleur de Lys.

JOURS Syndicat

DE QUÉBEC

• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS



Plus de 500 manteaux nouveaux pour l'automne '76

Une excellente aubaine pour ces manteaux de confection soignée réalisés avec soin dans des tissus à 85% laine et 15% polyester, en tweed, melton ou chevronné. Ces styles d'allure très jeune à un prix exceptionnellement bas.

Grandeurs: 5 à 15 ans. Couleurs: vert bouteille, bleu foncé, rouille, noir, marine, poil de chameau.

Rég. 75.00

64⁸⁷

(6 styles de choix dont 4 illustrés)



En grand spécial pour les Jours 'S', manteaux de fourrure de première qualité, à prix imbattables, venant d'un manufacturier réputé.

Manteaux de queue de vison, style ceinturé, de nouvelle longueur: mi-jambe garni d'un magnifique col de vison assorti au manteau. 3 couleurs au choix: ranch - pastel, foncé ou pastel, pâle. Grandeurs: 8 à 20 ans. Modèle tel qu'illustré.

Rég. 799.00

729⁰⁰

Manteaux en rat musqué naturel, unis ou garnis d'un col de chat sauvage naturel ou de renard bleu. Manteau de coupe junior ou pour dames et de longueur nouvelle. Grandeurs: 6 à 18 ans, 3 modèles au choix.

Rég. 699.00

599⁰⁰

Manteaux sport faits de morceaux de chat sauvage naturel. Grandeurs: 6 à 14 ans.

Rég. 399.00

329⁰⁰



En exclusivité, d'élégants manteaux pour l'automne 1976, en tissus tweed ou worsted de laine, tous doublés d'une chaude entre-doublure et d'un chamois. Nouvelle longueur.

- Magnifiques manteaux de tweed de laine 100% tweed chevronné, importation d'Angleterre, camel hair.
- Ligne A avec écharpe, semi-ceinturé avec martingale, doublure croisée avec ceinture ou droit classique.
- Tweed aux couleurs d'automne 1976 vert foncé, rouille, bleu paon, mousse, royal, brun, beige.
- 6 modèles aux choix.
- Grandeurs: 6 à 18 ans.

Rég. 175.00

159⁰⁰

- Chics manteaux de worsted uni, crêpe de laine première qualité. 100% laine.
- 6 modèles au choix, double croisé ou simple boutonnage. Modèles enveloppants surpiqués de style classique ou fantaisie.
- Couleurs: vert foncé, noir, cuivre, cognac.
- Grandeurs: petite 6 à 16 ans, régulière 8 à 18 ans.

Rég. 195.00

159⁰⁰



Katharine - oh - oh - oh

Cette jolie brunette est la toute nouvelle épouse de l'ex-premier ministre ontarien, M. John Roberts. Ils ont convolé dimanche, à la demeure de Katharine Anne Sackafuse, à Rome, Etat de New York. Infirmière, Mlle. Sackafuse est divorcée, comme M. Roberts.

Le Vietnam ne veut pas de nos émissaires

OTTAWA (d'après PC) — Un porte-parole du ministère de l'Immigration a révélé que le gouvernement canadien a demandé aux autorités vietnamiennes la permission de dépêcher des fonctionnaires dans ce pays, mais qu'Ottawa a refusé une fin de non-recevoir.

Ces fonctionnaires auraient eu pour tâche d'interviewer les Vietnamiens désireux d'immigrer dans notre pays.

La demande d'Ottawa avait été présentée à la délégation vietnamienne à Paris l'été dernier. Les Vietnamiens interviewés devaient être surtout ceux ayant des liens de parenté avec des citoyens canadiens ou des Vietnamiens ayant obtenu droit de résidence dans notre pays. La réponse fut peu satisfaisante, de dire le porte-parole sans préciser davantage.

Le même porte-parole a nié en outre les dépêches voulant que le gouvernement ait conclu un accord avec le consulat français à Saigon pour que celui-ci s'occupe des Vietnamiens à qui des formulaires de visas avaient été promis juste avant la chute du Vietnam du Sud en avril 1975. Certaines dépêches avaient fait état de l'existence d'une telle entente ajoutant qu'on y avait mis fin, enlevant ainsi la possibilité pour des Vietnamiens d'émigrer au Canada.

L'ambassade française à Ottawa avait demandé au gouvernement en mars de cette année si le consulat de Saigon devait émettre des formulaires spéciaux à l'intention de ceux à qui l'on avait promis des formulaires de visas, pour entrer au Canada.

Mais, de préciser le porte-parole, le ministère de l'Immigration ne pouvait pas accorder de visas à ces gens avant de vérifier leur identité et de leur faire subir des examens médicaux.

On veut démentir

Une famille vietnamienne s'était présentée en mars au consulat français à Saigon en disant tenir la promesse d'un formulaire de visas et le gouvernement était au courant que nombre d'autres désiraient également venir au Canada.

Mais également, ils devaient être interviewés par des fonctionnaires de l'Immigration et se présenter à une mission canadienne à Singapour, Paris ou ailleurs. Il n'y avait pas de telle mission à Saigon.

C'est alors que le gouvernement a demandé aux autorités vietnamiennes la permission d'envoyer des fonctionnaires s'occuper de ces demandes d'entrée au pays. Mais la réponse fut peu satisfaisante.

Les diplomates canadiens en poste à Saigon avaient distribué des promesses de formulaires de visas juste avant la chute de la ville à la fin de la guerre du Vietnam. Ces promesses avaient succédé à l'émission des permis de sortie par le gouvernement de Saigon dans les derniers jours du conflit.

Le Canada maintient toujours sa promesse de formulaires de visas et compte admettre tous ceux qui pourront souscrire à la loi canadienne de l'Immigration.

JOURS Syndicat DE QUÉBEC

MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS



Concasseur de glace

Concasseur de glace électrique avec roue broyeuse en acier inoxydable. Or moisson, avocado.

23⁸⁷



Friteuse 'Toastess'

d'une capacité de 5 pintes
Commande thermostatique, poignées et bouton résistant à la chaleur. Comprend aussi le panier à friture. Or moisson.

24⁸⁷



Mélangeur 'Panasonic'

Mélangeur à 6 vitesses, contrôle 8 boutons de sécurité. Récipient en verre. 740 watts. Ivoire.

Rég.: 49.95

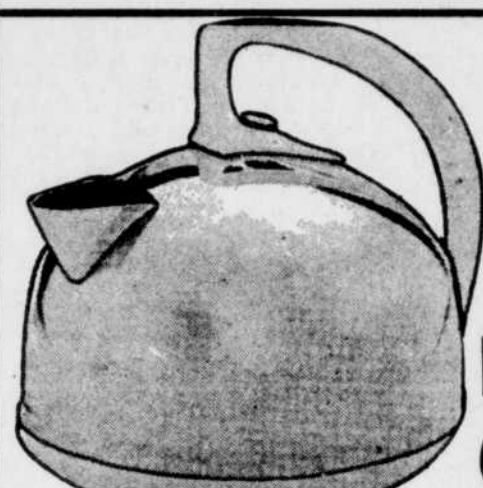
39⁸⁷



Chauffe-Plat

Chauffe-plat électrique à commandes réglables pour garder les aliments bien à point, sans les dessécher. Couleurs: or ou avocado.

7⁸⁷



Bouilloire G.E.

L'eau est rapidement chauffée par un seul élément de 1500 watts. Base et poignée blanches. Cordon amovible.

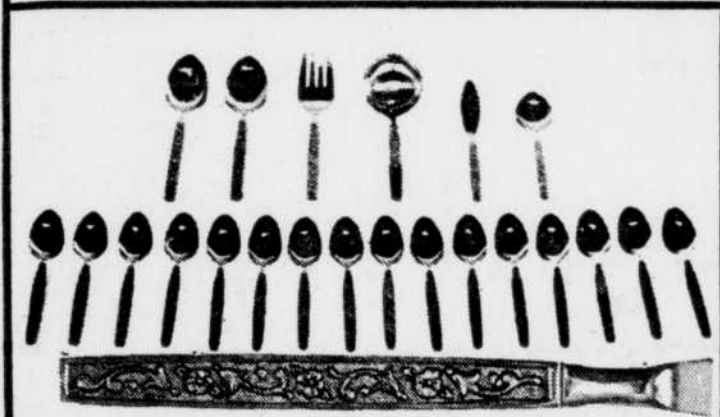
24⁸⁷



Cafetière 'Régat'

Une façon unique de préparer un délicieux café. Triple filtrage, pour une infusion claire. Convient pour 4 à 9 tasses. Thermostat automatique. Couleur: jaune.

34⁸⁷



Coutellerie Pasadena de la collection Oneida

Coutellerie de 70 pièces pour 8 personnes en acier inoxydable. Rég.: 39.95
Comprend: 8 couteaux à steak, 8 fourchettes à viande, 8 fourchettes à dessert, 8 cuillères à soupe, 8 cuillères à salade, 16 cuillères à thé, 8 fourchettes à fruits de mer, 2 cuillères de service, 1 fourchette à viande, 1 louche, 1 couteau à bœuf, et 1 cuillère à sucre.

21⁸⁷



Ensemble à crevettes

Idéal pour les fruits de mer, servis froids. La glace se met au fond du verre inférieur. Service pour 4 personnes. Couleur: clair.

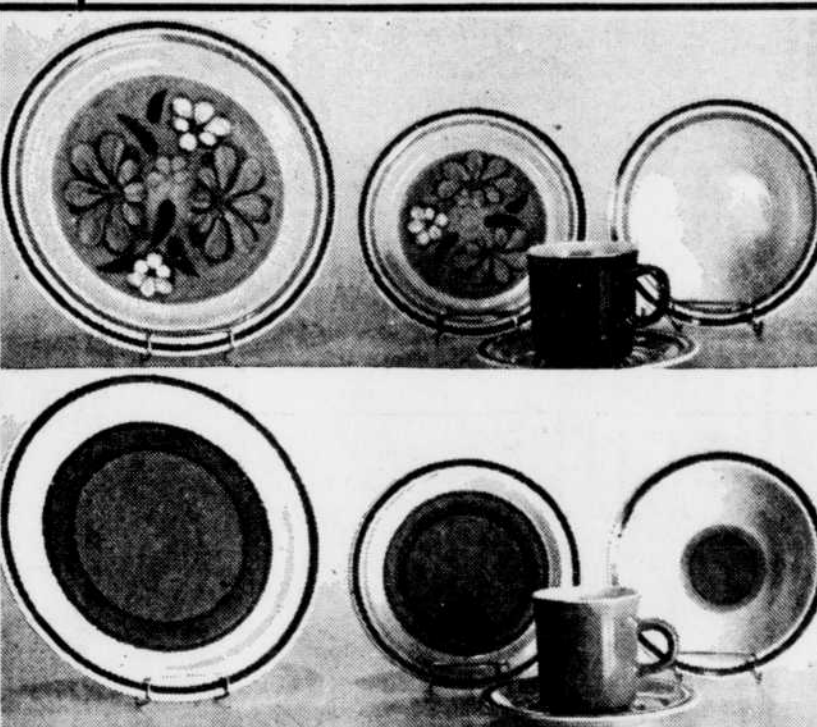
Rég.: 11.95
7⁸⁷



Verrerie de 40 pièces

Verrerie de 40 pièces, en verre très fin avec motifs ciselés. Choix de deux compositions de verres pour 8 personnes. Groupe A: gobelet, champagne, cocktail, verre de 10 onces et verre à jus de 6 onces. Groupe B: vin, porto, cognac, tumbler de 12 onces et old fashion.

Rég.: 35.00
23⁸⁷



Service de vaisselle Calypso

Un service en belle céramique qui va au four à table. Motif floral sur fond beige, bordures brune, beige et jaune. Comprend 45 pièces: 8 assiettes à dîner, 8 assiettes à dessert, 8 bols à soupe, 8 tasses et 8 soucoupes, 1 sucrier avec couvercle, 1 crémier, 1 plat à viande et 1 légumier.

Rég.: 95.00

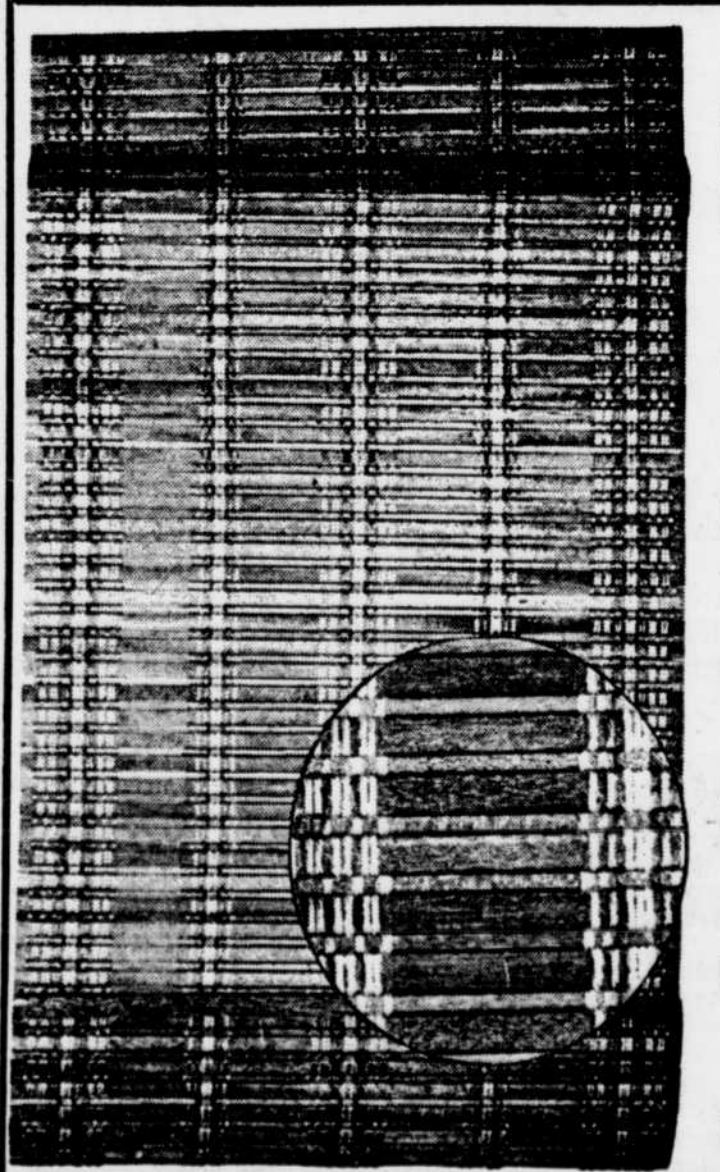
59⁸⁷

Service de vaisselle Sunset

Pour l'hôte raffinée, un service en belle céramique. Comprend 45 pièces: 8 assiettes à dîner, 8 assiettes à dessert, 8 bols à soupe, 8 tasses et 8 soucoupes, 1 sucrier avec couvercle, 1 crémier, 1 plat à viande et 1 légumier.

Rég.: 95.00

59⁸⁷



'Store' pour fenêtres en bois tressé

29 x 48 Rég.: 25.95 **21⁹⁵**

36 x 48 Rég.: 31.95 **26⁹⁵**

48 x 48 Rég.: 39.95 **34⁹⁵**

72 x 48 Rég.: 59.95 **51⁹⁵**

36 x 72 Rég.: 41.95 **36⁹⁵**

72 x 72 Rég.: 78.95 **68⁹⁵**



Rideaux croisés en 100% polyester. Blanc seulement.

50 x 63 Rég.: 15.99 **12⁹⁷**

70 x 81 Rég.: 25.99 **21⁹⁷**

70 x 90 Rég.: 28.99 **23⁹⁷**

123 x 81 Rég.: 43.99 **36⁹⁷**

123 x 90 Rég.: 47.99 **39⁹⁷**

135 x 81 Rég.: 49.99 **41⁹⁷**

135 x 90 Rég.: 55.99 **47⁹⁷**

Plus de Canadiens prennent en pitié les agriculteurs

Il y a un sentiment grandissant chez les Canadiens que les fermiers ne sont pas traités équitablement par le gouvernement canadien. A l'heure actuelle, 54 pour cent pensent que les fermiers de leur province ne sont pas considérés à leur mérite, tandis que 23 pour cent estiment qu'ils le sont. Il y a vingt ans, l'opinion était du contraire, puisque 24 pour cent estimaient qu'ils

1,011 Canadiens, de 18 ans et plus, par interviews à domicile dans tout le pays. Un tel échantillonnage est suffisant pour refléter l'opinion générale, moyennant une marge d'erreur de 4 pour cent, 19 fois sur vingt.

La question était la suivante: "Pensez-vous que les fermiers de votre province reçoivent un traitement juste du gouvernement canadien?"

sondage gallup

n'étaient pas traités avec justice et 47 pour cent pensaient qu'ils l'étaient.

C'est dans le Québec, dont les fermiers ont manifesté récemment leur mécontentement sur la colline parlementaire à Ottawa, que ce sentiment de frustration est le plus fort. En effet, 65 pour cent des Québécois pensent que leurs fermiers sont victimes d'injustice et 19 pour cent sont d'opinion contraire.

Ce sondage a été effectué à la mi-juillet, auprès de

	Oui	Non	Indécis
National-1976	23	54	23
National-1970	25	51	24
National-1966	33	38	29
National-1964	44	30	26
National-1956	47	24	29

Selon la région

actuellement

	Oui	Non	Indécis
Atlantique	23	55	22
Québec	19	65	16
Ontario	24	52	24
Prairies	27	48	25
Pacifique	25	44	32

Les journalistes, à la tête de la rédaction, au Jour

MONTREAL (PC) — La Société des rédacteurs du "Jour" a résolu, hier, d'assurer elle-même le bon fon-

ctionnement et la direction de la rédaction.

Tel est le principal élément qui ressort d'une réunion où les journalistes ont évalué la situation du journal à la lumière des changements de structure sanctionnés par les actionnaires pour constater "l'impuissance et l'inefficacité de la direction à assurer le fonctionnement de la rédaction en vertu des pouvoirs qu'elle s'est octroyés lors de l'assemblée des actionnaires du 10 août".

Affirmant vouloir donner aux lecteurs "le journal de qualité auquel ils ont droit", la Société a donc formé son propre conseil de rédaction, qu'elle a chargé de la responsabilité quotidienne du journal, à l'exclusion des pages éditoriales.

Ce conseil, composé du président de la Société, du président de la section des journalistes du Syndicat des travailleurs du "Jour" et du chef de pupitre, est donc

entièrement responsable de l'affectation des journalistes à la couverture de l'actualité, de la coordination des modules de travail, du choix et de la rédaction des commentaires publiés dans ces pages, bref, de tout le contenu du

journal sous l'autorité de la Société des rédacteurs.

La Société des rédacteurs a également résolu de maintenir son contrôle entier sur la rédaction tant et aussi longtemps que des changements majeurs n'interviendront pas aussi bien dans les règlements de Sodep Inc. régissant le fonctionnement de la rédaction qu'à la direction même du journal.

Le Greenpeace VII, forcé d'abandonner la baleinière

(D'après UPI et CP) — Le Greenpeace VII, qui selon son capitaine George Korotva est suivi depuis quelques jours par un sous-marin de nationalité inconnue, a entamé ses dernières réserves de carburant et devra probablement abandonner la baleinière soviétique Dalmi Vostok qu'il harcelait depuis quelques jours.

Le Greenpeace VII, ancien dragueur de mines James Bay de 153 pieds de long, a intercepté la baleinière de 597 pieds de long à environ 1,200 milles au nord de Hawaï, dans le Pacifique. La baleinière est accompagnée de neuf bateaux-harpons de 200 pieds chacun environ.

C'est seulement le lendemain, samedi, que le sous-marin qui avait été signalé par les radars a été aperçu alors qu'il faisait surface.

A l'aide de radeaux pneumatiques équipés de puissants moteurs (zodiacs), les membres de la fondation Greenpeace contre la chasse à la baleine tentent de nuire aux chasseurs, en gênant les mouvements des harponneurs.

Par ailleurs, les membres du Greenpeace VII ont déclaré que les chasseurs soviétiques n'aiment pas être photographiés au travail.

Le Greenpeace VII devra sans doute abandonner pour un temps la flotte baleinière pour aller faire le plein de mazout à l'île de Midway, où se trouve la base de la marine des Etats-Unis.

Selon un porte-parole de la Fondation Greenpeace, M. Rod Marining, Greenpeace bénéficie d'une permission spéciale du commandant de la base pour se ravitailler en carburant.

Le docteur Paul Spong,

scientifique et spécialiste des baleines du Greenpeace a déclaré que les tactiques employées fonctionnent bien.

Trois douzaines de baleines environ ont été sauvées.

Il a ajouté que le groupe

estime que les Russes ont dépensé plus de 160,000 gallons de carburant pour leur échapper.

Bienvenue!



ment, et pour probablement moins cher qu'à d'autres hôtels offrant des avantages et un site comparables.

Notre personnel vous souhaitera la bienvenue. Il est entraîné pour être à votre disposition et assurer votre confort. Le service sera donc excellent, et discret. A l'hôtel Loews LaCité, nous voulons faire renaitre l'art du service à Montréal.

Pour obtenir renseignements et réservations, appelez l'hôtel au (514) 288-6666, votre agent de voyage, ou le service de réservations Loews (LRI) de votre région, sans frais. 3625 av. du Parc, Montréal, Québec. Vous allez à Québec? Descendez à l'hôtel Loews Le Concorde, cher ami.



Bourses d'étude

OTTAWA (PC) — Le Centre de recherche pour le développement international a octroyé à des professeurs et étudiants en développement international—15 Canadiens et 23 de pays du Tiers-Monde—des bourses d'étude d'une valeur totale de \$720,000.

Affirmant vouloir donner aux lecteurs "le journal de qualité auquel ils ont droit", la Société a donc formé son propre conseil de rédaction, qu'elle a chargé de la responsabilité quotidienne du journal, à l'exclusion des pages éditoriales.

PARLEZ L'ANGLAIS DES LE 15 NOVEMBRE

Vous voulez parler l'anglais le mieux possible et le plus vite possible? Chez Berlitz vous commencerez à parler l'anglais avec un professeur expérimenté dès la première minute.

BERLITZ

ÉCOLES DE LANGUES

500 GRANDE-ALLÉE
QUÉBEC, P.Q., G1R 2J7
TEL.: 529-6161.

Services de traduction et d'interprétation.

*espagnol, allemand, italien, etc. . .

Permis de culture personnelle du Ministère de l'Éducation du Québec.

Vous ne trouverez pas
meilleurs prix ailleurs!

STEAK DE RONDE	LB	1 17
TRANCHE COMPLETE		
CUBES POUR BROCHETTE	LB	1 59
BACON FUME	LB	1 53
A LA CANADIENNE		
SMOKED MEAT	PQT 8 OZ	.95
CHEZ NOUS		
COTELETTES	LB	1 45
D'AGNEAU		
POITRINE POULET	BOITE 10 LB	8 90
BOEUF POUR CONGELATEUR EMBALLE CONGELÉ		
LONGE	LB	1 49
LONGUE-ROUGE		
DERRIERE	LB	.99
STEER C-1		
DEMI-LARD	LB	.89
MAIGRE		

SPECIALITE BOEUF EN GROS POUR CONGELATION
NOUS ACCEPTONS LA CARTE CHARGEX

BOUCHERIE MORIN ENR.
GROS ET DETAIL - FRUITS ET LEGUMES

TEL: 889-9680 - ST-ISIDORE: 646-5910

La Renault 5, elle vous réussira à vous aussi. Les spécialistes ne tarissent pas d'éloges.

La reine des citadines et des autres.

"On pourrait lui donner le surnom de reine des citadines, mais ce titre cacherait un autre côté de son caractère qui en fait une très bonne petite routière." B. Staszewski, Derrière le volant.



Pas moyen de la prendre en défaut.

"Pas moyen de prendre la Renault 5 en défaut, car sa suspension indépendante, à barres de torsion aux 4 roues nivelle constamment toute surface rude." Jacques Rainville, Le Journal de Québec.

Une petite bombe attelée à la traction-avant.

"La Renault 5 GTL est une voiture qui n'entend pas qu'on la ridiculise au feu vert. En réalité, elle apparaît au sommet de sa catégorie au chapitre des accélérations et si ce n'était des limites de vitesse, la GTL pourrait vous emmener à 94 m/h en toute sécurité tout en conservant une magnifique tenue de cap." Jacques Duval, La Presse.

Confort.

"La Renault 5 GTL réfute admirablement toutes les opinions préconçues sur les voitures petit format. Avec elle, on peut vraiment associer les termes "économie" et "confort". Jacques Duval, La Presse.

La plus agréable des mini-compactes.

"La Renault 5 GTL est la plus agréable des mini-compactes que nous ayons essayées jusqu'ici. Plus dégagée que la Honda Civic, moins dispendieuse à l'achat que la Volkswagen Rabbit, plus sophistiquée que la Fiat 128 et tellement plus confortable que la Austin Mini et que plusieurs de ses rivales." Gilles Bourcier, Montréal-Matin.

L'accès aux places est miraculeux.

"En poussant une manette, le siège avant se lève et 'se bouge' vers l'avant, ce qui donne un espace remarquable vers l'arrière. La 'porte arrière' est immense et autorise l'embarquement d'objets de très grande taille, surtout lorsque l'on replie la banquette arrière." Jacques Rainville, Le Journal de Québec.

Maitre à bord.

"Quelle ne fut pas ma surprise au volant de la Renault 5! Je retrouvais le plaisir de 'piloter' une voiture dont j'étais le maître." Jacques Rainville, Le Journal de Québec.

Le Journal de Québec

Les points saillants de la Renault 5.

• La Renault 5 GTL fait plus de 50" milles au gallon; • elle bénéficie de la Garantie Plus, 24 mois/24,000 milles sur le moteur et la boîte de vitesses; • elle a déjà subi avec succès le test des rigoureux hivers canadiens; • elle bénéficie d'un traitement antirouille très complet; • elle offre en équipement standard ce que nombre d'autres font payer en supplément; • elle est disponible en 2 versions: la GTL et la L; • elle est chassée de pneus radiaux Michelin, ceintures d'acier.

À partir de \$3,395**



Une façon emballante d'être pratique.

RENAULT 5
Le spécialiste de la traction avant

la consommation

Lotions maison aux fruits ou aux légumes pour soigner sa peau

par Monique PAYEUR

Il n'est pas rare de voir des consommatrices payer \$25 ou \$30 des petits pots de crème d'une once ou deux, dont les vertus cosmétiques seraient, selon la publicité, étonnantes. L'industrie cosmétique trouve même des preneurs pour des crèmes à \$80 le 4 onces.

Vendre des cosmétiques est très payant et le nombre grandissant de marques privées sur le marché québécois en témoigne.

La cosmétologie industrielle, entrant de plein fouet dans le "bag" des produits naturels, offre maintenant une variété de crèmes au concombre, colorées en vert, ou des masques à odeur de menthe ou teinte de fraise.

Les masques teintés à la fraise se permettent même de teindre la peau en rose, ce qui donne à la consommatrice l'impression d'un teint resplendissant, impression qui disparaît au premier coup de débarbouillette!

Il n'est pas dit que la peau du visage ne doive pas être entretenue plus particulièrement que le reste de l'épiderme parce qu'elle est soumise aux caprices du temps et aux maquillages fréquents.

Il n'est pas dit non plus que les multiples crèmes hydratantes et laits de beauté ne puissent retarder légèrement l'apparition des rides, mais il n'y a rien de miraculeux là non plus.

Cependant, pour celles qui croient aux vertus des végétaux autant pour une alimentation équilibrée que pour l'entretien de la peau et qui refusent de payer des sommes élevées pour des produits industriels, il y a possibilité de fabriquer à la maison des lotions, masques ou crèmes de beauté.

Des menus

La consommatrice avisée peut bricoler ses propres

"menus pour la peau" avec les fruits et légumes suivants dont on rappelle aussi les avantages nutritifs.

La pomme: elle contient sels minéraux, vitamines B et C, mucilages, tanins, sucres autorisés aux diabétiques.

En usage interne, elle est dépurative, diurétique, antirhumatismale et calme les nerfs. Mangez-la crue ou en compote sans sucre. En usage externe, elle raffermi les tissus et blanchit les dents. On peut appliquer le jus de pomme en lotion ou faire des masques de pulpe délayée avec du lait, de la crème fraîche ou du jus d'orange.

La poire: pratiquement ignorée des cosmétologues, elle contient elle aussi des sels minéraux, des vitamines, des pectines, du tanin, du lévulose directement assimilable par la peau. Elle est précieuse aux peaux déshydratées, normales ou à tendance sèche.

En usage interne, elle est reminéralisante, dépurative, diurétique, énergétique. En usage externe, elle peut constituer un masque bienfaisant, en l'écrasant et en la mélangeant à de l'argile, de la fécule de maïs ou de la farine de pomme de terre.

Les fruits oléagineux: noix, noisettes, amandes sont utilisés pour leur taux lipidique très élevé, leur richesse vitaminique et minérale. En usage interne, les noix sont calmantes mais malheureusement trop nutritives pour celles qui sont aux prises avec des problèmes de poids. L'huile d'amandes douces, laxative, stimule le foie.

En usage externe, râpez-les puis délayez la poudre obtenue avec de l'huile d'olive, en frottant doucement sur le visage, le cou, les bras, les genoux, les mains. Ce traitement est fort adoucissant pour l'épiderme.

Les agrumes

Citrons, oranges, pamplemousses, mandarines possèdent les mêmes propriétés, plus importantes chez le citron. Ce dernier est d'ailleurs plus riche en vitamine C, sels minéraux et oligo-éléments.

En usage interne, les agrumes sont dépuratifs, diurétiques, rafraîchissants, fébrifuges, antirhumatismeux, hypotenseurs et reminéralisants. Vous en boirez le jus, mais sans sucre, sans crainte de prendre du poids. L'infusion d'écorce, moitié citron moitié orange, en tisane, serait particulièrement diurétique.

En usage externe: le jus en lotions, ou pour délayer des masques ou mélangé à une crème de soins. Le jus de citron convient plus particulièrement aux peaux grasses; il peut irriter les peaux fragiles. Il fortifie les ongles cassants, blanchit l'épiderme et le raffermi, aiderait, selon certains, à faire disparaître les verrues et à atténuer les taches de rousseur.

La figue: très riche en sucres et en oligo-éléments elle contient un élément qui dissout les impuretés cutanées.

En usage interne, la figue est laxative et diurétique; très nutritive surtout à l'état sec, elle adoucit les irritations de la gorge. En usage externe: elle assainit l'épiderme, nourrit les peaux sèches.

Les fruits exotiques

L'avocat: c'est un aliment presque complet; très digeste, il contient un pourcen-

tage vitaminique remarquable.

En usage interne: en hors-d'œuvre, il régularise le circuit intestinal. Usage externe: la pulpe en masque constitue un traitement nourrissant, adoucissant.

La banane: très nourrissante, elle est conseillée aux enfants, aux intellectuels. Elle est riche en potassium.

En usage interne: à consommer très mûre. En usage externe: elle nourrit et adoucit les peaux sèches, irritées, écaillées. Vous emploieriez la pulpe en cataplasme comme celle de l'avocat.

L'ananas: il contient de nombreuses vitamines, notamment de la vitamine C, et un ferment digestif très actif, la broméline qui le fait recommander dans les cures amaigrissantes et dans les cas d'impuretés cutanées.

En usage interne, diurétique et désintoxicant, la journée d'ananas une fois par semaine peut entrer dans le cadre d'une cure amaigrissante (consommé frais). En usage externe: le jus en compresses ou la pulpe écrasée; il convient à toutes les peaux, hydrate les peaux molles, raffermi et éclaircit les teints brouillés.

La datte: nutritive et reminéralisante, elle contient un taux de magnésium très élevé.

En usage interne: consommez le fruit tel quel ou en pâtisserie. En usage externe, malaxez-la en pâte et appliquez sur le visage.

Les légumes

La pomme de terre: elle est très riche en potassium et infiniment moins chargée en glucides que les autres féculents.

En usage interne, aliment énergétique, elle régularise le circuit intestinal. Le jus cru est diurétique et calme les affections gastriques (le mélanger à du jus de citron ou de carotte). En usage externe, c'est un adoucissant remarquable: les cataplasmes de purée combattent les peaux sèches. Une rondelle crue hydrate et calme les brûlures légères.

Le soja: c'est le végétal le plus riche en protéides (deux fois plus que la viande). Il contient de nombreux sels minéraux.

En usage interne, énergétique et reminéralisante, il est conseillé aux surmenés aux nerfs. En farine, en germes, en grains, en huile d'assaisonnement, en lait. En usage externe, il nourrit et adoucit la peau par sa lécithine, il entretient et stimule les cheveux. En application: huiles de soja ou masques à base de farine.

Le poireau: un légume extrêmement riche en sels minéraux. En usage interne, il exerce une action diurétique et laxative, purifie considérablement le teint, lutte contre l'obésité. En usage externe, le jus assainit l'épiderme, on peut en délayer des masques à la farine ou à la fécule.

Le chou: c'est un légume universel; il est remarquablement pourvu en

vitamines, sels minéraux, chlorophylle.

En usage interne: diurétique, hypoglycémiant, régulateur intestinal. Il reminéralise, combat la fatigue intellectuelle et les rhumatismes. En usage externe, il assainit les plaies et accélère la cicatrisation; il raffermi et stimule les tissus. En applications: le jus ou des masques de feuilles.

La carotte: elle contient de la vitamine A, des sels minéraux, des sucres.

En usage interne: régula-

teur intestinal, diurétique et antianémique. Cuite, crue ou en jus, elle est recommandée aux jeunes enfants. En usage externe, elle rajeunit l'épiderme, est particulièrement conseillée aux peaux molles, vieillissantes; le jus en lotions, la pulpe en masque, râpée et mélangée à du miel, du citron, ou du jaune d'oeuf.

La laitue: contient de la chlorophylle, des vitamines des sels, minéraux.

En usage interne, laxative, diurétique, sédative, reminéralisante, elle est conseillée aux nerveux, aux intellec-

tuels, à ceux qui suivent un régime amaigrissant par sa faible teneur en calories.

En usage externe, elle décongestionne, hydrate, adoucit l'épiderme. Décoction en lotions, ou cataplasmes de feuilles cuites.

Bibliographie: Jean Palaiseul, les Cadeaux du ciel et de la terre (Laffont). Messaguer, Mon hercier de santé (Laffont). Faber, La beauté sans chimie (Julliard). Valnet, Traitement des maladies par les légumes et par les fruits (Maloine).



Josette Ghedin

A lire avant de se rendre au salon d'esthétique

par Monique PAYEUR

Vient de paraître aux Éditions Alain Stanké un sixième ouvrage de l'esthéticienne Josette Ghedin, sur les soins de la peau et les méthodes d'entretien de l'épiderme les plus connues sur le marché.

"Peau nue, moderne et vraie" est un recueil de tout ce qui peut se dire, s'écrire, se penser sur les soins du visage. Certains seront étonnés d'apprendre qu'on peut en causer sur 192 pages, comme c'est le cas du livre de l'esthéticienne Ghedin.

Selon la présentation de l'auteur, il s'agit d'un livre qui vise à donner aux femmes "les moyens d'être aver-

ties pour ne pas se laisser abuser."

L'ouvrage traite en fait de tous les troubles de sécrétion: de la peau sèche à l'acné, de la peau comédienne à la peau déshydratée.

Seul le vieillissement n'y est pas abordé et Josette Ghedin promet un autre ouvrage sur cette question.

Pour les consommatrices de petits pots de crèmes chères et de salons d'esthétique, un livre à conseiller afin d'éviter des traitements et des frais inutiles.

Éditions internationales Alain Stanké, "Peau nue, moderne et vraie", de Josette Ghedin, \$6.95.

LA LAINNE
le choix naturel

Un manteau droit amincissant, en Pure Laine Vierge, dont le col châle est luxueusement garni de renard de Norvège.

Il est tiré d'une nouvelle collection ravissante, signée

Hannah
ORIGINALS



PURE LAINE VERGÉE le choix naturel... jamais regretté

Un choix sensationnel chez

CREATIONS JEANNE HARDY INC.
J.B. LALIBERTE
LOUSON LTEE
SALON MICHEL, Trois-Rivières

Bon premier à Québec "PROFIL"

...le traitement révolutionnaire et exclusif

- cosmétique
- non toxique
- indolore

Une épilation radicale progressive et définitive sans électrolyse avec garantie écrite.

La belle saison est prétexte aux "petites" robes-soleil, vêtements légers et maillots de bain qui exposent plus ou moins votre peau au soleil comme... aux regards. Avec le beau temps, vos problèmes de poils superflus prennent plus d'importance. Quel dommage ces duvets disgracieux sur une peau fine et souple! Il ne tient qu'à vous de les éliminer définitivement... Le traitement Profil résoudra efficacement ce genre de problème, vous vous sentirez sûre de vous et simultanément, beaucoup plus charmante!

Afin d'obtenir de plus amples renseignements et pour prendre rendez-vous, téléphonez sans tarder à

L'INSTITUT DE BEAUTE
FRANCOIS
DE COURVAL

180 ouest, Grande-Allée, 522-5278

Les offres de Québec font bondir les frais inadmissibles

par Gérard ROCHETTE

PORTNEUF — Pour la Régionale Tardivel dans le comté de Portneuf, les dernières offres patronales déposées dans le secteur scolaire signifient une hausse de dépenses inadmissibles de près de un demi-million de dollars pour l'année scolaire 1976-1977 et de \$200,000 pour l'année 1977-1978.

C'est à ces conséquences financières néfastes qu'en est arrivée la direction générale de cette commission, à la suite d'une étude des dernières offres patronales et en se servant de celle-ci comme base à la préparation des horaires et affectations de tâches des enseignants pour la prochaine année.

Ainsi, pour l'année scolaire 1976-1977, afin de rencontrer les offres déposées, la Tardivel se devra d'engager un minimum de vingt profes-

seurs additionnels, dont le coût haussera d'autant les dépenses inadmissibles. Cette conséquence implique une somme de près de \$500,000.

Pour l'année 1977-1978, l'application des dernières offres signifie l'engagement de quelque dix professeurs de plus haussant cette fois les dépenses inadmissibles d'environ \$200,000.

Ces conséquences n'ont pas manqué de faire sursauter, tant les commissaires régionaux que la direction générale.

Devant de telles constatations, à la suggestion de la direction générale, les commissaires ont autorisé la préparation des horaires de l'année 1976-1977, en prenant comme base les dernières offres patronales mais pour l'année 1977-1978.

En procédant ainsi la commission limitera à dix le nombre de professeurs additionnels nécessaires, diminuant environ de \$300,000 les hausses des dépenses inadmissibles pour la prochaine année scolaire.

Il faut mentionner que c'est sous toute réserve qu'une telle décision a été prise, alors que celle-ci implique l'approbation du ministère et l'acceptation de l'Association des enseignants de la Tardivel pour que l'application en soit possible, compte tenu que l'on sauve ainsi une année de la future convention collective.

Egalement, il ne devra pas avoir de changements importants entre ces dernières offres déposées et le contenu de l'entente éventuelle qui interviendra. Dans le cas contraire, le travail de préparation des horaires et d'affectation des tâches, actuelle-

ment en cours, devra être repris dans son entier ce qui pourrait retarder de quatre à six semaines l'ouverture des classes.

Devant la situation financière qui se présente, la Tardivel a alerté l'Association des commissions scolaires et la Fédération des commissions scolaires du Québec, afin que les dirigeants de ces organismes fassent part de celle-ci aux autorités du ministère.

Un règlement, oui, mais à quel prix se demandent les commissaires de la région de

Portneuf, dont plusieurs ont commenté que des offres étaient faites sans que les conséquences en soient étudiées.

Nouvelle course au recrutement à la Régionale du Golfe

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — L'éternel problème de recrutement du personnel enseignant frappe encore une fois la Commission régionale du Golfe.

A une quinzaine de jours de la rentrée possible, les responsables du service du personnel de la commission multiplient les appels dans les grands journaux de la province dans l'espoir de combler une quarantaine de postes vacants.

De plus, la régionale dépêchera à compter de demain des représentants au Centre de main-d'œuvre professionnel, à Montréal, et au Bureau québécois de placement des instituteurs, à Québec, dans le but de dénicher un certain nombre de candidats.

Plusieurs postes se trouvent à Sept-Îles; d'autres restent aussi à pourvoir à Port-Cartier, Havre-Saint-Pierre, Schefferville, Fermont et Gagnon. Le secteur professionnel demeure toujours difficile en raison de la concurrence, surtout au niveau salarial,

qu'exercent les grandes compagnies minières.

Mme Chantal Martel-Béland, du service du personnel à la régionale, a fait ressortir une difficulté supplémentaire qui apparaît cette année: plusieurs démissions arrivent encore créant des chambardements dans la planification. Il y a eu 33 démissions avant le 30 juin, puis une cinquantaine durant l'été, dont trois la semaine dernière. Le corps professoral compte 350 membres environ.

Le porte-parole de la régionale a précisé qu'au chapitre de la rémunération, les recruteurs traitent avec les candidats éventuels à partir des dernières offres patronales publiées un peu partout ces derniers jours. De plus, une allocation de rétention de huit pour cent est offerte aux enseignants de Sept-Îles et Port-Cartier, et une allocation d'isolement pour ceux qui iront dans les villes nordiques.

On tente d'afficher l'optimisme à la Régionale du Golfe malgré tout. Mais on ne

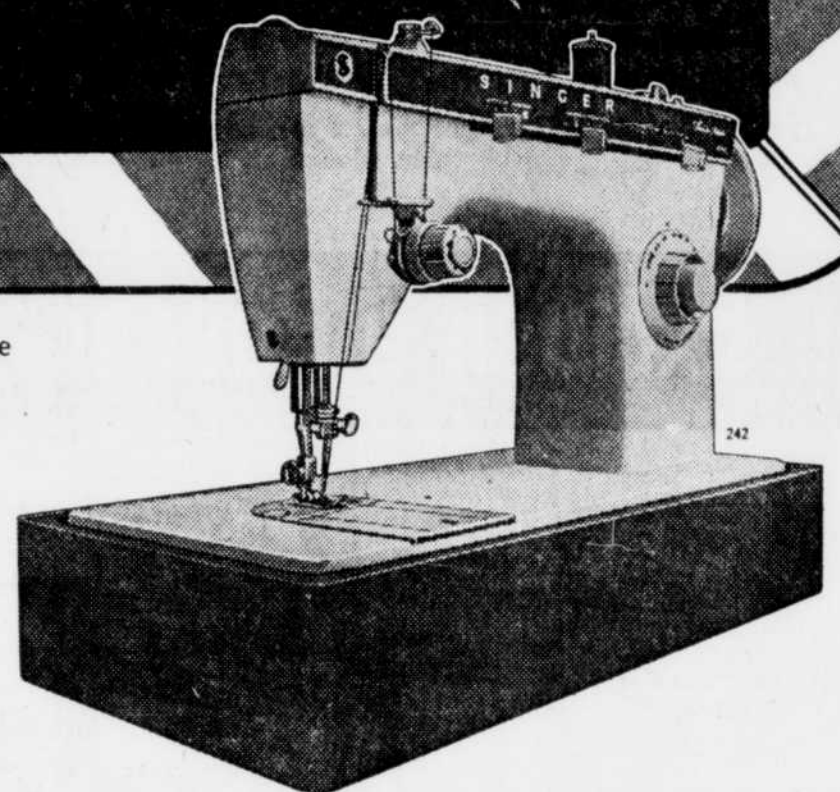
jure de rien depuis quelques années gardant en mémoire que 200 étudiants furent privés de cours pendant plusieurs mois en raison d'une pénurie d'enseignants dans le secteur professionnel.

Par ailleurs, le Syndicat de l'enseignement du Nord et a conduit un sondage auprès de 33 démissionnaires afin de connaître les motifs de leur départ.

"L'éloignement et l'isolement, des salaires minables et le coût de la vie trop élevé dans la région sont les principales raisons invoquées par des enseignants pour justifier leur démission", écrit le syndicat.

Des 25 enseignants qui ont répondu au sondage, 24 ne sont pas originaires de la Côte-Nord; ceux-ci avaient en moyenne quatre ans d'expérience dans l'enseignement et 26 années au service de la régionale; 19 d'entre eux enseignaient à Sept-Îles, deux à Port-Cartier et quatre à Gagnon. Seulement 13 des 25 répondants continueront d'enseigner.

À \$134⁺
la zigzag Fashion Mate*
obtient A+
pour son bas prix!



Vous marquez des points avec cette petite machine à coudre fort pratique.

- Points droit, zigzag et invisible à-même
- Fameuse canette à l'avant Singer qui empêche le tâtonnement
- Règle-point (longueur) et marche arrière à bouton-poussoir
- 3 positions d'aiguille
- Réglage pour toutes épaisseurs de tissus
- Fait les boutonniers, coud les boutons, surjettes et reprise sans accessoires
- Mallette ou meuble en supplément.

Venez essayer la Fashion Mate au magasin Singer près de chez vous. Vous verrez pourquoi pour l'épargne, Singer est toujours en tête.

SINGER

Centres de couture et concessionnaires autorisés participants
Chez Singer vous en obtenez toujours un peu plus pour votre argent.

Facilités de paiement.

MAIL ST-ROCH
PLACE FLEUR DE LYS
PLACE L'ORMIERE
ST-AUGUSTIN

522-8128
529-5291
843-2845
(418) 878-2843

PLACE LAURIER
CHICOUTIMI
RIMOUSKI
ORSAINVILLE

651-4021
(418) 549-0080
(418) 723-2072
626-9333

LEVIS
DONNAQUA
MONTMAGNY
BAIE ST-PAUL

(418) 637-6157
(418) 285-2552
(418) 248-3734
(418) 435-2644

RIVIERE-OU-LOUP
CABANO
TROIS-PISTOLES
LA POCAIERE

(418) 862-2789
(418) 854-3003
(418) 851-3216
(418) 856-3712

ANGLAIS COURS DE CONVERSATION

• TOUS NIVEAUX
INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT POUR LES SESSIONS
D'AUTOMNE

LPS

LANGUAGE POWER SYSTEMS

50, rue St-Jean, suite 438 - 529-6331 Stationnement disponible, coin Salaberry.
Reconnu par le ministère de l'Éducation (culture personnelle)
Permis # 665552.

HOLIDAY ON ICE

"trouvez votre nom"
dans
les annonces classées
LE SOLEIL

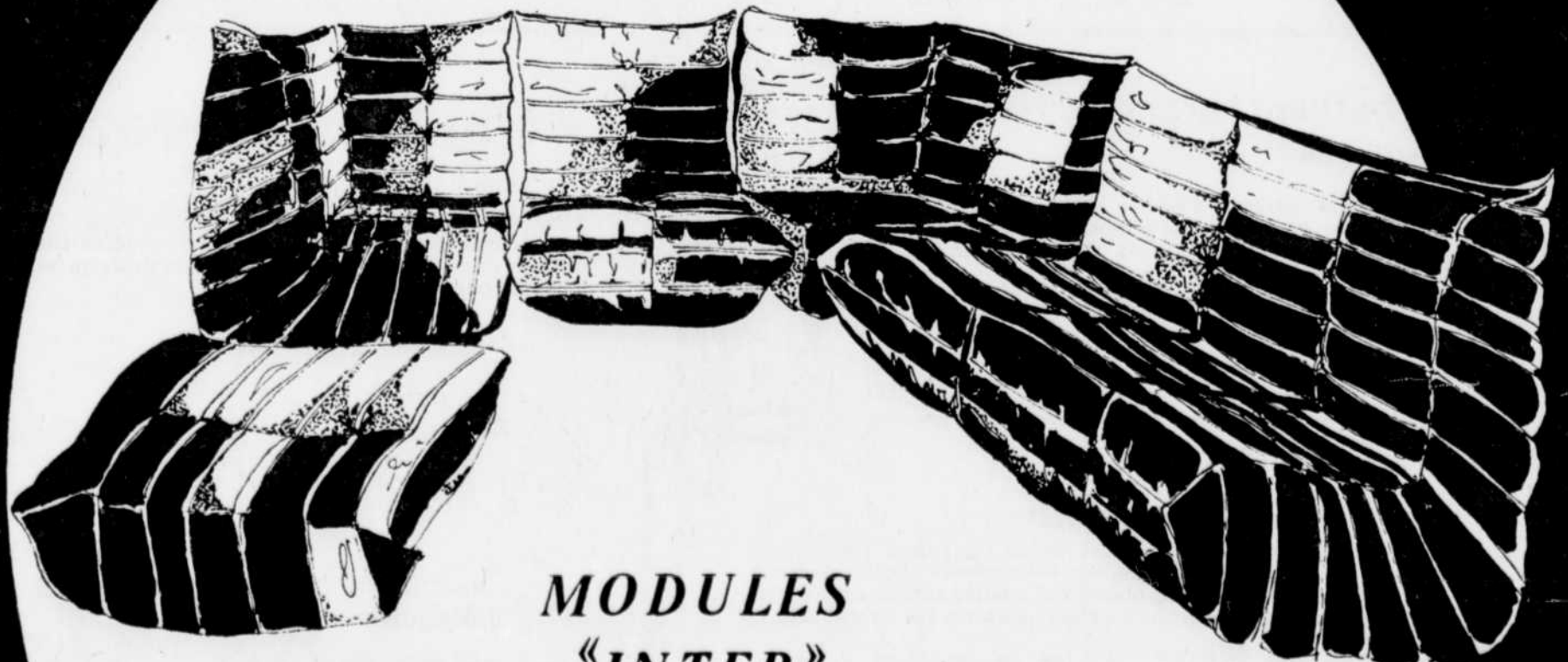


Le concours "TROUVEZ VOTRE NOM" dans les annonces classées du Soleil commence le 17 août. Tous les jours, jusqu'au 27 août, cinq noms privilégiés de 2 étoiles seront cochés. Si vous découvrez le vôtre, vous aurez 48 heures pour vous présenter au Service des ANNONCES CLASSEES, afin de réclamer vos 2 billets pour le spectacle de HOLIDAY ON ICE DU 31 AOÛT AU 6 SEPT.

NE MANQUEZ PAS DE PARCOURIR LES ANNONCES CLASSEES afin de voir si votre nom y apparaît du 17 au 27 août

2 DÉCOR 2000

PLACE LAURIER STE-FOY, QUÉBEC 10



MODULES "INTER"

Choix: Coin, chauffeuse, sofa,
causeuse & tabouret.

658-2000



Ensemble de salon-4 pièces

Ensemble de transition à haut dossier. Recouvert de tissu résistant (Logan Toast) 100% Olefin à motifs décoratif et chiné. Luxueuse fabrication extrêmement confortable, surface d'assise, double dossier et accoudoir généreusement rembourrés. Roulettes à l'avant pour vous faciliter les déplacements.

Canapé	Causeuse	Fauteuil	Pouf
PRIX DE VENTE	PRIX DE VENTE	PRIX DE VENTE	PRIX DE VENTE
\$268⁸⁸	\$212⁸⁸	\$151⁸⁸	\$49⁸⁸

Exclusif à Pascal - meubles non peints en pin de qualité

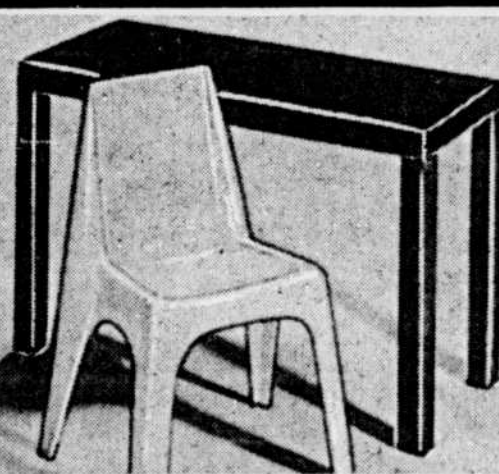
Meubles de chambre utilitaires de style contemporain, munis de ferrures en chrome poli.						
No. 657 Table de nuit à 2 tiroirs	No. 677 Petit meuble 2 portes	No. 653 Commode d'officier 3 tiroirs	No. 689 Chiffonnier 4 tiroirs	No. 660 Commode 6 tiroirs	No. 685 Bureau 4 tiroirs	No. 659 Bureau d'officier 3 tiroirs
29" x 16" x 30"	29" x 16" x 30"	29" x 16" x 30"	29" x 16" x 39"	42" x 16" x 30"	42" x 16" x 30"	32 1/2" x 23" x 30"
PRIX DE VENTE	PRIX DE VENTE	PRIX DE VENTE	PRIX DE VENTE	PRIX DE VENTE	PRIX DE VENTE	PRIX DE VENTE
\$66⁸⁸	\$76⁸⁸	\$88⁸⁸	\$116⁸⁸	\$136⁸⁸	\$106⁸⁸	\$122⁸⁸



Bureau d'étudiant

Panneaux frontaux des tiroirs en érable robuste avec côtés plaqués de merisier, fini muscade. Dessus avec carte du monde facile à consulter.

Double côté	À un seul côté	Chaise assortie
No. 107M 20" x 42" x 30" de hauteur (illustré)	No. 104M 20" x 31" x 30" de hauteur	No. 201
PRIX DE VENTE	PRIX DE VENTE	PRIX DE VENTE
\$119⁸⁸ ch.	\$99⁸⁸ ch.	\$27⁸⁸ ch.



Bureau et chaise d'étudiant entièrement en plastique

Éléments hors ligne très pratiques et de bon goût. La table conviendra parfaitement pour un bureau d'étudiant et la chaise extrêmement confortable pourra être utilisée à différentes occasions... Pour faciliter le rangement un groupe de chaises peut s'emplier.

No. 7625 Chaise	No. 7294 Bureau
Brun ou rouge Quantité Limitée	42" x 18" x 28" Brun
PRIX DE VENTE	PRIX DE VENTE
\$14⁸⁸	\$16⁸⁸

Fauteuil berçant "grand-père"

De Style Traditionnel par "Bent"

Ce style américain est l'héritage d'habiles menuisiers des temps anciens. Finition en pin ou érable patiné, garni d'un plaid véritable avec franges. (Plaid inclus). Il donnera une touche élégante de confort à votre intérieur.

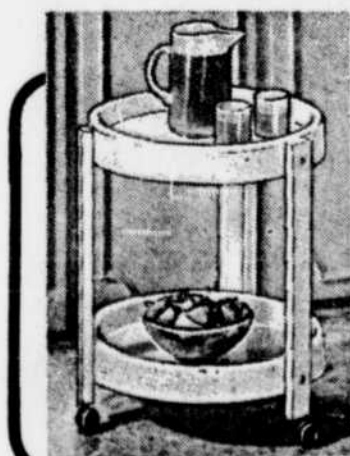
PRIX DE VENTE **\$138⁸⁸**



No. 7252 Table roulante

Disponible en brun, blanc ou jaune. Idéale pour l'intérieur ou l'extérieur. Fabriquée en plastique robuste, munie de deux plateaux et montée sur roulettes sphériques. Dimensions 23" de hauteur x 16" de diamètre.

PRIX DE VENTE **\$12⁸⁸**



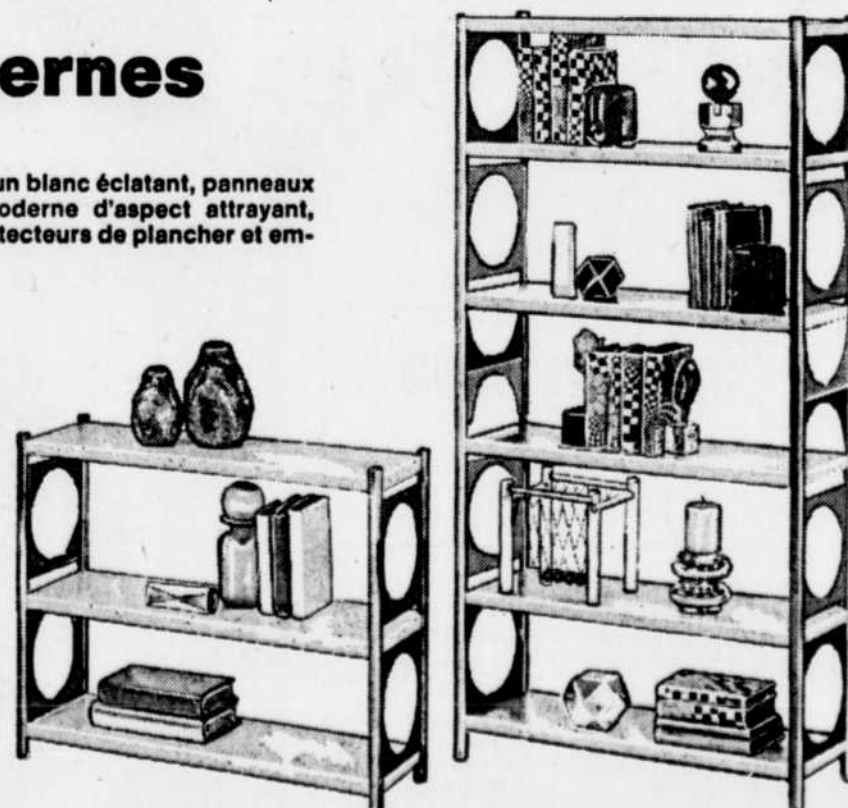
Étagères modernes

Par Hirsh

Structure en acier très résistant. Étagères d'un blanc éclatant, panneaux intercalaires rouges et blanc. Création moderne d'aspect attrayant, pourvue de potences chromées. Embouts protecteurs de plancher et embouts de potence assortis inclus.

No. CV404
3 étagères
PRIX DE VENTE **\$14⁸⁸**

No. CV604
6 étagères
PRIX DE VENTE **\$22⁸⁸**



EN VENTE DU 24 AOÛT
AU 30 AOÛT

CENTRE D'ACHATS DE LA PLACE LAURIER
STE-FOY, QUÉBEC, TÉL.: 653-9307

LIVRAISON
MINIMUM
\$10.00

CHARGEX
OU
MASTER
CHARGE

Le reboisement assure l'avenir de la forêt d'Arthabaska

par Paul-Henri DROUIN
envoyé spécial du Soleil

ARTHABASKA — Cette pratique du reboisement sur les terres incultes du comté municipal d'Arthabaska aura pour effet d'ici quelques années, de revaloriser la forêt de cette région, qui actuellement avec un volume productif à l'acre de 8.1 cunifs, a un rendement inférieur à celle de l'ensemble des Cantons de l'Est qui se chiffre à 9.49 cunifs et celle de l'ensemble du Québec qui est de 9.01 cunifs.

C'est la conclusion principale d'une enquête faite par l'Association forestière des Cantons de l'Est (AFCE) auprès de 91 propriétaires forestiers du comté municipal d'Arthabaska, après un échantillonnage au hasard de 140 propriétaires forestiers de cette région rurale.

Le rapport de cette enquête présenté hier, à l'hôtel de

ville d'Arthabaska, par l'ingénieur forestier et gérant général de l'AFCE, M. Lucien Bédard, de Sherbrooke, démontre que sur les 91 propriétaires forestiers, 86 pour cent ont déclaré vivre de l'agriculture, 8.6 pour cent se disent journaliers et 5.4 pour cent sont d'anciens agriculteurs retraités.

De ces 91 propriétaires forestiers, 90.3 pour cent sont résidents, c'est-à-dire qu'ils habitent sur ou à proximité de leur lot à bois.

Les autres propriétaires forestiers soit 9.7 pour cent résident généralement à plus de 10 milles de leur boisé et sont des citadins qui désirent un espace vert en vue de se récréer.

On va jusqu'à dire que 40.6 pour cent de ces propriétaires forestiers possèdent leur boisé depuis 5 à 15 ans ce qui démontre pour l'ensemble du comté une certaine stabilité.

Le territoire

D'une superficie totale de 670 milles carrés, la population rurale du comté municipal d'Arthabaska qui en 1941 était de 53.6 pour cent, a accusé une forte baisse, car actuellement cette population n'est que de 34.4 pour cent.

Cette décroissance de la population rurale par rapport à celle des villes, comme l'a expliqué M. Lucien Bédard, "est due au fait que de moins en moins on y retrouve d'agriculteurs et que plusieurs de ceux-ci ayant délaissé l'agriculture habitent les villes et y travaillent".

Le sol

La partie nord du comté municipal d'Arthabaska approximativement délimitée par les municipalités de Warwick, Sainte-Victoire d'Arthabaska et Princeville, fait partie de la plaine du

Saint-Laurent et couvre environ les deux tiers du comté.

Ce territoire est parsemé de dunes, de tourbières, et de méandres. Le sol y est en forte proportion argileux, dû à l'envasement par la mer Champlain.

Dans l'ensemble, fait mention le rapport, le relief de cette partie du comté municipal d'Arthabaska est plat et le sol se prête bien à l'agriculture.

Quant à la seconde zone située au sud du comté municipal d'Arthabaska, elle fait partie du contrefort des Appalaches.

Le relief y est plus accidenté et, le sol plutôt de nature graveleuse et rocheuse. Malgré qu'on y pratique l'agriculture, cette partie du comté municipal d'Arthabaska ne semble pas être à vocation agricole.

La forêt

L'analyse faite auprès des propriétaires forestiers et du

ministère des Terres et Forêts, a permis aux enquêteurs d'établir que la possibilité annuelle de coupe de la forêt du comté municipal d'Arthabaska serait de 23,800 cunifs.

Les érablières exploitées pour la sève y sont importantes car, leur possibilité se chiffre à 10,340 cunifs par année, comparativement à 13,400 cunifs pour le reste des boisés.

Tout de même, fait mention le rapport, il ne faut pas

perdre de vue que l'aménagement d'une érablière pour la production de la sève s'avère souvent plus rentable que celle pour la production de matière ligneuse, lorsqu'il existe des marchés pour la vente des produits de l'étable.

La forêt de la partie nord se compose principalement d'érables rouges, de bouleaux gris et de trembles à la suite d'une exploitation abusive dans le passé.

Dans les boisés de la partie sud, dont le relief est plus

accidenté l'érable à sucre atteint de plus fortes proportions surtout sur les sols bien drainés. On le retrouve souvent accompagné du hêtre à grande feuille, de l'érable rouge et du bouleau jaune.

Selon une compilation, la forêt du comté municipal d'Arthabaska est à 99.1 pour cent à caractère privé. La différence est occupée par des lots vacants du ministère des Terres et Forêts qui couvrent 3,486 acres et par des lots vacants à la colonisation qui ne couvrent que 314 acres.

Des 91 propriétaires forestiers que les enquêteurs de l'AFCE ont rencontrés, de ce nombre, 29 déclarent effectuer de la coupe régulièrement. Ceux-ci récoltent du bois de pulpe, de sciage et de chauffage.

L'érablière est possédée par 54 propriétaires, mais, seulement 32 propriétaires l'exploitent. Aucun propriétaire forestier échantillonné ne produit d'arbres de Noël. Par contre, quelques-uns vendent des branches d'épinettes ou de pins à l'occasion de la fête de Noël.

Ottawa et fonctionnaires négocient toujours sur le bilinguisme

OTTAWA (PC) — Un porte-parole du Conseil du trésor a démenti les informations voulant que les négociations avec l'Alliance de la fonction publique, portant sur le bilinguisme, aient été rompues.

"L'étude des indemnités au bilinguisme survit, se porte bien et on n'envisage pas de l'abandonner", a affirmé, ce porte-parole.

Le 15 juillet dernier, le syndicat avait annoncé que

ses 12,000 membres de la région de Montréal occupant des postes bilingues cesseraient d'utiliser l'anglais au travail si la question n'était pas réglée d'ici le 1er septembre.

Le Conseil du trésor et l'Alliance, via leur organisme de relations patronales-ouvrières, la Commission conjointe nationale, se penchent, depuis 15 mois, sur la

question des primes au bilinguisme.

L'Alliance demande un montant forfaitaire de \$2,000, à chaque année, pour chaque employé bilingue, quelle que soit sa fréquence d'utilisation de la langue seconde.

De son côté, le gouvernement veut établir la prime à partir de cette fréquence d'utilisation ainsi que de la classification de l'employé.

Les deux parties s'attendent à reprendre les négociations cette semaine.

Vos rabais,
ça s'annonce
dans Le
SOLEIL



pour la rentrée

les gais compagnons

PLAYLINE et STYLE GUILD

Gauche : Débardeur Style Guild en tricot 100% acrylique lavable de coupe ajustée en bleu, vert, jaune, brun, rouille. P.M.G.X.G. 4.00
Chemise en tricot 50% polyester et 50% coton lavable. Teintes unies: beige, bleu, rouille, blanc, jaune, vert. Tailles: 8 à 12. Il est signé Style Guild. 7.50
Pantalon Playline en velours côtelé 85% coton et 15% polyester lavable. Coupe ajustée. Beige, rouille, brun, marine, vert. Tailles: 8 à 16. 15.00
Droite: Ensemble Playline en velours 100% coton comprenant le blouson sur le pantalon droit. Lavable à la machine. Vert, foncé, brun, rouille, marine. Tailles: 8 à 16. 34.00
Pull-over Style Guild en 50% polyester et 50% coton avec col roulé. Bleu pâle, blanc, beige. Tailles: 8 à 16. 5.00
R. 30, r-de-ch. Centre-Ville et r. 830, Place Laurier 1er.



NORTH STAR

le soulier de course
en cuir ou en daim

Un soulier de grand confort en cuir blanc avec rayures bleues ou en suède bleu garni de blanc ou de jaune. Il se veut le compagnon idéal dans le modèle à six oeillets sur semelle de caoutchouc. Demandez-le sans tarder pour la rentrée ou pour tous les sports actifs.

Pour enfants, pts: 11 à 13½, rég. 15.00
Pour filles et garçons, pts: 1 à 6, rég. 15.00
Pour hommes et dames, pts: 6 à 12, rég. 17.00

Spécial

99

R. 25 et 57, r-de-ch. r. 43, 2e. Centre-Ville et r. 825, niveau 1, r. 843, 857, Place Laurier 2e.
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS.

paquet PLUS PRÈS DE VOUS.

Une commission d'enquête propose que dans les mines d'Ontario, les travailleurs remplacent les inspecteurs

TORONTO (PC) — Le rapport d'une commission d'enquête en Ontario sur la santé et la sécurité dans les mines a été rendu public, hier. Il propose, entre autres, une réorganisation des organismes gouvernementaux.

Préparé par le professeur

James Ham, de l'Université de Toronto, le rapport recommande au gouvernement de créer une direction centrale de la santé et de la sécurité, sous l'autorité du ministre du Travail. La nouvelle direction serait entourée d'un certain nombre d'organismes d'inspection et de réglemen-

tation qui, à l'heure actuelle, relèvent des ministères du Travail, de la Santé et des Ressources naturelles.

Le professeur Ham suggère aussi qu'une nouvelle loi sur la santé et la sécurité dans les mines et les usines soit

décidée, afin de codifier les règlements sur la sécurité et la santé dans l'industrie minière.

Le document compte 117 recommandations sur les divers aspects de la sécurité et de la santé en milieu du travail. Le ministre des Richesses naturelles, M. Léo Bernier, a l'intention de le soumettre au cabinet pour examen.

Le rapport insiste sur la nécessité d'une étroite colla-

boration entre les travailleurs et l'entreprise, dans le domaine de la santé en milieu du travail. Il recommande l'établissement "un système de travailleurs-commissaires, afin de permettre aux ouvriers expérimentés de surveiller les mesures de sécurité et de régir les conditions de santé sur place, plutôt que d'avoir recours aux inspecteurs et techniciens du gouvernement.

Le document recommande, en outre, que l'on établisse

obligatoirement des comités conjoints patronaux-ouvriers chargés de veiller à la sécurité et à la santé des travailleurs, dans chaque mine et chaque usine.

Réactions

Le chef de l'Opposition en Ontario, M. Stephen Lewis, s'est déclaré favorable, aux recommandations du rapport de la commission.

"C'est, j'en suis convaincu, la meilleure étude qui ait été faite sur l'industrie minière

ontarienne", a dit le chef néo-démocrate.

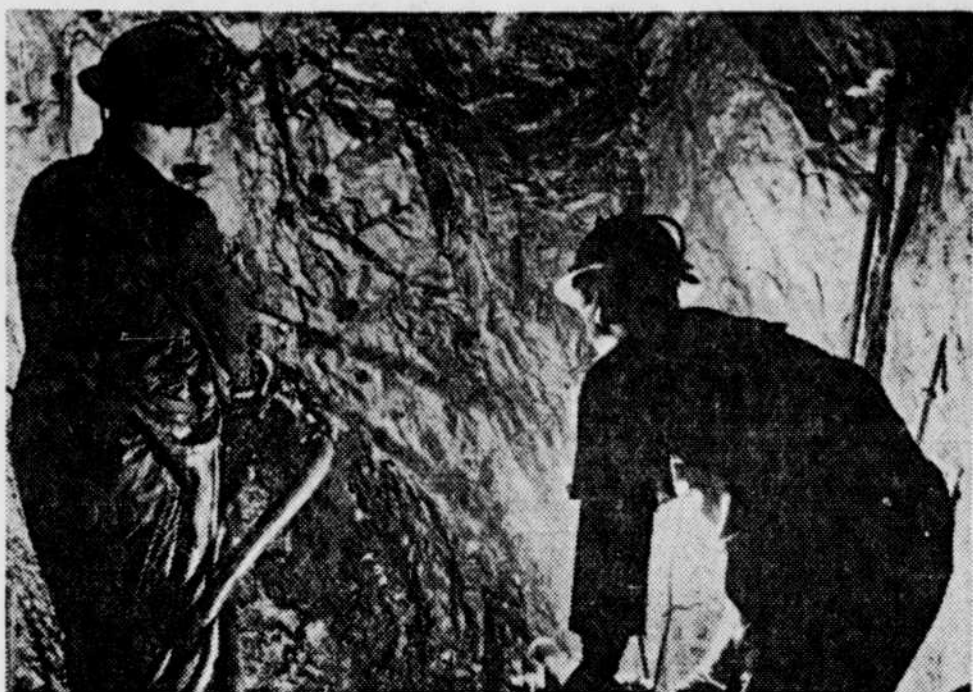
Selon M. Lewis, les recommandations relatives à la création d'une direction centrale chargée de veiller à la sécurité et la santé des mineurs, permettront de mettre un terme aux négligences continuelles du ministère des Ressources naturelles et du Service d'inspection des mines.

Pour sa part, M. Lynn Williams, directeur du District 6 du syndicat américain des

métallurgistes, a fait savoir que le rapport de la commission recoupait les revendications de son syndicat.

Il a déclaré, par voie de communiqué, que le syndicat pouvait appuyer presque chaque point du rapport.

L'organisation ouvrière s'est cependant dit déçu que le document n'ait pas reconnu aux travailleurs le droit de refuser de travailler dans des conditions qu'ils jugent dangereuses, sans risquer des représailles.



Les mineurs sont déçus que leur droit de refuser de travailler dans des conditions dangereuses n'ait pas été reconnu.



J.E. Gagnon
OPTICIEN D'ORDONNANCES

REPLISSONS
LES PRESCRIPTIONS
VERRES DE CONTACT
LUNETTES EXCLUSIVES

**VENTE ET REPARATION
DE JUMELLES**

Centre d'achats **PLACE STE-FOY** (près de Eaton)
651-2882



MENU

LE SOLEIL

table d'hôte du samedi

Apéritif
Les bons vins de France et d'ailleurs...

Hors d'œuvres
Vocabulaire et appellations...

Soupes et potages
Connaissez-vous ces expressions?

Entrées
Quelques grains de sel...

Trou Normand
Le Gourmet Voyageur avec Marie-Jo Charlotin

Mets recherchés
La Gastronomie pour Tous avec Jacques Ferrière

Salades
Epices et fines herbes...

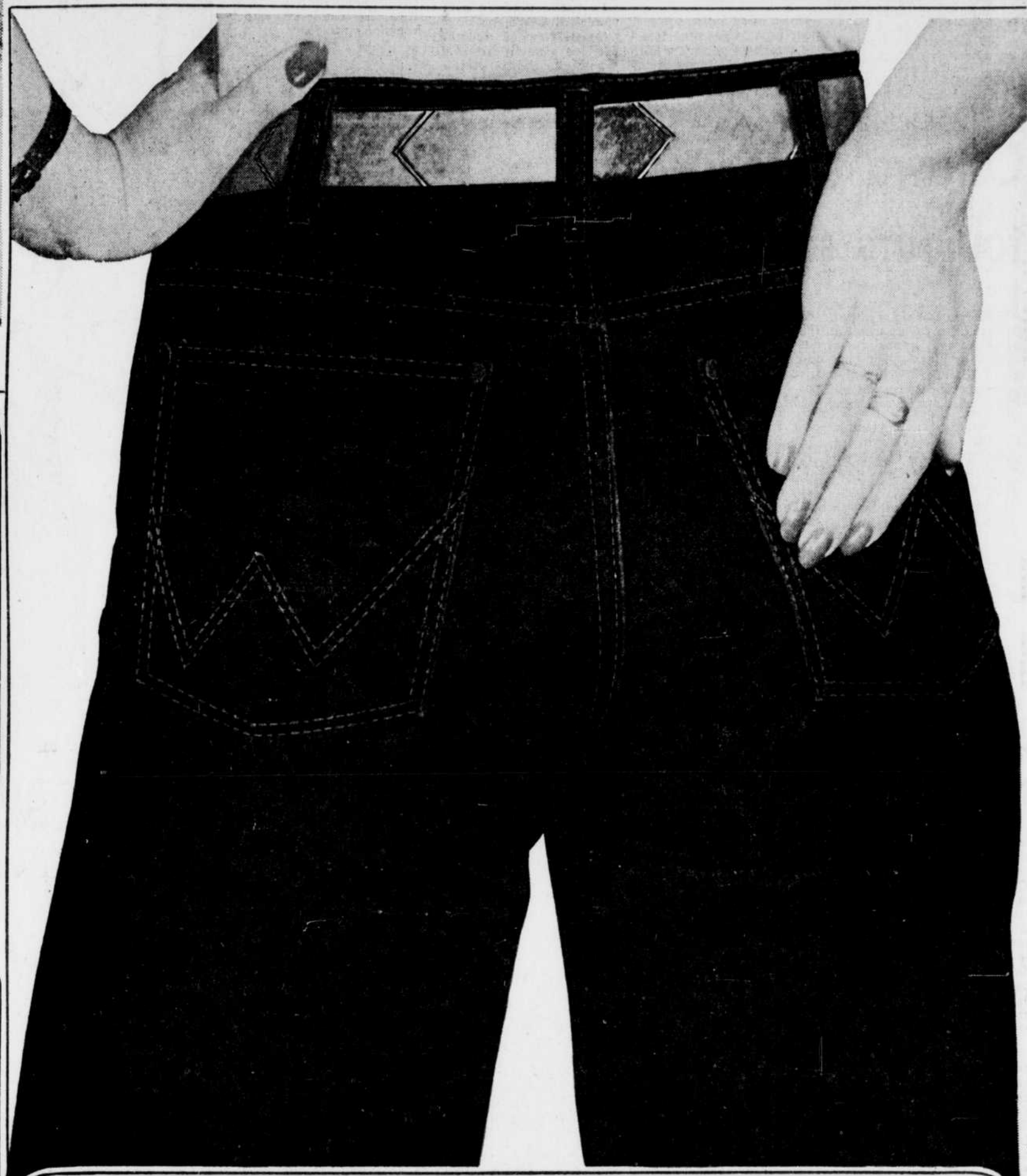
Fromages
Nos grands fromages...

Desserts
Les restaurateurs d'ici et d'ailleurs...

Café et pousse-café
Liqueurs, spiritueux, eaux-de-vie...

A chaque semaine, recherchez cette enseigne

la bonne chère



Le BLUE-JEAN,
une certaine façon de vivre avec
aisance et liberté tout l'automne

Toute la gamme des marques connues vous est offerte à nos boutiques du jean. Demandez-le sans tarder dans le toujours populaire denim bleu. Tailles: 26 à 36.

GWG 19 ⁹⁵	culottier 23 ⁰⁰	<i>Wrangler</i> 21 ⁰⁰	YALE 22 ⁹⁵	QUE 23 ⁰⁰
LIBERTÉ 24 ⁰⁰	Lois 23 ⁹⁵	rainbow 24 ⁰⁰	Alton 25 ⁹⁵	

Boutiques de jean, r. St-Jacques, Centre-Ville tel. 584-5121 et r. 588, Place Laurier tel. 461-7670.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

CENTRE VILLE

Paquet

PLACE LAURIER

PLUS PRÈS DE VOUS